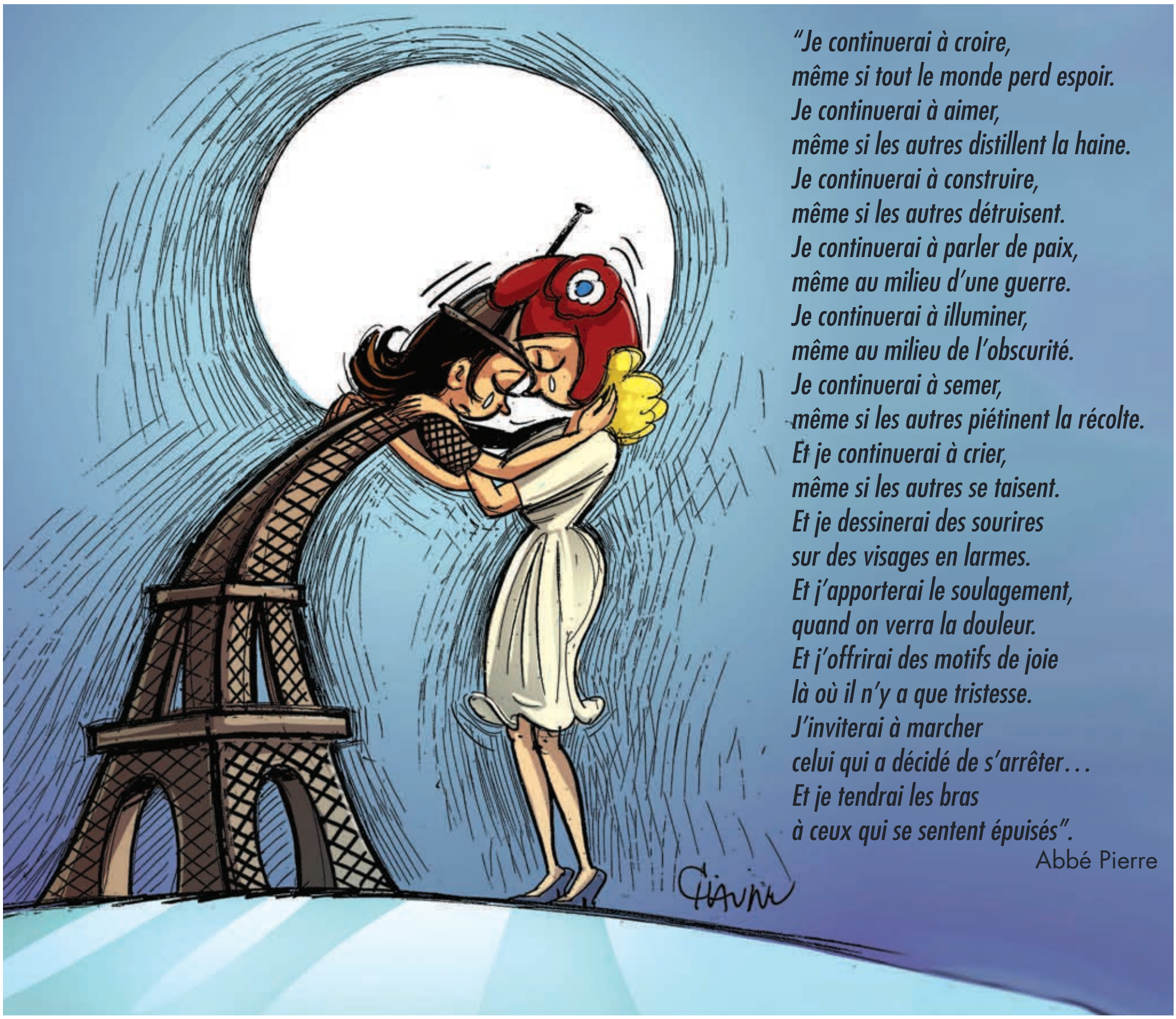
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1349 - VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224









▸Sommaire

Côte d'Or
04 • Action syndicale: «Bigard ne joue pas le jeu»
05 • Jugement de bétail: Bien jugé, messieurs !
06 • Filières locales: Le Département en remet une couche
07 • Point accueil installation: Le bureau où tout commence

Nièvre
08 • FDSEA 58 : Soirée élevage à Châtillon-en-Bazois
09 • Engraissement: Des ateliers collectifs dans la Nièvre?
10 • La Nocle Maulaix: Plus d'animaux qu'en 2014
11 • Action syndicale à Château-Chinon: Des broutards devant la sous-préfecture

Yonne
12 • Soréal: Une certification frôlant l'excellence
13 • Puisaye-Forterre: Au service des élus depuis un quart de siècle
14 • UPVY: Grandes cultures : des résultats en berne
15 • Grand Auxerrois: 55 médailles pour 145 vins présentés

Bourgogne et ailleurs
16 • Apecita: L'offre d'emploi repart, la demande suit...
17 • Herd book charolais: Les grandes orientations restent d'actualité

Filières
19 • Cultures Sols: des milieux vivants
20 • Élevage Atlas bourguignon de l'élevage herbivore

Dossier
21-25 • Dossier spécial Moissonneuses-batteuses

Infos Services
26-27 • Analyses et tendances
28-29 • Petites annonces
30-32 • Annonces légales
33-34 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Déclaration de Xavier Beulin, président de la FNSEA

La France, notre beau et cher pays, vient d'être touchée à nouveau par le terrorisme. La barbarie a de nouveau officié avec son aveuglement, sa folie et son inhumanité.
Après le 7 janvier dernier où l'horreur avait donné des morts et des larmes, mais aussi un grand sursaut, le 13 novembre restera une date de carnage. Dans les 10ème et 11ème arrondissements de Paris, au Stade de France, des gens, des êtres humains, des personnes, des hommes, des femmes, des jeunes et des moins jeunes, des vies sont tombées sous les balles de terroristes, pour qui le sport, la culture, les loisirs sont condamnables. Avec plus de 130 morts et de nombreux blessés, la France découvre avec effroi qu'en son sol, dans sa capitale, on peut tuer massivement et dans une violence inouïe. Touchée au coeur, notre République voit les larmes couler un peu partout avec l'émotion d'un peuple, qui se croyait malgré tout en sécurité.
La FNSEA devant un tel drame souhaite exprimer son soutien aux familles des victimes, sa solidarité avec l'ensemble de la Nation et ses pensées les plus réconfortantes à tous ceux qui souffrent.
Chacun a, désormais, une part de responsabilité au-delà de toutes les indignations légitimes : faire en sorte que le pays reste debout, fort, uni. Saluons l'armée, les pompiers, la police, la gendarmerie, les personnels de santé et tous ceux qui par fonction et par nature donnent le meilleur d'eux-mêmes face aux drames.
Le Président de la République a demandé l'unité du pays, la FNSEA y répond, l'heure est au rassemblement.
L'état d'urgence est une nécessité. Tout ce qui doit être fait pour assurer et rassurer doit être soutenu. Chaque action dans le cadre démocratique en faveur de la défense du pays est impérative.
Le deuil national instauré est également la marque précieuse de l'hommage à tous ces visages disparus et ces vies fauchées. Les choses sont claires, la France est le symbole dans le monde de tant de valeurs qu'elle doit être protégée, défendue, soutenue, respectée.
Notre modèle de civilisation épris de liberté, c'est notre histoire, le résultat de nos combats et une chance pour l'avenir. C'est cela que ces fous, ces barbares, ces lâches ont voulu toucher.
Notre drapeau bleu, blanc, rouge, notre hymne national, notre devise «liberté, égalité, fraternité», vus parfois comme des reliques du passé par certains, sont en fait des raisons d'espérer.

▸PRI info

Côte d'Or *«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»*

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne La retraite ça se prépare

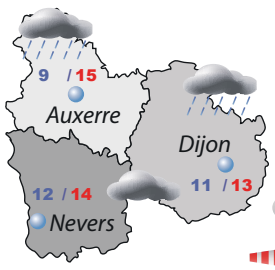
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 20 au 29 novembre

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 20 Novembre

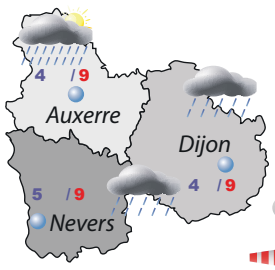


Maussade
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 14 à 16 °C
Vents : Sud-Ouest 50 km/h

St Edmond
Soleil : 07:58 - 17:06
Lune : 14:13 - 00:51

Samedi 21 Novembre

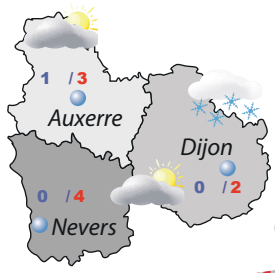


Perturbé
Un temps perturbé en s'annonce, avec bon nombre de précipitations. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Ouest 30 km/h

Prés. de Marie
Soleil : 08:00 - 17:05
Lune : 14:44 - 02:04

Dimanche 22 Novembre



Éclaircies
De timides éclaircies et quelques chutes de neige localement en perspective. Les températures seront en baisse.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 3 à 5 °C
Vents : Nord-Ouest 50 km/h

Ste Cécile
Soleil : 08:01 - 17:04
Lune : 15:17 - 03:19

Prévisions à 7 jours

Lundi 23 au Mercredi 25 Novembre :

De nombreuses averses en perspective.

Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : -1 à 9 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Jeudi 26 au Dimanche 29 Novembre :

Des précipitations sont attendues au cours de cette période.

Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 2 à 6 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

clin d'œil



Élections régionales

Guy Vasseur (APCA) «Il faut que les agriculteurs votent»

Le président de l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture) appelle plus que jamais les agriculteurs à voter. Selon lui, ces élections sont d'autant plus importantes que les régions acquièrent un rôle important en matière agricole. Les Chambres d'agriculture elles-mêmes se disent prêtes pour la nouvelle configuration régionale, même si l'unité de base reste la Chambre départementale, proximité oblige.


Photo: Reussir SA

Qu'est-ce que la nouvelle organisation territoriale change en termes de gouvernance pour les Chambres régionales ?
Dans le réseau des Chambres d'agriculture, pour les régions qui sont fusionnées, nous aurons à mettre en place une session, un bureau, un directeur et un président. Nous étions prêts à y procéder en novembre, afin d'être opérationnels avant janvier. On a fait une proposition de décret sur les missions et compétences dévolues aux Chambres régionales, qui prévoit notamment que chaque département soit représenté au bureau de la future région. Le gouvernement, lui, n'était pas encore prêt. Depuis seulement quelques semaines, nous savons où se situeront les capitales et grandes directions de l'État dans les régions nouvelles. Les grandes directions ne seront pas forcément dans les capitales régionales. Par exemple, en Rhône-Alpes-Auvergne, la capitale sera à Lyon tandis que la Draaf sera à Clermont Ferrand. Autre région, la capitale de Champagnes Ardenne Alsace sera à Strasbourg tandis que la Draaf sera à Châlons-en-Champagne. Nous attendons donc la sortie du décret et de l'ordonnance de réorganisation des régions pour aller de l'avant et adapter nos équipes d'élus. Ceux-ci sont prêts mais il a fallu décaler cette adaptation. On aurait aimé que tout soit réglé avant les élections aux conseils régionaux.

Pour certains élus des régions d'aujourd'hui, la distance pour se rendre à l'assemblée de la nouvelle région risque d'être dissuasive, non ?
Oui, c'est pour cela qu'un système de pouvoirs a été prévu. Chaque membre pourra être porteur de deux pouvoirs. Ce qui n'est pas possible aujourd'hui. En termes opérationnels, la session de chaque nouvelle région sera composée des sessions des régions actuelles qui la composent. D'une part, la région est plus grande et, d'autre part, il faut mettre en place l'activité des nouvelles Chambres. Par exemple, pour les budgets, dès l'exercice de 2016. C'est pourquoi nous étions favorables à mettre en place dès que possible une gouvernance. Ne serait-ce que pour rencontrer les têtes de liste des élections régionales, leur dire qui nous sommes, quels sont nos besoins, nos propositions, de politique régionale et de partenariat. En Aquitaine Poitou Charente Limousin, mes collègues ont travaillé depuis plusieurs mois avec les présidents et en particulier le président du Conseil régional d'Aquitaine, Alain Rousset, qui veut se positionner comme le leader de la future grande région.

Pour les agriculteurs, qu'est-ce qui changera dans leurs relations avec les chambres ?
L'unité de base reste la Chambre départementale. La proximité avec les agriculteurs est notre première utilité. Elle passe par les unités départementales et les antennes au sein des départements. Mais cette proximité n'est valable que s'il y a compétence. Or, celle-ci ne peut pas être partout. D'où des démarches communes, interdépartementales et régionales. La question de la Chambre régionale ne se pose pas, son existence s'impose au niveau des nouvelles régions, puisqu'elle devra être l'interlocuteur des nouvelles administrations et des socio-professionnels. Évidemment, conserver la proximité avec les citoyens sera plus compliqué dans de grandes régions, ce qui donne aux ruraux le sentiment d'être méprisés. Le haut débit Internet, les services à la personne, les services publics… les ruraux ont bien l'impression d'être abandonnés. Du coup, quand des partis politiques surfent sur ce sentiment d'abandon, les résultats obtenus aux élections sont disproportionnés et n'ont rien à voir avec les questions réelles posées.

Là, vous récusez le vote d'extrême droite ?
Quand les ruraux votent extrême droite, ce n'est pas par rapport à des sujets comme l'immigration mais par rapport à l'impression d'être laissés pour compte.

Les élections régionales 2015 sont-elles un millésime important pour lequel les agriculteurs doivent plus que jamais se mobiliser ?
Oui. Déjà, le fait de voter est un devoir civique très ancré dans les gènes des paysans. Il s'agit, cette année, de voter pour une région qui aura compétence générale sur les questions économiques, d'aménagement du territoire et environnementales. Il est essentiel que les agriculteurs fassent connaître leur proposition. De plus, ces régions vont avoir une compétence directe sur les fonds du deuxième pilier de la Pac. Par exemple, sur l'installation des jeunes. Un dossier sur lequel on a jugé nécessaire de signer un accord avec l'ARF, l'Association des régions de France.

Donc il faut que les agriculteurs votent…
Oui, il faut que les agriculteurs votent et il faut qu'ils aient des candidats sur les listes qui se présentent. Il faut accepter de dire qu'on fait de la politique quand on se présente au niveau de la région ou du département. Il est indispensable que les agriculteurs aient des responsabilités dans les futures régions.

Y a-t-il assez de candidats agriculteurs sur les listes ?
Il n'y en a jamais assez. Mais il semblerait, à l'heure qu'il est, qu'il y en a plus que lors des élections précédentes. Mais je vois aussi que, dans des régions que je connais, les instances nationales des partis ont souvent rétrogradé la situation des agriculteurs candidats qui se retrouvent parfois en position non éligible. Je rappelle, en plus, qu'il n'y a aucune incompatibilité entre mandat aux Chambres d'agriculture et mandat régional.

Craignez-vous que, compte tenu des crises agricoles, il y ait un vote plus important que ces dernières années pour les listes d'extrême droite ?
Oui. J'ai déjà mis en garde les agriculteurs contre le vote extrémiste. Mais il ne faut pas se tromper sur le vote agricole. Si le vote Front national est parfois plus élevé dans les milieux ruraux, ce n'est pas vraiment le fait des agriculteurs. C'est en tout cas ce que je constate dans ma région. Il ne faut pas faire, en politique, l'amalgame entre le vote agricole (sachant que les agriculteurs sont devenus très minoritaires) et le vote rural. C'est surtout le problème de la ruralité qui est posé.

N'est-ce pas, pour les agriculteurs, la question de l'Europe qui est posée ?
Le rejet de l'Europe est souvent une réalité. Surtout en raison des comportements des gouvernements successifs, qui ont eu tendance à dire que, s'il y a une décision désagréable, c'est la faute à l'Europe. Souvent ce n'est pas vrai. Et puis de toute façon, toute décision européenne se prend avec l'assentiment des pays membres, dont la France. Du coup, les électeurs ont le sentiment que les politiques français sont impuissants, alors ils sont tentés de voter FN. Ni le FN ni Debout La France n'ont de programme agricole sérieux. Le repli sur soi ne peut rien apporter à l'agriculture française, je le dis très clairement. Pour ma part, je suis pour les partis qui sont favorables à la construction européenne. Certes, on n'a pas l'Europe qu'on voudrait, mais il faut justement y travailler. Il faut se battre pour une Europe qui corresponde mieux à nos projets.

PROPOS RECUEILLIS PAR HERVÉ PLAGNOL



Action syndicale

«Bigard ne joue pas le jeu»

La FDSEA et les JA de Côte d'Or ont manifesté le 12 novembre dans deux grandes surfaces de l'agglomération dijonnaise.



Les manifestants se sont rendus au Carrefour de la Toison d'Or puis au Géant Casino de Fontaine-lès-Dijon.

Le 17 juin, les représentants des entreprises industrielles et de la grande distribution reconnaissaient, autour d'une table-ronde organisée par le ministre de l'Agriculture, la situation économique catastrophique des éleveurs, conséquence de la course aux prix toujours les plus bas.
Pour mettre fin à cette situation pouvant altérer la pérennité de nombreuses exploitations, l'augmentation des prix à la production était apparue à tous comme la première urgence. Quatre mois et demi plus tard, le prix moyen pondéré des bovins est inférieur à son niveau de la mi-juin, date de la table-ronde...

Informer les consommateurs

Les distributeurs ont pourtant consenti des hausses sur les viandes piécées et hachées mais les éleveurs ne les ont pas vu traduites dans leurs prix de vente. Devant ce triste constat, la Fédération Nationale Bovine a lancé une action syndicale le 5 novembre à Paris. Celle-ci a été relayée par le réseau syndical dans l'ensemble des départements.

En Côte d'Or, une vingtaine d'éleveurs se sont réunis jeudi 12 novembre dans deux grandes surfaces de l'agglomération dijonnaise, Carrefour Toison d'Or et Géant Casino de Fontaine-lès-Dijon. En apposant des autocollants *«Bigard et Charal font mourir les éleveurs»* sur les produits concernés, les manifestants ont voulu informer les consommateurs des pratiques de ce groupe industriel.
FDSEA et JA en ont profité pour demander aux distributeurs de ne plus cautionner les comportements de ce groupe en retirant de leurs magasins les produits de marque Bigard et Charal. *«Ce géant de l'industrie de la viande continue la technique du rouleau compresseur et refuse tout dialogue au sein de la filière»* déplorent la FDSEA et les JA.

Une première action «soft»

Dominique Guyon, président de la commission Bovins viande de la FDSEA de Côte d'Or, expliquait la situation aux côtés du président Fabrice Faivre : *«La filière s'était pourtant mise d'accord sur les prix mais les accords ne sont pas du tout tenus aujourd'hui. Bigard ne joue pas le jeu. Les viandes piécées et hachées ont augmenté dans les grandes surfaces mais nous, éleveurs, n'en voyons pas la couleur. Le jeune bovin n'a pas augmenté, la viande des femelles a même baissé. Bigard profite de cet accord pour lui-même. Notre action d'aujourd'hui est un premier avertissement, nous irons taper plus fort s'il le faut»*.
Samuel Bulot, président de la commission bovins lait de la FDSEA, était également présent : *«ce comportement du groupe Bigard est honteux et nous le dénonçons ce soir. La médiation lui avait pourtant demandé de répercuter la hausse passée à la grande distribution, soit 30 centimes, mais il n'en est rien et il garde l'argent pour lui. Les éleveurs n'ont rien et cela fait presque cinq mois que ça dure. Je sens les éleveurs désabusés, il ne faut surtout pas lâcher maintenant, il nous faut une mobilisation et une cohésion syndicales à la hauteur des enjeux»*.

Nicolas Bachelet, secrétaire général des JA, jugeait la situation *«critique»* et semblait s'inquiéter du nombre de manifestants : *«Nous n'attentions pas forcément une grande mobilisation pour une opération d'étiquetage mais quand même... Beaucoup d'exploitations sont pourtant dans le rouge, je crains fort que certains éleveurs aient définitivement baissé les bras et n'attendent plus rien. Il faut y remédier, c'est l'occasion pour nous de lancer un nouvel appel à la mobilisation, c'est très important»*.



La logique *«destructrice»* de Bigard et Charal a été dénoncée par un étiquetage des produits, visant à informer le consommateur.

AURÉLIEN GENEST

Témoignages

«Se mobiliser tous ensemble»



Maxime Durafort, 23 ans, est éleveur laitier à Saint-Léger-Triey près de Pontailler-sur-Saône : *«J'ai reçu la convocation des JA et de la FDSEA pour le soutien des éleveurs : je n'ai pas hésité un seul instant à venir ici car il faut se mobiliser tous ensemble pour espérer obtenir quelque chose sur la rémunération de nos produits. Aujourd'hui, on vient défendre la viande bovine mais c'est tout l'élevage qui va mal. Je ne parle même pas du lait : les prix ne couvrent même pas les coûts de production. On nous a promis des choses, ces promesses ne sont malheureusement pas tenues. Bigard ne joue pas le jeu, d'où cette première action»*.

«Manifester pour exprimer notre désaccord»



Élodie Fontaine, 28 ans, éleveuse à Talmay en races Salers et Charolaises: *«Nous n'arrivons pas à vendre nos produits à des prix corrects, les charges nous étouffent, c'est vraiment difficile. On ne s'en sort plus et je suis venue ici pour exprimer mon mécontentement. Si on ne se bouge pas, cela veut dire qu'on est d'accord avec ce qu'il se passe. Je trouve dommage que nous ne soyons pas plus nombreux vu l'ampleur de la situation. Cette première action d'étiquetage était gentille, voire très gentille ! Si ça n'avance pas, il faudra sans doute envisager une action plus forte»*.

Jugement de bétail

Bien jugé, messieurs !

Mathis Charvy et Julien Rodrigues se sont imposés le 6 novembre lors de la première des trois finales départementales de jugement de bétail.


Philippe Gillet.

Les participants ont tous été récompensés par les différents partenaires de l'évènement.

Deux élèves de La Barotte à l'honneur : Mathis Charvy et Julien Rodrigues, élèves de Bac pro 1, ont terminé aux première et seconde places de la finale départementale de jugement de bétail sur la race Simmental française.

L'épreuve s'est déroulée comme l'an passé dans le cadre de la Ferme Côte d'Or. Les deux Côte d'oriens s'imposent devant huit camarades de leur classe puisque La Barotte était le seul établissement scolaire représenté.

Les deux jeunes se qualifient ainsi pour la finale nationale qui se déroulera lors du prochain salon international de l'agriculture, concours qui avait souri en début d'année à la Côte d'Or, avec la très belle première place obtenue par Quentin Lhomme, originaire de Hauteville-lès-Dijon et lui aussi scolarisé à La Barotte. Manon Schouller, technicienne Simmental France, souligne la très bonne tenue de ce petit concours: *«Les élèves étaient attentifs au petit briefing que nous leur avons fait avec mon collègue Jean-Baptiste. Nous leur avons expliqué notre pointage sur la vache de référence : poste par poste, nous avons regardé la vache ensemble afin de justifier les notes que nous lui avions attribuées pour qu'ils s'approprient au mieux la table de pointage. Ils ont montré un intérêt certain pour cette activité en posant des questions et en faisant un certain nombre de remarques. Ils ont ensuite pointé les deux autres vaches avec beaucoup de sérieux et en nous sollicitant si besoin. Cette matinée a donc été à la fois formatrice et sympathique»*.

La seconde finale départementale de jugement de bétail, sur bovins charolais, s'est quant à elle, déroulée hier dans le cadre du concours de reproducteurs de Semur-en-Auxois. Éric Demouron, professeur de zootechnie à Châtillon-sur-Seine, annonçait il y a quelques jours une participation exceptionnelle de 37 élèves avec la présence, cette fois-ci, de plusieurs établissements scolaires. Les résultats de cette seconde finale seront publiés dans notre prochaine édition.

La troisième et dernière finale départementale aura lieu à La Barotte le 15 décembre avec le pointage d'équins, d'ovins et de vaches Brunes. Les dix élèves côte d'oriens qualifiés pour le prochain SIA seront alors connus.

AURÉLIEN GENEST


Philippe Gillet.

Les trois vaches présentes venaient de trois élevages du département: Fétiche de l'EARL Gardey de Beaumont-sur-Vingeanne, Carpette de l'EARL Tresillard à Noiron-sur-Bèze et Gamine du Gaec Magnière de Chazeuil.

▸ En bref

MSA de Bourgogne Le dos, mode d'emploi

A l'initiative de ses délégués cantonaux, et plus particulièrement, du président et des vice-présidents de l'échelon local de Grancey-le-Château, Selongey et Is-sur-Tille, la MSA a organisé une formation *«Le dos, mode d'emploi»*. Un groupe d'une douzaine de stagiaires va se réunir le 18 novembre prochain, à Is-sur-Tille, pour participer à cette action.
Au cours de cette journée, les participants ont reçu une formation théorique et pratique, assurée par la société *«Calao Productions»*.
Les objectifs de cette formation était de permettre, à l'avenir, de repérer le fonctionnement de son dos, d'analyser les situations à risque pour son rachis, de ressentir dans son corps les phénomènes de tension et d'étirement et d'imaginer et construire des moyens de prévention ou de correction à effectuer.
Il est envisagé de reconduire, dans le futur, cette action sur d'autres cantons bourguignons.

▸ Formations

Rotation en AB et valorisation du blé et des cultures secondaires (1 jour)
24 novembre à Aiserey
Responsable de stage : Mathilde Matrat, CA21 – 03 80 91 06 76 – mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr
-dor.chambagri.fr

Immunité naturelle des bovins : l'entretenir et l'améliorer (en partenariat avec le GDS)
2ème quinzaine de novembre (1 jour) à Châtillon sur Seine
Responsable de stage : Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Optimiser la gestion de son entreprise de travaux agricole avec Mes P@rcelles (2 jours)
1er et 8 décembre à Châtillon sur Seine ou 3 et 10 décembre à Bretenière. Responsable de stage : Anne Hermant, CA21 – 03 80 68 66 61 – anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Systèmes de Défenses naturelles (SDN) et sucres
1er décembre à Aiserey
Responsable de stage : Mathilde Matrat, CA21 – 03 80 91 06 76 – mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr



▸ Agenda

Assemblées de section CerFrance BFC

CerFrance BFC organise ses assemblées de section au cours de la dernière semaine de novembre. Outre la communication des références prévisionnelles de la campagne 2015, l'équipe des conseillers traitera du sujet suivant : "Quel statut social pour le dirigeant ?" (Comment choisir et faire évoluer votre statut de dirigeant ? En quoi l'organisation de l'exploitation influence-t-elle ce choix ? Quelle place et quel statut pour le conjoint ? Quel cadre social pour la pluriactivité ? Nous dresserons le panorama des différents statuts et analyserons les critères de choix). Sur le plan statutaire, ces assemblées désigneront les délégués qui représenteront chaque section à l'Assemblée générale du mois de décembre. Les rendez-vous sont fixés à Saint-Apollinaire lundi 23 novembre à 14 h (13 rue François Mitterrand - salle Safer), à Ampilly-le-Sec jeudi 26 novembre à 9 h 30 (2 rue de la maison commune - salle des fêtes) ainsi qu'à Vitteaux jeudi 26 novembre à 14 h 30 (2 rue Guéniot - salle Guéniot).

Assemblées cantonales du GDS

Les assemblées générales du Groupement sanitaire de Côte d'Or débutent le 3 novembre. L'ordre du jour sera le même à chaque rendez-vous avec les activités et le bilan financier de la dernière campagne (présentés par le président cantonal), le bilan sanitaire 2014-2015 et détail des mesures concernant la prophylaxie 2015-2016 en Côte d'Or, en particulier tuberculose bovine et FCO, (présenté par les services vétérinaires), cotisations et tarifs de prophylaxie, fonds national agricole de mutualisation sanitaire et environnementale (FMSE), IBR : nouvelles mesures réglementées, bilan départemental et cantonal, plans de maîtrise sanitaire : BVD, paratuberculose, caisse coup dur, déchets vétérinaires, maladies émergentes (besnoitiose, BHV4), questions diverses. Les rendez-vous: Sombernon (vendredi 20 novembre à 9h30 au restaurant le Spuller), Pouilly-en-Auxois (vendredi 20 novembre à 14h30 à la salle polyvalente), Semur-en-Auxois (mardi 24 novembre à 9h30 à la maison des associations), Montbard (mardi 24 novembre à 14h30 à la salle de la mairie), Précy-sous-Thil (mercredi 25 novembre à 9h30 à la salle de la mairie), Saulieu (jeudi 26 novembre à 9h30 au centre social), Liernais (jeudi 26 novembre à 14h30 à la Maison familiale), Châtillon-sur-Seine/Laignes/Montigny (vendredi 27 novembre à 9h30 à la salle de la mairie de Belan), Baigneux-les-Juifs (vendredi 27 novembre à 14h30 à la salle des fêtes de Poiseul-la-Ville), Précy-sous-Thil (lundi 30 novembre à 9h30 à la salle de la mairie), Mirebeau-sur-Bèze/Pontailler-sur-Saône (mardi 1er décembre à 9h30 à la salle de la coopérative de Mirebeau), Auxonne/Genlis (mardi 1er décembre à 14h30 à la salle du stade de foot à Champdotre), Beaune/Gevrey/Nuits (mercredi 2 décembre à 9h30 à la mairie de Saint-Bernard), Nolay (mercredi 2 décembre à 14h30 à la salle du Conseil municipal), Is/Grancey/Selongey (jeudi 3 décembre à 14h30 à la salle Charbonnel à Is), Fontaine-Française (vendredi 4 décembre à 14 heures à la salle de la mairie).

Promotion des filières locales

Le Conseil départemental en remet une couche

L'opération «Burger Cœur de Côte-d'Or» s'est déroulée la semaine dernière au collège de Selongey.


Conseil départemental

Les élèves «cuisiniers» en compagnie, notamment, de Gilles Wloszczowski (principal du collège) et de Catherine Louis (vice-présidente du Conseil départemental).



Conseil départemental

Ça se passe comme ça à Selongey !

Après le steak haché Charolais de Bourgogne en 2012, le bœuf bourguignon 100% local en 2013 et la volaille 100% locale en 2014, le Conseil départemental de Côte d'Or a lancé une nouvelle opération évènementielle visant à soutenir les acteurs des filières agricoles du département. *«Burger Coeur de Côte d'Or»* s'est déroulée vendredi dernier au collège Champ Lumière de Selongey. Les élèves ont préparé un burger composé de trois produits locaux : du steak haché *«Charolais de Bourgogne»*, de l'Époisses et du ketchup de cassis venant de la Ferme Fruirouge de Concœur près de Nuits Saint Georges. *«Cette journée avait pour objectif de médiatiser ce qu'il se fait sur notre territoire. Il se réalise des choses intéressantes en faveur des productions locales et nous souhaitons inciter leur développement par cette mise en lumière et notre soutien financier»* relève Marc Frot, président de la commission agricole du Conseil départemental. *«Cette promotion ne réglera pas à elle seule les problèmes des agriculteurs mais saura apporter, au même titre que les autres promotions, des éléments de réponses pour un approvisionnement local»* ajoute l'élu. Pour rappel, le Conseil départemental mène une démarche en faveur du développement des filières agricoles locales depuis 2011 avec différents partenaires : Chambres consulaires, producteurs, distributeurs et restaurations collectives. Les objectifs sont clairement identifiés : soutenir la production locale, assurer un approvisionnement de qualité aux Côte d'Oriens, maintenir l'emploi local et l'activité en milieu rural, entretenir les paysage, maintenir les petites exploitations et les liens producteurs et consommateurs.

AURÉLIEN GENEST

Souvenirs de la Ferme de Janne

Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or avaient déjà opté pour un burger local en juin dernier lors de la fête départementale qui s'était tenue à Dijon. Le *«Burger des Ducs»* avait une composition similaire avec du pain fourni par un boulanger travaillant avec Dijon Céréales, de la moutarde au cassis venant de l'entreprise Fallot, un steak produit dans le département, du cresson venant de Flacey et de l'Époisses provenant de la fromagerie Berthaut. L'objectif était là aussi la mise en avant du savoir-faire local et la sensibilisation du grand public à de modes de consommation de proximité et de qualité. Les ventes s'étaient malheureusement montrées en deçà des espérances des JA avec un public citadin qui n'avait, en majorité, fait que *«passer»*. Les organisateurs constataient alors un comportement tout autre que celui constaté lors des fêtes départementale organisées en campagne, où une grande partie du public se restaure durant la manifestation.

Produits végétales

Le point sur la moutarde

La Chambre d'agriculture dévoile plusieurs aspects caractérisant le début de campagne.


Les plantes sont pour l'heure bien développées. Les surfaces dédiées à cette culture sont au centre de plusieurs interrogations.

Ensemencées dans de bonnes conditions durant la deuxième quinzaine de septembre, les cultures de moutarde sont aujourd'hui bien développées. Des levées satisfaisantes couplées à des températures relativement clémentes ont été propices à un bon accroissement de l'appareil végétatif. Les parcelles ont toutefois été attaquées par plusieurs ravageurs et notamment par les grosses altises et les carabes qui ont nécessité plusieurs interventions des agriculteurs suite aux recommandations, notamment, de Moutarde Actu, documentation rédigée et publiée par les techniciens de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or en direction des adhérents de l'APGMB, l'Association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne. Plus spécifiquement au secteur de la plaine dijonnaise, des limaces ont également sévi dans les cultures et ont elles aussi impliqué des interventions et des ressemis.

Des surfaces en moins

L'un des faits marquants de l'actuelle campagne est une baisse assez significative des surfaces ensemencées. De 5 164 hectares en 2014/2015, la sole totale 2015/2016 se retranche aux environs de 4 330 hectares, soit une diminution de plus de 800 hectares. Une demande moindre des industriels en est l'unique raison. Une récolte relativement décevante en qualité en 2014 aurait contraint les industriels à revoir leurs objectifs. Mais devant le bon aspect qualitatif de la récolte 2015, ces industriels reviendraient progressivement sur leurs positions en demandant finalement des tonnages plus importants. Cela n'est pas sans poser de problèmes : les possibilités agricoles deviennent restreintes, les agriculteurs ayant déjà fait leurs choix dans leurs assolements. Les très mauvais résultats obtenus cette année en moutarde de printemps n'inciteraient pas les exploitants à renouveler l'expérience en début d'année 2016, la moutarde d'hiver étant largement préférée. *«Cependant, en terres à bon potentiel, il reste possible de faire des bons rendements en moutarde de printemps, lorsque les printemps restent dans les «normales». La filière reste en attente de surfaces de printemps à implanter, d'autant plus que les graines récoltées des semis de printemps est toujours de bonne qualité»* assure Jérôme Gervais, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. *«Comme cela avait été exposé lors de la dernière assemblée générale de l'APGMB, les industriels déplorent la difficulté d'obtenir les mêmes pâtes d'une année sur l'autre. Leurs commandes sont toujours effectuées en décalé par rapport à la récolte, en l'occurrence au mois de juin»* ajoute sa collège Laure Ohleyer, informant de premières commandes supplémentaires effectuées le mois dernier. Malgré ces aléas liées aux surfaces de production, le nombre de producteurs est resté aux alentours de 250. Le prix de la campagne 2015-2016 sera quant à lui en légère hausse, passant de 800€/t aux environs de 815€/t. Contact : Jérôme Gervais (06 87 76 30 96).

AURÉLIEN GENEST

Point accueil installation

Le bureau où tout commence

Une structure spécifique à l'installation, basée à Bretenière, accueille et informe toute personne désirant se lancer en agriculture.



Près de 200 entretiens individuels ont été réalisés depuis le début de l'année.

Comment s'installer en agriculture ? Quelles sont les possibilités, les soutiens à envisager, les démarches et le chemin à suivre ? Autant de questions posées chaque semaine dans un des bureaux du deuxième étage de la nouvelle Maison de l'agriculture de Bretenière, à seulement quelques mètres des locaux de Terres de Bourgogne. *«Ici, c'est le Point accueil installation, anciennement appelé Point info installation !»* présente l'animatrice Maëlle Sureau, *«il s'agit d'une structure neutre, sans la moindre orientation politique, qui est présente dans tous les départements»*.

«Débroussailler le terrain»

Plus de 200 personnes ont déjà été accueillies et renseignées depuis le début d'année, 223 visites avaient été recensées en 2014 dans les anciens locaux du 42, rue de Mulhouse à Dijon. *«Nous accompagnons toutes celles et tous ceux qui ont un projet en agriculture, nous abordons toutes les dimensions de celui-ci. Nous parlons aussi bien de productions, de volumes, de surfaces, de bâtiments, d'investissements, de main d'œuvre, de soutiens que d'autres aspects somme celui des vacances et des remplacement possibles durant les futures indisponibilités»* poursuit Maëlle Sureau. Si certains candidats sont déjà bien avancés dans leurs réflexions, d'autres n'en sont qu'aux prémices. *«C'est un peu à l'image des profils du public que nous recevons : ils sont très variés»* indique l'animatrice. Aucun profil type ne peut être établi : *«tous les âges et sexes sont en effet représentés. Même si la tranche d'âge des 20-30 ans est majoritaire, l'an passé, nous avons reçu cinq personnes qui avaient plus de 50 ans»* relève Maëlle Sureau.

Place à l'originalité

Si les projets les plus convoités s'intéressent majoritairement à des systèmes de polyculture-élevage, à la viticulture et aux grandes cultures, la diversification semble avoir de plus en plus la cote auprès des candidats, avec parfois des idées *«sortant de l'ordinaire»* : *«certains prévoient de se consacrer intégralement à la diversification, d'autres envisagent de créer un atelier de ce type en supplément de leur production principale. Une personne que j'ai rencontrée récemment souhaitait par exemple se lancer dans un élevage d'insectes, orienté aussi bien dans l'alimentation humaine que dans l'approvisionnement de pisciculture»* enchaîne l'animatrice. Spécialisée dans un public directement issu du milieu agricole, Maëlle Sureau est épaulée par trois autres conseillers dans cette fonction d'accompagnement avec Julien Morisot (pour la viticulture), Claude Delaporte (pour les personnes ne possédant pas de diplôme agricole) et Corine Garnier-Penning (public hors cadre-familial). Les projets *«moins classiques»* sont d'ailleurs majoritaires chez ces personnes n'étant pas issues du milieu agricole (voir encadré).

Aucun jugement

«Quelles que soient les questions qui nous sont posées, souvent très variées, nous ne portons jamais de jugements sur les projets des candidats. Nous ne sommes pas là pour ça» insiste Maëlle Sureau, *«nous tâchons de les aiguiller au mieux, en les amenant à réfléchir sur tous les aspects auxquels ils n'auraient pas pensé»*. Un peu plus de soixante-dix installations accompagnées par le PAI sont recensées chaque année dans le département, *«notre but premier n'est pas de faire le plus d'installations possibles, nous souhaitons avant toute chose que les installations réussissent et durent dans le temps !»* termine l'animatrice.

Contact :
info.installation21@laposte.net
ou 03 80 68 67 72.

Aurélien Genest

Les orientations des hors cadre familiaux

Corine Garnier-Penning, conseillère au Point accueil installation, évoque ses différentes rencontres avec le public hors cadre agricole : *«En grande majorité, les candidats non issus du milieu agricole veulent produire des biens de qualité et souvent aller jusqu'au bout de la valorisation, en transformant et en vendant directement leurs produits aux consommateurs. En productions végétales, je rencontre régulièrement des candidats qui souhaitent développer des productions céréalières , maraichères ou plantes aromatiques et médicinales : nombre de ces projets comportent un volet transformation et vente directe. En productions animales, beaucoup de projets sont basés sur l'élevage de caprins ou ovins lait, volailles fermières de chair ou pondeuses, porcs fermiers avec là aussi, une transformation des produits et vente en circuits courts. Les projets apicoles sont également assez courants. Nous recevons régulièrement des personnes qui envisagent de créer une exploitation équestre (élevage, pension de chevaux ou enseignement) ou un élevage canin. De façon plus exceptionnelle, voire unique, j'ai déjà rencontré des personnes souhaitant se lancer dans un élevage de reptiles (serpents, gekkos...), dans une production de fleurs comestibles ou encore de spiruline, qui est une algue avec de grandes qualités nutritionnelles. Pour différentes raisons, tous ces projets n'aboutissent pas».*

▸ Formations

Immunité naturelle des bovins : l'entretenir et l'améliorer (en partenariat avec le GDS)
1ère quinzaine de décembre (1 jour) à Châtillon sur Seine
Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Optimiser la gestion de son entreprise de travaux agricole avec Mes P@rcelles (2 jours)
1er et 8 décembre à Châtillon sur Seine ou 3 et 10 décembre à Bretenière. Anne Hermant, CA21 – 03 80 68 66 61 – anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Systèmes de Défenses naturelles (SDN) et sucres (1 jour)
1er décembre à Aiserey
Mathilde Matrat, CA21 – 03 80 91 06 76 – mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Soigner ses animaux avec l'ostéopathie
10 et 11 décembre – secteur auxois
Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Éleveur infirmier de ses bovins : s'orienter autour des symptômes(en partenariat avec le GDS)
1ère quinzaine de décembre (1 jour), secteur auxois
Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr





▸Agenda

24/11 Soirée «*génétique*» à Saint Germain de Chassenay
Une soirée «*génétique*» est organisée par la coopérative d'insémination artificielle Elva Novia, mardi 24 novembre, à partir de 19h30, à Saint-Germain-Chassenay.

27/11 Réunion technique sur le risque météo à Prémery
Les GDA et CETA, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, organisent une réunion technique sur le thème «*gestion financière du risque climatique*», vendredi 27 novembre prochain de 10h à midi, à la salle sociale (Rue Ambroise Croizat) à Prémery (à côté de l'EHPAD Les Colchiques). Cette intervention sera réalisée par Sara Albert, ingénieure commerciale chez Météo Protech, société de courtage en assurance et réassurance. Elle aide les entreprises du monde agricole à se prémunir des conséquences financières du changement climatique, à partir de ses propres bases de données météo et de sa propre plateforme de tarification.

27/11 Réunion d'hiver avec les instituts à Prémery
Les GDA et CETA, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, organisent une réunion technique d'hiver, avec les représentants des Instituts Arvalis et Terres Inovia (ex-Cetiom), vendredi 27 novembre, de 13h45 à 17h, à la salle sociale de Prémery, rue Ambroise Croizat (à côté de l'EHPAD Les Colchiques). Programme : 14h, introduction; 15h15, Comment gérer les ravageurs du colza à l'automne; 14h45, céréales ; 15h20, comment expliquer les faibles teneurs en protéines des blés en 2015 ?; 15h40, les leviers pour faire de la protéine sur blé tendre ; 16h, la gestion des campagnols des champs ; 16h40, soja : inoculation, désherbage et récolte avec une coupe flexible ; 17h, pistes de recherche et nouveaux programmes R&D multipartenaires ; 17h15, clôture. Toutes les informations sur www.bourgogne.chambagri.fr.

Soirée élevage de la FDSEA 58 à Châtillon-en-Bazois

Choix individuels et combat syndical pour une qualité valorisée

La soirée élevage de la FDSEA 58, qui s'est tenue traditionnellement à Châtillon-en-Bazois, jeudi 12 novembre, a donné la parole à Christian Bourge, conseiller économique de la Chambre d'agriculture et Jean-Pierre Fleury, président de la Fédération nationale bovine (FNB).


Jean-Pierre Fleury, l'éleveur côte-d'orien président de la FNB, s'en est pris aux pratiques «*industrielles*» du groupe Bigard et a exhorté ses collègues à résister.

Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA58, avait annoncé la couleur, en introduisant la soirée, devant plus de 170 éleveurs, à Châtillon en Bazois : «*nous allons prendre de la hauteur..., de la hauteur par rapport au monde de l'élevage, avec Christian Bourge, de la Chambre d'agriculture, qui réfléchit à la cohérence de nos systèmes en faisant le tour des fermes, pas en lisant des livres, et qui met en évidence les différences entre les différents modes d'élevage ; de la hauteur de vue nationale, avec Jean-Pierre Fleury, le président de la FNB, qui exposera une vision nationale du marché du broutard et des éclairages sur ce qui passe en Italie alors que nous connaissons chaque semaine de nouvelles déceptions ; et enfin de la hauteur en montant ensemble à Château-Chinon où certains de nos adhérents ont aujourd'hui déchargé des broutards devant la sous-préfecture et où nous iront dialoguer avec le représentant de l'État*».

De fait, la soirée élevage du 12 novembre, devenue le rendez-vous incontournable des professionnels adhérents ou non de la FDSEA 58, a fait le plein: plus de 170 éleveurs sont venus s'imprégner des réflexions des responsables de l'élevage avec une stratégie de communication inédite : «*face à la crise, mon système d'exploitation, mes marges de manoeuvre*» était le thème choisi des débats, laissant la place à des interprétations individuelles autour des chiffres et des leviers que chacun, dans le contexte troublé, peut s'approprier pour s'adapter. Avec une nécessaire remise en cause, au-delà des «points de détresse» -qu'ils ne maîtrisent pas- qu'ont essuyé les éleveurs depuis plusieurs années...

Remise en question individuelle

De la façon la plus sobre, la plus argumentée et détaillée par des statistiques départementales, la plus mûrie aussi, Christian Bourge s'est essayé à dévoiler la situation de l'économie globale de l'exploitation dans la Nièvre. Il a balayé, diaporama à l'appui, les trois forces en mouvement : l'efficacité du système de production, l'efficacité du travail ou la productivité et l'efficacité de la levée de capitaux, la part la plus angoissante. Sans rentrer dans les détails chiffrés, nombreux et précis, les éleveurs ont écouté avec beaucoup d'attention les éléments fournis par le conseiller de la Chambre d'agriculture.

Si le gain de kilos ou de quintaux constitue bien la meilleure marque de l'efficacité du système, la façon d'y arriver est diverse dans le département et la productivité n'est pas extensible. La ligne de fracture se situe «*autour de 85 vêlages*», à partir de laquelle les fonctions d'administration, d'information, de formation, de relations peuvent être vite négligées au profit de la production. Ce qui ne constitue pas une solution idéale pour les éleveurs à qui l'on demande tant et qui doivent pouvoir souffler pour avancer. Des solutions sont parfois adoptées pour accroître la productivité, plus coûteuses en capitaux, ce qui leur fait parfois mettre le doigt dans un engrenage dangereux : augmenter la productivité par plus d'investissements dans un contexte économique déprimé et peu lisible à terme qui fragilise leur capacité d'arbitrer. Christian Bourge a évoqué, parmi tous les chiffres dévoilés, un pourcentage qu'il présente comme de «*confort*», celui de l'EBE sur le produit, qui devrait atteindre au moins les 35%, en jouant sur les différents leviers techniques et économiques de l'exploitation, pour assurer un peu de sécurité économique. Le conseiller a indiqué que «*l'économie d'une ferme, c'est l'aboutissement de son fonctionnement*». Pour des vaches mises à l'herbe, les leviers reposent sur les structures de la reproduction, le fonctionnement du troupeau sur 12 mois, la qualité du cheptel, le prix de vente et la préparation à la vente... Pas seulement sur le prix de vente qui ne doit pas faire oublier la responsabilité des arbitrages individuels... Et l'importance des choix technico-économiques, notamment pour les plus jeunes, en début de carrière...

Le prix du minerai industrialisé

Si les options technico-économiques ne sont pas anodines, une ferme doit pouvoir vendre sa production à un prix suffisant pour couvrir -à tout le moins- ses coûts de production et permettre aux éleveurs d'en vivre... Jean-Pierre Fleury, saluant à plusieurs reprises le travail de Christian Bourge, n'en a pas moins, en tant que représentant de la base, voulu insister sur ce paramètre vital, qui monopolise une grande partie de son action syndicale. «*La FNB est là pour dire ce que vous pensez*» a-t-il lancé au cours des trois quarts d'heure de son intervention ciselée et vigoureuse. Ciselée lorsqu'il rappelle que «*depuis 20 ans, les prix à la consommation ont augmenté de 62% alors que ceux à la production n'ont augmenté que de 18%. On culpabilise les éleveurs en leur expliquant que les consommateurs n'achèteraient plus si les prix augmentaient. C'est faux ! Une hausse de 50 centimes payés aux producteurs, cela aurait un impact de 1,70 euros par mois sur le ticket du consommateur. Une tasse de café !*». Vigoureuse aussi quand Jean-Pierre Fleury évoque la répartition des marges dans la filière, «*sujet n°1 depuis le 17 juin*», et les stratégies marketing des transformateurs qui se contentent de logiques industrielles : «*Pour montrer que vous ne faites pas du minerai, n'empilez plus de vaches en plus ! C'est l'inverse que l'on veut : passer du plus et du moins bien à du moins et du mieux*» ! Le président de la FNB a remis en cause fermement la stratégie qui consiste à priver le charolais de segmentation du marché, autour de productions de qualité valorisées par les éleveurs, monopolisées par des enseignes comme Bigard qui veulent créer leur propre segmentations dans la distribution, en confisquant la relation entre les producteurs et les consommateurs... Jean-Pierre Fleury s'est enfin montré intraitable : «*Bigard veut du muscle. Il y a un écart de 50 centimes avec la Limousine. C'est inadmissible ! A qualité égale, au nom de quoi ? Nous ne pouvons pas laisser faire ça*» !



Christian Bourge, le conseiller économique de la Chambre d'agriculture, en première partie de soirée, a passé au crible les références d'exploitations dans la Nièvre et évoqué les leviers d'une remise en question des systèmes.

EMMANUEL COULOMBEIX

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Après la visite de 80 Nivernais en Haute-Vienne

Vers des ateliers d'engraissement collectif dans la Nièvre ?

La Chambre d'agriculture a organisé une visite, le 29 octobre dernier, d'un atelier d'engraissement collectif, en Haute-Vienne, mis en place il y a trois ans par trois éleveurs de limousines. De quoi donner des idées...



Les Nivernais ont été reçu à Meilhac (87), le 29 octobre dernier, dans le bâtiment d'engraissement collectif de la SCEA ECBV87.

La conjoncture économique et sanitaire de l'élevage, dans la Nièvre, est propice à des remises en cause et des réflexions professionnelles. L'engraissement, une arlésienne qui circule depuis plus de vingt ans de ferme en ferme, même si le gros de la production est orientée vers les broutards, est un exemple de solution que pourraient être tentés de mettre en œuvre certains Nivernais. Et le travail en commun, qui est à la mode, pourrait en constituer un mode de facilitation. Ce n'est pas pour rien que près de 80 éleveurs nivernais, le 29 octobre dernier, ont donc répondu à l'appel de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, qui organisait un voyage d'étude dans une telle structure, en plein cœur du berceau limousin, en Haute-Vienne.

230 places d'engraissement

A Meilhac, depuis le 20 mars 2012, trois éleveurs limousins -deux associés de l'EARL du coq au bœuf et 1 associé de l'EARL des Peyrades- ont décidé de se regrouper dans un atelier d'engraissement collectif. La SCEA ECBV 87 est une société qui leur permet de mutualiser les investissements et réaliser des économies d'échelle, de bénéficier d'équipements performants, de profiter des expériences de chacun et de réaliser des lots à l'engraissement homogènes. Les trois associés mettent en pension leurs jeunes animaux dans l'atelier, bâti chez l'un d'eux, leur propriété étant conservée par chaque apporteur. Enfin, le maïs ensilage et les céréales nécessaires à l'alimentation sont apportées par chaque ferme pour la finition des animaux. Le bâtiment dispose de 230 places avec parc de contention et bascule ainsi que des silos plus un tracteur et une pailleuse (+ un télescopique en Cuma).

180 000 euros d'investissement

Après les études chiffrées et les objectifs individuels et collectifs de chaque associés, la nouvelle société a décidé, à l'unanimité de réaliser l'investissement de 180 000 euros. Rapporté à la place d'engraissement, cela revient à 900 euros, sachant que l'engraissement suit un cycle de 6 à 7 mois. Les éleveurs achètent aussi des broutards, en plus des leurs, afin de répondre à la demande de leur groupement. Et les retours financiers n'ont pas traîné. En moyenne, la SCEA bénéficie, depuis 2013, de 106 euros à 238 euros de marge supplémentaire par génisse d'embouche et de 60 à 277 euros de marge supplémentaire par taurillon d'embouche. De quoi faire réfléchir en ces temps de contexte économique tendu pour l'élevage de broutards. *«Cela a fait réfléchir les Nivernais qui sont venus en Haute-Vienne. Je pense qu'à l'avenir, il peut y avoir quelques projets dans le département car si personne ne maîtrise les prix, les bovins finis se vendront toujours»* expliquait Jean-Louis Bridier, le conseiller de la Chambre d'agriculture, la semaine dernière.

E.C.

Droit de réponse

A propos d'I.B.R

Le communiqué signé par E.Bernard, paru le 13 novembre dernier dans Terres de Bourgogne, appelle plusieurs remarques de la part des membres du Bureau du Groupement de Défense Sanitaire :
Au-delà du constat partagé sur la nécessité d'éradiquer rapidement l'I.B.R., il convient de noter que l'envoi du courrier à 387 éleveurs nivernais, possédant moins de 10 bovins séropositifs I.B.R. a été décidé lors de la réunion du Bureau du 23 septembre dernier. Il a été en effet jugé important d'informer ces éleveurs du contenu de l'Arrêté Ministériel dont la parution était annoncée pour l'automne.

Ce courrier alerte sur le contenu de cet Arrêté de la manière suivante:
«Trois mesures de cet Arrêté risquent d'être particulièrement contraignantes:

Les bovins connus IBR positifs se verront attribuer une Asda orange ou jaune avec un marquage «bovin positif IBR». Ils seront alors destinés à l'abattoir ou aux ateliers dérogataires. Ils ne pourront plus aller en centres de rassemblement, ni dans les différents marchés.

Les cheptels qui posséderont au moins un bovin positif devront dépister les bovins de 12-24 mois (en plus des bovins âgés de plus de 24 mois déjà dépistés).

Enfin, un contrôle IBR réalisé par le vendeur dans les 15 jours précédent la vente sera exigé pour les bovins ne détenant pas d'appellation «Indemne en IBR». Il sera complété par un second contrôle entre 15 et 30 jours après leur introduction dans le cheptel acheteur.

Dans ce contexte, il est donc préférable d'éviter ces contraintes à venir en éliminant le ou les derniers bovins positifs IBR que vous détenez et de prendre contact avec nous pour préparer la qualification de votre élevage.
Pour débuter le protocole d'appellation IBR, il est nécessaire de sortir le dernier bovin positif de votre élevage au minimum 1 mois avant le début des prophylaxies annuelles».

Fallait-il attendre la parution de ce texte au Journal Officiel ou était-il préférable de prévenir près de 400 éleveurs avant le début de la campagne de prophylaxie pour leur conseiller de se préparer en réformant dès que possible leurs derniers bovins positifs ?
Le Bureau du GDS a fait le choix d'informer sans tarder ses adhérents ; la réaction favorable de la majorité des éleveurs concernés prouve que cette décision était la bonne.

En aucun cas, l'envoi de cette lettre ne relève d'une initiative individuelle.
Enfin, le Bureau du GDS affirme son entière confiance à Rodolphe Morizot, gravement pris à partie par le signataire de ce communiqué.

GDS DE LA NIÈVRE

► Formations

24/11 *«Gestion alternative de la santé en ruminants bio»*
Le Service d'éco-développement agrobiologique et rural de Bourgogne (Sedarb) organise une formation sur *«la gestion alternative de la santé en élevage ruminants bio»*, le 24 novembre, de 9h à 17h30, dans la Nièvre (le lieu sera défini en fonction de l'origine des participants). Cette formation s'adresse à des éleveurs de bovins récemment convertis à l'agriculture biologique et à des éleveurs de bovins conventionnels qui souhaitent découvrir d'autres pratiques. Elle sera animée par le Dr vétérinaire Gilles Grosmond (Hippolab). Inscriptions, programme et renseignements auprès d'Aurélie Billon au 03 86 72 92 20 ou par mail à aurelie.billon@sedarb.org.

Certiphyto (Certificat individuel)
Le CFPPA du morvan organise une session de formation spécifique AB, les 8 et 16 décembre 2015.
Lieu : Château-Chinon
Durée : 2 jours
Public : Responsables d'exploitation agricole
Financeur : Vivea
Contacts : Claude Girerd et Magali Allard
Inscriptions avant le 27 novembre 2015
Programme et bulletin d'inscription sur demande à cfppa.chateau-chinon@educagri.fr ou au 03 86 79 49 30 Dans le cadre d'Ecophyto 2018, tout agriculteur appliquant des produits phytosanitaires devra être détenteur du Certiphyto. Obligatoire dès l'automne 2015, le Certiphyto est valable 5 ans. Cette obligation peut concerner également les producteurs bio, même s'ils n'interviennent que ponctuellement, et avec une gamme de produits limitée.

26/01/2016 *«Bien étiqueter ses produits fermiers»*
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème *«bien étiqueter ses produits fermiers»*, le 26 janvier 2016 prochain. Contact: Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

26/01/2016 *«manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage»*
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation, le 19 mai 2016, sur le thème *« manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage»*. Contact: Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

Insémination artificielle

La Cecna ouvre son antenne à Corbigny

Lundi 9 novembre, en fin de marché, la coopérative d'insémination artificielle Cecna a ouvert, après deux ans d'attente, son antenne au sein de la Sicagemac.



Philippe Guillien, Jean Doudeau et Pierrick Drevillon ont inauguré, lundi matin, l'antenne de Corbigny de la Cecna.

L'opérateur, qui disposait de deux antennes à Lucy-les-Bois (89) et Varzy (58) vient donc de regrouper ses sites et ses sept inséminateurs dans un bungalow, provisoire, au marché au cadran. Selon Pierrick Drevillon, le responsable de l'équipe, *«nous étions trop éloignés des éleveurs, de leur quotidien, de leurs besoins. Ainsi, nous allons pouvoir les accompagner et partager leur vie»*.

L'idée de venir à la Sicagemac remonte à deux ans et est née de l'envie de son président, Philippe Guillien, de *«ramener de l'animation sur le marché»*. Après deux ans d'attente, dont un rien que pour les travaux d'aménagement (lignes de téléphone spécifiques, approvisionnement, azote pour le stockage des doses de semences...), la Cecna est désormais dans ses murs à Corbigny. Lundi, une inauguration en bonne et dûe forme, à la fin des enchères, a permis de sensibiliser les éleveurs présents. L'IA, dans la Nièvre, ne représente que 6% des plus de 200 000 vaches du territoire, ce qui est peu, mais la coopérative se fixe des objectifs commerciaux ambitieux : *«augmenter de 2 à 3% par an à partir de 2016, sachant qu'un inséminateur peut faire 3000 inséminations par an»*. Présente entre Nevers et Paris, pour l'IA des laitières, des chevaux, des chiens et même des girafes, la Cecna veut devenir une référence dans l'allaitant, et notamment dans la race charolaise. Elle rappelle que c'est elle qui a produit Lorcini, le taureau charolais le plus gros exporté dans le monde entier. Il est né à Pontigny, à 10 km de son centre d'insémination icaunais.

E.C.

Foire-concours de la Nocle Maulaix

Plus d'animaux qu'en 2014

La foire-concours de La Nocle Maulaix s'est tenue samedi 14 novembre, comme chaque année, au pied de l'église de la commune du Sud de la Nièvre. A la satisfaction de ses organisateurs, malgré le difficile contexte économique et sanitaire...

Président du Comité d'organisation, Joël Pautet affichait sa satisfaction, samedi soir vers 18h. *«Malgré la conjoncture, alors que nous avons démarré tard du fait de la FCO, cette année, nous accueillons une quarantaine de bêtes . C'est plus qu'en 2014 et le public est venu plus nombreux. Et, de l'avis des membres du jury, le niveau qualitatif est assez relevé. Ils ont eu du mal à départager les animaux»* indiquait-il, après la remise des prix. Tout l'après-midi, ce sont donc près de 40 bovins charolais qui se sont affrontés dans les différentes sections (dont 3 en veaux inscrits et 3 en veaux non inscrits), sous l'œil de MM. Jean-Michel Chatillon et Jean Chevalier, les jurys venus de Saône-et-Loire. Vers 17h, au bout d'un suspense dont seules les foires-concours de la Nièvre ont le secret, le traditionnel Super prix d'honneur des veaux mâles non inscrits de toutes les foires-concours non reconnues de la Nièvre a été officiellement proclamé. Il s'agit de Lampion, un veau présenté par le Saône-et-Loirien Roland Montcharmon, qui avait été jury ici il y a deux ans, et qui avait qualifié son animal, il y a quinze jours à la Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour (1er prix d'honneur). Côté prix d'honneur des veaux mâles inscrits et non inscrits, ce sont Lieutenant et Léopard, veaux appartenant respectivement au Gaec Pautet et à l'EARL Renaud, qui ont été récompensés.

Pour autant, *«il y a un peu de commerce mais cela reste assez calme»* a admis Joël Pautet qui fait une analyse plus fine encore : *«ce qui fait l'hésitation à acheter de certains éleveurs, c'est que l'on sait que les prix sont bas»*. La FCO est passée par là. Même l'organisation de la foire-concours s'en est trouvée chamboulée : *«Nous avons décidé de l'organiser avant l'institution de la zone réglementée unique mais la DSV a donné son feu vert il y a un mois. Je regrette que la zone n'ai pas été créée plus vite. Si cela avait été le cas, nous aurions eu plus d'animaux, sasn doute plus de ventes et nous aurions pu nous organiser plus tôt»*. Samedi, en tout cas, les éleveurs qui sont venus ne sont pas venus pour rien. Outre les récompenses, qui font toujours bon effet dans les cours de ferme, ils ont participé à l'animation agricole d'un village et d'un canton qui, une fois par an, n'attendent que çà.

Emmanuel Coulombeix



Les prix d'honneur des veaux inscrits et non inscrits sont allés au Gaec Pautet et à l'EARL Renaud.



Le palmarès

Super prix d'honneur des veaux mâles non inscrits de la Nièvre : 1er, Lampion présenté par Roland Montcharmont (71) ; 2è, Beauzon frères (Préporché) ; 3è, Fréderic Renaud (Diennes-Aubigny).
Prix d'honneur veaux inscrits : 1er, Gaec Pautet ; 2è, EARL Terreau ; 3è, Eric Lacombre.
Prix d'honneur veaux non inscrits : 1er, Léopard présenté par Frédéric Renaud (Diennes-Aubigny).
Prix d'honneur taureaux 18 mois : Eric Compot (Beaumont-Sardolles).
Prix d'ensemble veaux inscrits : 1er, Eric Lacombre ; 2è, EARL Terreau.
Prix d'ensemble veaux non inscrits : 1er, Gaec Pautet ; 2è, EARL Renaud ; 3è, Roland Montcharmont.
Génisses d'élevage : 1er prix, Thierry Martin ; 2è, Gaec Pautet.
Veaux désaisonnés : 1er prix, François Bouche.
Veaux inscrits section 1 : 1er, Gaec Pautet ; 2è, Eric Lacombre ; 3è, EARL Terreau.
Veaux inscrits section 2 : 1er, Eric Lacombre ; 2è, Eric Compot ; 3è, EARL Renaud.
Veaux inscrits section 3 : 1er, EARL Terreau ; 2è, Eric Lacombre.
Veaux non inscrits section 1 : 1er, EARL Renaud ; 2è, Gaec Pautet ; 3è, Gaec Pautet.
Veaux non inscrits section 2 : 1er, EARL Renaud ; 2è, Roland Montcharmont ; 3è, Nicolas Beauzon.
Veaux non inscrits section 3 : 1er, EARL Renaud ; 2è, Roland Montcharmont ; 3è, Thierry Martin.
Taureaux 18 mois inscrits : 1er, Eric Compot ; 2è, Elisabeth Martin ; 3è, Elisabeth Martin.
Taureaux 18 mois non inscrits : 1er, Elisabeth Martin ; 2è, Gaec du Champ Morin ; 3è, Gaec du Champ Morin.

Action syndicale à Château-Chinon

Des broutards devant la sous-préfecture

Jeudi 12 novembre, à l'appel des cantons FDSEA de Château-Chinon, Montsauche-les-Settons et Moulins-Engilbert et des JA, des éleveurs ont entrepris le siège de la sous-préfecture de Château-Chinon. De 16h à plus de minuit, ils ont déposé 7 broutards charolais devant les grilles, afin d'alerter l'État sur leurs situations financières catastrophiques.



En milieu d'après-midi, le 12 novembre, les éleveurs du réseau FDSEA/JA du Morvan ont fait le siège de la sous-préfecture de Château-Chinon, avec 7 broutards symboles de leurs difficultés économiques.

«*Vous êtes le représentant de l'Etat. Vous avez des numéros de téléphone. Nous voulons des décisions*». Ainsi Pierre Bobin, le président FDSEA du canton de Montsauche-les-Settons a-t-il engagé le dialogue avec François Rosa, vers 15h30, lui demandant d'ouvrir les jardins de la sous-préfecture afin d'y poser symboliquement ses sept broutards charolais. Le sous-préfet a opposé un refus poli aux délégués syndicaux (FDSEA et JA), expliquant que «*vous vous organisez comme vous le souhaitez pour manifester sur la voie publique mais que la sous-préfecture est une propriété privée et l'émanation de la représentation de l'État*» et qu'il ne saurait donc répondre favorablement à cette demande. Une demi-heure plus tard, les agriculteurs, une cinquantaine, ont donc installé un parc de contention devant le portail du bâtiment public, dispersé de la paille et fait sortir les animaux de la bétaillère. Jusqu'à plus d'une heure le lendemain matin, les broutards ont donc fait le siège du centre-ville de Château-Chinon, symboles de l'exaspération et du désarroi des professionnels. A plusieurs reprises, durant la soirée, le représentant de l'Etat a entendu et «*admis*» des témoignages poignants des éleveurs, qui sortent d'une «*crise sanitaire commerciale*», «*une bidouille*» due à la réglementation contre la FCO, avec des charges qui ont explosé pour nourrir les animaux ne pouvant être vendus durant plus de deux mois.

Ces animaux, quand ils partent aux enchères dans les marchés au cadran, sont payés à des prix bien inférieurs à ceux du mois de septembre, et cela alors que la période des vêlages s'annonce à grands pas et que les stabulations sont déjà pleines... L'urgence est prégnante, la tension et l'abattement bien palpables, l'impasse pointée du doigt quand «*quoiqu'il arrive, M. le sous-préfet, vous, vous êtes toujours payé à la fin du mois*» !

En fin de soirée, vers minuit et demie, les syndicalistes, qui avaient fait une déclaration officielle de manifestation tout en s'engageant à ne causer aucune dégradation, ont fait intervenir les responsables départementaux de la FDSEA et des JA, ainsi que de nombreux adhérents venus de la soirée «*élevage*» qui s'est tenue, un peu plus tôt, à Châtillon-en-Bazois (lire page 8).

Jean-Pierre Fleury en invité-vedette

Tour à tour, Emmanuel Bernard et Stéphane Aurousseau, les présidents de la section bovine et de la FDSEA 58, puis Alexandre Lorré, président des JA58, ont pris la parole devant François Rosa, pour lui dresser le tableau de l'élevage allaitant dans le département et faire remonter des griefs et des revendications : les promesses non tenues de la PAC et du Plan de soutien à l'élevage, l'embargo russe supporté seulement par les éleveurs, l'année blanche toujours pas en place, les mesures MSA promises aux éleveurs et qui ne concernent plus que ceux qui touchent moins de 4184 euros de revenus, la sécheresse de l'été, la FCO crise «*commerciale*», le rapport de l'OMS sur la viande «*cancérogène*», le jour où le commerce doit reprendre... «*Nous attendons des mesures de dégagement du marché, un abattage de broutards ou un geste des Pouvoirs publics sur la perte de valeur des broutards*» a résumé Stéphane Aurousseau, retraçant les différents «*coups de massue*» reçus par les éleveurs ces dernières années.

Et, en invité-vedette de la soirée syndicale venu soutenir les troupes, Jean-Pierre Fleury, le président de la Fédération nationale bovine (FNB) a fait part de son sentiment au sous-préfet : «*vous devez veiller à ce que des réponses soient apportées. Je crains que la base ne passe devant ses responsables, ça a déjà commencé ! La présence de ces broutards symbolise toutes nos difficultés. Nous, à la FNB, nous ne serons pas responsables car nous avons assez dit les choses aux Pouvoirs publics*» !

EMMANUEL COULOMBEIX

Dégâts des blaireaux

Rencontre sur le terrain

Les dégâts de blaireaux aux cultures se multiplient dans certains secteurs de la Nièvre. Ce problème, qui mobilise les agriculteurs et les chasseurs depuis plusieurs mois, a fait l'objet d'une rencontre de terrain, le 10 novembre, chez Hervé Tardivon, à Decize.

Les maïs sont encore sur pieds, juste avant que la moissonneuse ne vienne récolter ce qu'il en reste. Si tout est encore en place, ce 10 novembre, c'est qu'Hervé Tardivon a invité la FDSEA 58 ainsi que la DDT et la Fédération des chasseurs, à venir constater sur place l'ampleur des dégâts causés par les blaireaux à ses parcelles de bords de Loire. Des étendues entières de pieds sont couchés, éparpillés, sectionnés en biais à 30 cm du sol, signature distinctive des attaques du rongeur. Ici, à Decize, comme un peu partout dans le département, le fléau s'amplifie, causant des dommages financiers mportants aux agriculteurs et des conséquences pesantes pour le budget d'indemnisation des dégâts de la FDC 58. Etienne Berger, sensible à cette problématique depuis de nombreux mois, avait écrit au ministre de l'Écologie de l'époque, Philippe Martin, en février 2014. Depuis, plus rien... C'est que le blaireau n'est chassable à vue qu'en période de chasse, ce qui se complique quand ont sait que l'animal n'a une vie que nocturne, sans prédateur naturel, et qu'il peut être vecteur de maladies telles que la tuberculose. A l'époque, le président de la FDC alertait le Gouvernement sur le fait qu'après deux enquêtes nationales, déclinées dans la Nièvre, les statistiques avaient explosé : 431 terriers identifiés en 2014 sur les 38 communes tests, contre 197 en 2007, soit une augmentation de 120% (+97% de terriers habités). La seule parade serait de classer le blaireau sous statut de nuisible, selon Stéphane Lafranchise, le directeur de la FDSEA 58.

L'alternative au classement, qui permettrait de chasser et piéger, c'est pour l'instant la vénerie sous terre. «*Il s'agit d'un service public gratuit, mené par des louvetiers mandatés par l'administration*» a rappelé l'agente de la DDT 58, le 10 novembre, tout en concédant que ce sont «*les principes de santé et de sécurité publique qui commandent*» et que, compte-tenu de la vie nocturne des blaireaux, «*il n'est jamais certain de les trouver*».

Caractère de nuisibilité départemental ?

La fonctionnaire a tout de même insisté pour que soient «*remplies les fiches de nuisances, dès le moindre pare-choc endommagé sur la route, afin de faire remonter les demandes de classement au ministère*». Etienne Berger a admis que «*l'administration suit des textes et s'y tient et que le problème de sécurité publique, par exemple sur les ouvrages d'art, peut permettre de déclencher des battues administratives, mais jamais d'un point de vue agricole*». Du moins pour l'instant. Également responsable au sein de la Fédération nationale des chasseurs, le président de la FDC 58 indique que certains de ses collègues, dans d'autres départements, sont hostiles au classement en nuisible. Pour autant, il émet une proposition destinée aux Pouvoirs publics : «*introduire un caractère de nuisibilité pour certains départements qui rencontrent une réelle problématique liée au blaireau*».

La FDSEA 58 et la FDC ont convenu de se revoir et d'appuyer cette demande.



Les maïs d'Hervé Tardivon, à Decize, ont par endroits été totalement dévastés par les blaireaux.

E.C.

Soréal

Une certification frôlant l'excellence

Le site jovinien du fabricant de nutrition animale Soreal, engagé comme les autres usines du groupe dans une démarche de traçabilité et de référentiels vient de passer son grand oral annuel, avec à la clé un taux de réussite exceptionnel.



Les granulés sont fabriqués selon différents gabarits et coupés à la longueur voulue, en fonction des espèces d'animaux



Le site de fabrication d'aliments pour animaux installé à Joigny et propriété du groupe Soréal.

Suite aux différentes crises sanitaires ayant touché le monde de l'élevage ces vingt dernières années, à l'image de celle de *«la vache folle»*, de nouveaux dispositifs sont apparus, imposant une traçabilité et une hygiène absolues aux différents secteurs de la filière.

Acteur majeur de la nutrition animale en Bourgogne et en Rhône-Alpes, le groupe Soreal (Société Régionale d'Alimentation), est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de reconnaissance au *«Guide de bonnes pratiques de la fabrication d'aliments composés pour animaux»*. Un référentiel national qui transpose la réglementation européenne dite *«paquet hygiène»*, en garantissant la sécurité et la qualité des aliments pour animaux ainsi que leur traçabilité. Les usines du groupe viennent ainsi de passer avec succès leur grand oral annuel, portant sur près de 200 points de contrôle, avec pour le site de production installé à Joigny, un score inédit de réussite à 99,6%, le propulsant à des niveaux jamais atteints dans la profession.

Des matières premières locales

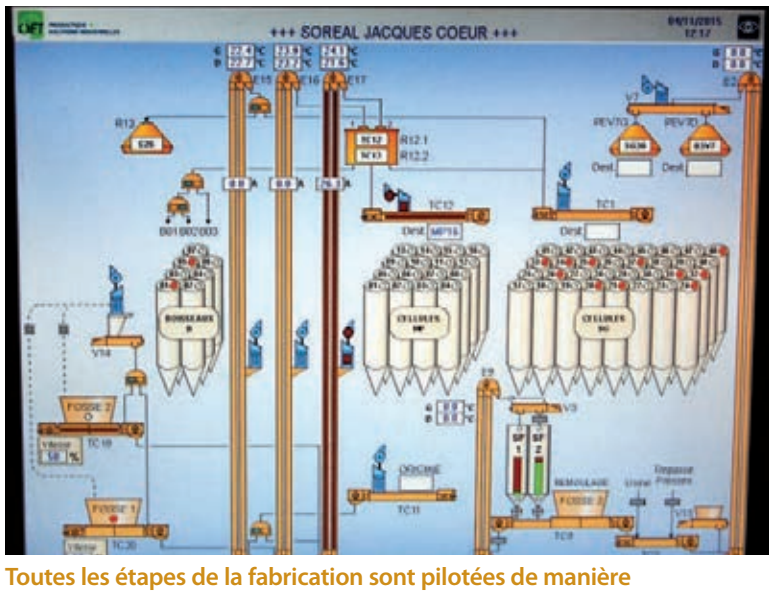
Connu également sous le nom d'usine Jacques-Cœur, qui en fut sa marque commerciale plusieurs années, le site de fabrication d'alimentation animale, implanté à la sortie de Joigny, compte quatre lignes de production, dédiées par espèce, afin d'éviter toute contamination croisée. On y fabrique à l'année plus de 70 000 tonnes d'aliments pour animaux, en majorité sous forme de granulés, de différents calibres selon les animaux à qui ils sont destinés. Pour Sylvain Baudry, directeur industriel et logistique du groupe Soreal : *«il faut considérer les animaux d'élevage comme des athlètes de haut niveau, le rôle de l'éleveur étant de leur apporter le bon aliment, les bons compléments, comme on pourrait le faire avec un sportif, à partir de formules crées par notre ingénieur agronome, adaptables selon les cahiers des charges imposés et les différents stades de progression des animaux»*. Plus de 800 formules de base sont ainsi créées sur le site de Joigny, modulables en fonction parfois des récoltes, comme cette année avec la baisse de rendement des maïs : *« nous allons développer au fur et à mesure des besoins, une gamme particulière pour compenser cette baisse, en recherchant le type de matières premières susceptibles d'apporter les mêmes éléments nutritifs. En veillant à la notion de coût, car il n'est pas envisageable de fabriquer des aliments que nos éleveurs ne pourraient pas se payer»*. Plus de 80% des matières premières destinées à la fabrication sont locales, à l'image des céréales achetées par l'intermédiaire de Cerevia, auprès des coopératives régionales actionnaires du groupe, comme 110 Bourgogne et Dijon Céréales, ou des tourteaux de colza en provenance du Mériot. Le process de fabrication est relativement simple et ne nécessite pas de transformation importante : céréales et tourteaux sont broyés et mélangés sous vapeur, en y ajoutant de l'huile pour faire le liant, ainsi que des oligo éléments si nécessaires, afin d'obtenir une pâte qui sera ensuite pressée et calibrée en fonction de la destination finale des granulés, avant d'être séchée et expédiée. Le dispositif étant complété par 1 ligne d'ensachage permettant une livraison en sacs de 10 ou 25 kg, ainsi que du vrac.

Un référentiel avec 200 points de contrôle

Le référentiel mis en place en 2010 reprend en partie le dispositif de la norme Iso, mais de manière plus opérationnelle : *«nous sommes partis d'un principe simple qui dit que «celui qui fait, c'est celui qui sait», inspiré de la méthode Kaisen»*. Un mode de pensée plus qu'une méthode, s'appuyant sur de l'amélioration continue, sans gros investissements particuliers et qui repose sur l'implication de l'ensemble des acteurs, à tous les stades de fabrication. Chaque chef d'équipe présent à Joigny, est ainsi pilote de la qualité de ses process, précise Sylvain Baudry : *«de toute façon, nous n'aurions pas eu les moyens de mettre en œuvre un système de qualité en parallèle de notre système de fonctionnement. Ce guide, c'est vraiment l'ossature de notre management, il nous permet d'affuter en continu nos process, d'être plus performant, avec à la clé, plus de rentabilité»*.

L'enjeu pour Soreal est d'autant plus important, que les règles de contrôles appliquées à la nutrition animale sont sensiblement les mêmes que pour l'alimentation humaine : *«dans le cadre de la règle de la «fourche à la fourchette», nous sommes un maillon à part entière, puisqu'au final, nous allons nourrir les animaux, qui à leur tour, nourriront les hommes»*. La certification obtenue passe par 200 points de contrôle répartis sur toute la chaîne, dont 135 points d'exigence et 65 recommandations. Avec au final cette année, pour l'usine de Joigny, ce score historique de 99,6% de réussite, obtenu grâce à l'implication de tous.

DOMINIQUE BERNERD



Toutes les étapes de la fabrication sont pilotées de manière informatique pour une traçabilité absolue, de l'entrée à la sortie du produit.

NOUVEL ÉPANDEUR SP17
NOUVELLES FONCTIONNALITÉS
NOUVELLES OPTIONS - NOUVEAU DESIGN


Samson
Distributeur exclusif pour l'Yonne
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16
et ses agents
ETS JERUSALEM - Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14
ETS BOBLIN Michel - Bray-sur-Seine 01 60 67 14 16
Distributeur exclusif en Côte d'Or et Saône et Loire
MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR
Censerey 03 80 84 43 76
St Bonnet 03 85 24 72 05
Etang sur Arroux 03 85 82 39 85

Puisaye-Forterre

Au service des élus depuis un quart de siècle

Les 26e *«Entretiens de Champignelles»* viennent de s'achever. Autant de sessions de formation à l'attention des maires de Puisaye-Forterre, pour les aider depuis plus de vingt-cinq ans, dans l'exercice de leur mandat, comme en témoigne Jacques Gilet, maire de la commune et pierre angulaire de ces rencontres.



Jacques Gilet, maire de Champignelles et Président de l'Association de formation des Élus de Puisaye-Forterre.

La loi NOTRe est au cœur de bien des débats dans les campagnes. Alimentant les passions et générant parfois des inquiétudes. Pas étonnant que le thème du *«Maire dans la nouvelle démarche territoriale»* ait été retenu pour cette première journée des 26e «Entretiens de Champignelles», qui s'est déroulée comme à l'habitude au centre de rencontres de la commune, le 20 octobre dernier, sous l'égide du président de l'Association de formation des Elus de Puisaye-Forterre et Maire de Champignelles, Jacques Gilet. Au programme également de cette journée, des interventions sur le thème du *«maintien des services dans les communes»*. Comme il est de tradition, les élus sont ensuite partis prendre le pouls d'un pays européen, avec pour destination cette année la Pologne, Parmi les sujets abordés au fil des rencontres : le fonctionnement administratif et politique du pays, les communes de Pologne et leur fonctionnement, le tourisme et la culture… L'édition 2015 des *«Entretiens de Champignelles»* s'est conclue le 13 novembre dernier, en présence de nombreux élus, avec pour thème de la journée : *«la commune rurale au cœur du territoire»*.

TdB : Comment sont nés les Entretiens de Champignelles ?
J. Gilet : *«Tout a commencé en 1989. A l'époque, le profil du maire sur le territoire de Puisaye-Forterre, était le plus souvent un agriculteur qui, s'il travaillait consciencieusement, ne connaissait pas grand chose au fonctionnement de sa commune. Il faut se rappeler qu'à l'époque, c'était le plus souvent le percepteur qui réalisait le budget communal ! Les élections cette année là, ont renouvelé plus du tiers des maires, mais ils n'en savaient guère plus sur le sujet. En charge à l'époque, de la formation professionnelle à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, à la Chambre régionale, ainsi qu'à l'APCA, je participais également à Dijon aux travaux du Coref, le Comité Régional de Formation Professionnelle. Y rencontrant un jour la secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne de l'époque, je lui ai proposé d'organiser des formations à l'attention des élus, elle a été emballée par l'idée et c'est de là que tout est parti»*

Vous vous souvenez encore de la première édition ?
«On a tout de suite appelé ça les «Entretiens». Ils se sont déroulés sur 3 jours et déjà au Centre de Rencontres, qui avait été construit 17 ans plus tôt. Les thèmes choisis : le montage du budget, la préparation d'une AG, les élections municipales… Que des thèmes très terre à terre. On y a aussi évoqué le contrôle de la légalité par le personnel de la préfecture, avec qui, à l'époque, ils avaient peu de contact et qui était perçu comme des personnes dont il fallait avoir peur».

Combien de maires étaient présents en 1989 ?
«On a démarré en 1989 avec 35 maires et un an plus tard ils étaient déjà 10 de plus. On s'est dit, «on continue !» Avec pour thème en 1990 : la «police funéraire». Une assistance que les élus ont particulièrement bien appréciée car chaque commune a son cimetière».

Comment ont été choisis les sujets au fil des années ?
«A l'issue de nos travaux, un questionnaire sous forme d'enquête était remis à chaque participant, avec des propositions de thèmes divers et variés. Comme par exemple : la gestion du patrimoine, le plan d'assainissement, le Code des marchés publics, l'avenir de l'agriculture, la valorisation des matières premières, la voirie, la gestion des lignes électriques… En fonction de l'intérêt manifesté, on retenait tel ou tel sujet pour l'année suivante».

L'idée d'organiser un voyage dans un pays différent chaque année pour accompagner ces rencontres est venue très vite ?
«Dès la 2e année ! On avait lancé en 1990 la communication par fax, au sein du Comité de Développement de la Puisaye et par association, nous sommes allés au Haillan, près de Bordeaux, où l'équipe municipale en place venait de créer le premier relais informatique, qui fonctionnait en interne dans la commune pour faire passer des messages aux administrés. L'année suivante, c'était Strasbourg et sa vallée des mines où, à partir de la réfection d'une route, les agriculteurs du coin avaient créé une structure pour mettre en valeur les produits de terroir locaux. Un beau projet communautaire qui faisait revivre la vallée et transmissible dans notre pays de Puisaye».

Premier pays européen visité ?
«On a commencé par le Portugal et le port de Setubal, où dans le cadre d'un « projet d'objectif intégré », ils avaient entraîné tout l'arrière pays pour monter un projet global dans lequel étaient inscrits notamment l'agriculture et tout le milieu rural. Il y eut ensuite l'Italie, l'Espagne, le Danemark… On y rencontrait des gens qui avaient profité de leur entrée dans l'Europe, pour régler le problème des communes, comme au Danemark, où les paroisses luthériennes servaient de relais, des maires qui avaient une marge de manœuvre incroyable par rapport à notre lourdeur administrative…»

Des liens se sont créés au fil des années entre élus de Puisaye Forterre ?
«Des amitiés se sont forgées rapidement entre les maires et c'est comme ça qu'ils ont commencé à travailler ensemble… Les entretiens ont toujours dépassé les clivages politiques. Il s'y est formé une forme d'osmose entre élus et s'est installée une certaine convivialité, très importante pour travailler ensemble. Il faut toujours se méfier de la verticalité…»

Diriez vous qu'il est plus difficile d'être maire aujourd'hui qu'il y a 26 ans, au début des Entretiens de Champignelles ?
«C'est complètement différent. Quand j'ai été élu maire il y a 21 ans, il y a avait encore beaucoup de perspectives, on avait des crédits pour développer des écoles, pour nos routes, on avait des usines, etc. Mais on ne pensait pas alors que c'était d'une fragilité extrême. Le second choc pétrolier a été fatal aux entreprises et on s'est retrouvé un peu démunis. Notre chance peut-être, est d'avoir vu dans le même temps les Communautés de communes se développer…»

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

23/11 - Assemblées cantonales GDS 89
Les prochaines assemblées cantonales du GDS 89 se tiendront, de 13 h 45 à 16 h 30 les :
Lundi 23 novembre : Salle Nénuphar, Club Vert, route de Vaux à Auxerre
Mardi 24 novembre : Salle des Transports Balian, 280 av Gal de Gaulle à Toucy
A l'ordre du jour : présentation des comptes, missions déléguées, actualités sanitaires, FCO bilan et perspectives (présenté par le DDCSPP), questions diverses…

26/11 - Rencontres *«bout de silo»* avec Alysé
Alysé vous invite à vous rendre sur l'un des élevages retenus pour notre opération «rencontres bout de silo». Venez échanger avec notre nutritionniste et les éleveurs, sur la qualité des ensilages de maïs 2015 et leur valorisation, de 14 h à 16 h :
Jeudi 26/11 : Gaec Kermen, 2 route Grands Champs à Cerisiers (Contact : Thierry Crespo)
Jeudi 26/11 : Gaec Éole, 1 rue des Fontenottes, à Taingy (Contact : Paul André Chapput et Déborah Dorient)

28/11 - Marché de Noël de Véron
Marché de Noël à Véron (Salle des fêtes et Place de la mairie), samedi 28 novembre, dès 11 h 30. Une cinquantaine d'exposants seront présents (métiers de bouche, artisanat local, vin chaud, marrons, crêpes…) Renseignements au 06 10 62 41 41

29/11 - Marché aux truffes de Noyers
Marché aux truffes dans le centre historique de Noyers sur Serein, dimanche 29 novembre : début de la vente de truffes au son de la clarine à 10 h 30 ; produits du terroir et artisanat d'art, de 9 h à 14 h ; intronisations ; omelette aux truffes

10/12 - Permanence APECITA
La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 10 décembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : mel.dijon@apecita.com

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi - Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr - metalconstruction.fr

▸ Formations

Homéopathie en élevage (initiation)

Formation de 2 jours organisée par Alyse et la Chambre d'agriculture de l'Yonne le 16 décembre 2015 et 9 février 2016 dans le Nord de l'Yonne.
Objectifs : Acquérir les grands principes de l'homéopathie et apprendre à en appliquer les bases dans son cheptel. Savoir observer ses animaux en préalable à l'utilisation d'un remède. Connaître et savoir appliquer les remèdes les plus courants utilisés en élevage.
Public : éleveurs de bovins viande ou lait, d'ovins, de caprins ou d'équins
Contact : Faustine Desne au 03 25 43 43 68
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Homéopathie en élevage (Perfectionnement)

Formation d'1 journée organisée par Alyse et la Chambre d'agriculture de l'Yonne le 17 décembre 2015 à Auxerre.
Objectifs : Confronter son expérience à celle des autres et approfondir ses connaissances. Hiérarchiser les symptômes pour choisir le bon remède de manière autonome.
Public : éleveurs connaissant les bases de l'homéopathie et l'ayant déjà pratiquée
Contact : Faustine Desne au 03 25 43 43 68
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Faire des blés de qualité : comprendre les processus d'élaboration des protéines pour adapter mes pratiques

Aujourd'hui le taux de protéines est un des facteurs clés de la commercialisation des céréales. Avec cette formation d'une journée, le 6 janvier 2016, la Chambre d'agriculture vous propose de faire un point sur les principaux débouchés accessibles et les critères de qualité associés puis d'approfondir vos connaissances sur les leviers mobilisables pour faire des céréales de qualité (l'effet de la variété et de la fertilisation sur les caractéristiques technologiques du grain). A l'issu de la formation vous aurez des clés pour adapter vos pratiques.
Intervention : Arvalis institut du végétal Public : agriculteurs (trices)
Contact : Gaelle De Nardo au 03 86 64 45 65
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

UPVY

Grandes cultures: des résultats en berne

A l'ordre du jour du dernier conseil d'administration de l'Union des Productions Végétales de l'Yonne : les élections du bureau et la présentation par Pierre Perreau, du CerFrance Yonne, des résultats définitifs de 2014 des trois principales productions, ainsi qu'une projection des prévisions pour 2015.



L'UPVY était présente à la Foire Saint-Martin et son stand très apprécié des visiteurs.

Sans surprise, le bureau de l'UPVY a été reconduit le 10 novembre dernier à l'identique, avec Arnaud Rondeau, président et une représentation équilibrée de chaque organisme stockeur adhérent et des producteurs au sein de l'instance décisionnaire. Le bureau nouvellement élu a souhaité revenir sur l'évènement du week-end : la foire Saint Martin. Le bilan est plutôt positif. Beaucoup de personnes sont passées sur le stand de l'UPVY et des organismes stockeurs participants: Seine Yonne qui représente 110 Bourgogne et Capserval et Cérépy. Une évidence: beaucoup méconnaissent le monde du grain allant jusqu'à ne pas reconnaître un grain de blé. L'UPVY reconduira en 2016 sa participation à cet évènement d'autant plus que le manque d'informations basiques est flagrant et qu'il est toujours utile de maintenir et renforcer le lien entre les *«rats»* des villes et les *«rats»* de champs.
Après ce constat plutôt réussi axé sur la communication, Pierre Perreau *«responsables des références»* au CER France Yonne, a ramené l'assemblée sur les réalités économiques des productions du département et plus particulièrement sur les grandes cultures. En 2014, les résultats en lait marquent une légère embellie, avant un recul attendu pour 2015. En ce qui concerne le secteur de la viande, la baisse entamée depuis 2013 continue. Enfin pour les grandes cultures, la récolte 2014 donne le résultat le plus mauvais des 15 dernières années, en-dessous même de 2009.

Une moyenne 2015 autour de 50 €/ha

Pour les prévisions de 2015, le CerFrance s'est appuyé, en ce qui concerne les rendements, sur une enquête réalisée auprès de ses clients: des rendements généralement en hausse avec une déception sur les colzas particulièrement sur les plateaux. Pour les exploitations laitières, la baisse du prix du lait combiné à une baisse des volumes et du prix des réformes entraînent une moyenne de résultats négatifs. En ce qui concerne les exploitations allaitantes, les résultats prévisionnels sont prévus à la baisse avec une grande inconnue : les conséquences de la FCO.

Pour ce qui est des grandes cultures, les hypothèses prisent en compte par le CerFrance sont: un prix du blé au même niveau que celui du blé fourrager de 2014, une baisse relative des charges opérationnelles (8 à 15 €/ha), une baisse des aides Pac et une baisse des charges sociales. En conclusion, la moyenne des résultats 2015 se situera autour de 50 €/ha. Il s'agirait de la troisième année où les exploitations de grandes cultures se retrouvent en difficultés. Au-delà des prévisions, plusieurs points sont à retenir. Tout d'abord, les charges opérationnelles, se situent autour de 500 €/ha soient une augmentation de 180 €/ ha depuis 2007. Ensuite, cette prévision cache des disparités importantes entre les régions du département et les agriculteurs. Certains pourront en 2015 avoir des résultats négatifs. Dernier point inquiétant, l'arrêt des investissements en 2014 et une décapitalisation entamée (les amortissements deviennent plus importants que les investissements engagés).

Sandrine Vatinelle,
Animatrice Section Végétale
FDSEA 89

Mes P@arcelles

Le cap des 500 abonnés est franchi

Soirée festive organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, pour fêter le 500e abonné à l'outil Mes P@rcelles, dans le département.


Derrière l'outil informatique, il y a des hommes et des femmes. Cédric, Jules, Sandra, Esther, Corinne, Jacques…, toute l'équipe Mes P@rcelles a été mise à l'honneur au cours de la soirée.

Sécuriser données et pratiques tout en améliorant les performances économiques des exploitations. C'est le défi que se sont lancés il y a quelques années les initiateurs de l'outil Mes P@rcelles. Autant d'atouts qui ont séduit un grand nombre de professionnels icaunais, qu'ils soient polyculteurs éleveurs, céréaliers, viticulteurs ou coopératives. Le cap des 500 abonnés vient d'être atteint dans le département et la Chambre d'agriculture de l'Yonne a souhaité marquer l'évènement en organisant une soirée festive le 6 novembre dernier qui a réuni plus d'une centaine d'invités
Les performances s'améliorent très rapidement, a rappelé André Masseran, chef de projet Mes P@rcelles à l'APCA : *«d'ici 2020, il y aura dans le monde plus de 200 milliards d'objets connectés, dont un grand nombre liés au monde de l'agriculture, transformant l'exploitant en «smart agriculteur»»* Une agriculture connectée de plus en plus précise, grâce notamment aux capteurs, qu'ils soient embarqués ou non : *«capteur de température, d'humidité, de luminosité, de pression atmosphérique, de vent, de rayonnement»*. Avec des coûts d'investissement appelés à diminuer du fait d'un plus grand nombre d'utilisateurs et de la miniaturisation des matériels.
Le défi aujourd'hui, conclut André Masseran, *«c'est que l'outil Mes P@rcelles vous permette d'accéder à toutes ces technologies, tout en restant facile d'utilisation. Qu'il soit intégrateur de complexité, mais que cette complexité apparaisse facile à tout le monde»*.
Viticulteur à Irancy, Thierry Richoux est également administrateur aux Caves Bailly-Lapierre et utilisateur depuis 2 ans de l'outil : *«par souci de traçabilité surtout, devenue aujourd'hui fondamentale avec les contrôles, les normes IFS, les normes ISO… Une manière de nous garantir que les cuvées destinées à faire des crémants, n'aient pas subi de traitements trop tardifs, qu'il n'y ait pas eu d'excès de dosage, etc»*.

Responsable viticulture à la Chablisienne, Arnaud Terrier apprécie pour sa part *«de ne pas être inféodé à un logiciel ou à une entreprise»*, appréciant notamment *«un outil en constante évolution et adaptable aux besoins de chacun»* Même constat pour le président de la coopérative Cerepy, Laurent Poncet, qui a fait de la traçabilité apportée, un fer de lance pour conquérir de nouveaux marchés : *«c'est pour nous un atout supplémentaire et nos acheteurs y sont très attachés face à la notion de sécurité alimentaire»*.

Dominique Bernerd

Vignoble Grand Auxerrois

55 médailles pour 145 vins présentés

Pas de moisson de médailles cette année, pour la 25e édition du Concours des vins du Grand Auxerrois, avec seulement 55 récompenses au compteur pour 145 échantillons présentés.



Les dégustateurs sont tous des amateurs confirmés, qu'ils soient journalistes, œnologues, sommeliers ou…, retraités ! (Image d'archive).

Saint Vincent de Bourgogne oblige, c'est dans le village d'Irancy, qui accueillera la manifestation les 30 et 31 janvier prochains, que s'est déroulé, samedi 7 novembre, le 25e Concours des vins du Vignoble du Grand Auxerrois. Au total, 145 échantillons, issus de 38 maisons et domaines étaient soumis à la dégustation. Les membres du jury, au nombre de 64, étant constitués, comme à l'habitude, d'amateurs confirmés, journalistes, sommeliers, œnologues, courtiers ou restaurateurs. La tradition voulant que, comme pour le Concours des Vins de Chablis, les vignerons présentant leurs vins, ne participent pas à la dégustation de leurs propres appellations. Le Concours était présidé cette année par le chef du restaurant *«Le Rendez-Vous»*, à Auxerre, qui vient de fêter ses 50 ans derrière les fourneaux. Un passionné des vins de Bourgogne et en particulier de ceux de l'Yonne, que l'on retrouve en nombre sur sa carte des vins.

Au final, 55 vins seulement se sont vus attribuer une récompense cette année, dont 5 par une médaille d'or, 30 par une médaille d'argent et 20 par une médaille de bronze. Prochain rendez-vous pour les vins du vignoble du Grand Auxerrois en février prochain, pour le Concours Général Agricole de la Porte de Versailles à Paris.

DOMINIQUE BERNERD

Le palmarès 2015 :

Irancy 2013
Argent : Domaine Cantin Benoît, *Cuvée Emeline* ; Domaine Renaud, *les Mazelots* ; Domaine Jean-Hugues et Guilhem Goisot, les Mazelots ; Domaine Verret, *l'Ame du Domaine*
Saint-Bris 2014
Argent : Domaine Pierre-Louis et Jean-François Bersan ; Domaine Verret ; EARL La Porte de Saint-Bris
Bronze : Domaine Jean-Hugues et Guilhem Goisot *Corps de Garde* ; Domaine Félix ; Domaine Sorin - Defrance
Bourgogne Côtes d'Auxerre (Rouges 2013)
Or : Domaine JL et JC Bersan, *Cuvée Louis Bersan* ; Domaine Philippe Defrance, *Cuvée Signature*
Argent : Domaine Petitjean, *Cuvée les Boisseaux* ; Domaine Jean-Hugues et Guilhem Goisot *Corps de Garde* ; Domaine Félix
Bronze : Clotilde Davenne ; Domaine Sorin-Defrance
Bourgogne Côtes d'Auxerre (Blancs 2014)
Or : Domaine Jean-Louis et Jean-Christophe Bersan ; Domaine Jean-Hugues et Guilhem Goisot *Corps de Garde*
Argent : Domaine Félix ; Domaine Sorin-Coquard
Bronze : Domaine Philippe Defrance ; Domaine Pierre-Louis et Jean-François Bersan
Bourgogne Côtes d'Auxerre (Rosés 2014)
Argent : Domaine Sorin-Coquard
Bourgogne Coulanges-la-Vineuse (Rouges 2013)
Argent : EARL Lemoule, *Cuvée P'ti Pierre* ; Domaine du Clos du Roi, *Cuvée Coline*
Bourgogne Coulanges-la-Vineuse (Blancs 2014)
Bronze : EARL Lemoule
Bourgogne Chitry (Rouges 2014)
Or : Edmond Chalmeau et Fils, *Les Trameures*
Argent : EARL Christine, Elodie et Patrick Chalmeau ; Domaine Thibaut
Bourgogne Chitry (Blancs 2014)
Argent : Edmond Chalmeau et Fils ; Maison Simonnet-Febvre ; Domaine de la Tour
Bronze : Vignoble Angst
Bourgogne Chitry (Rosés 2014)
Bronze : Edmond Chalmeau et Fils
Bourgogne Côtes Saint-Jacques 2014 (Rouges)
Bronze : Domaine Alain et Julien Vignot, *Les Ronces*
Bourgogne Côtes Saint-Jacques 2014 (Blancs)
Argent : Domaine Alain et Julien Vignot
Bourgogne Tonnerre 2014
Argent : Domaine Marsoif, *Cuvée Marguerite*
Bronze : Domaine Dominique Gruhier
Bourgogne Epineuil 2014
Bronze : Domaine Marsoif, *Croix des Templiers* ; Domaine Alain Mathias, *Cuvée Expression* ; Domaine Dominique Gruhier
Bourgogne 2014 (Rouges)
Argent : Domaine de Mauperthuis, *Cuvée Grande Réserve* ; Domaine Pascal Henry
Bronze : Domaine Marsoif, *Croix des Lys* ; Domaine Gabrielle Vivien
Bourgogne 2014 (Blancs)
Argent : Domaine Gabrielle Vivien ; Domaine de Mauperthuis
Bronze : Clotilde Davenne
Bourgogne aligoté 2014
Argent : Domaine Verret ; Domaine des Remparts ; EARL Christine, Elodie et Patrick Chalmeau
Bronze : Edmond Chalmeau et Fils
Crémant de Bourgogne
Argent : Domaine de Mauperthuis, *Chardonnay*
Bronze : Clotilde Davenne

MSA Bourgogne

Succès de la journée «Portes Ouvertes»

A l'image des autres sites bourguignons, l'établissement d'Auxerre a ouvert ses portes aux adhérents, partenaires et élus.

La MSA de Bourgogne a souhaité organiser des journées *«Portes Ouvertes»*, à l'attention de ses ressortissants, dans le prolongement des dernières élections. Après Nevers et Dijon, c'était au tour de l'établissement auxerrois d'accueillir ce vendredi après-midi, adhérents, partenaires ou nouveaux élus. Deux services étaient au programme de la visite : la Santé et la Gestion des Individus. Le service prestations familiales étant désormais du ressort de Nevers, celui des cotisations, de Mâcon et Dijon.

«Il n'y a plus de service retraites à Auxerre, ils sont à Nevers et Mâcon, mais tous les conseillers présents ici sur le site, ainsi que les agents de proximité, sont aptes à répondre à toutes vos questions sur le sujet» Les visiteurs se pressent autour des ordinateurs, où leur sont expliqués les arcanes du système. A lui seul, le sujet des arrêts de travail semble capitaliser nombre de questions : quand sera-t-il pris en compte ? L'envoyer par la poste ou le remettre au guichet ? Combien de temps pour l'adresser? *«Un arrêt de travail délivré le vendredi, vous avez jusqu'au lundi pour l'envoyer. Il démarrera dans tous les cas le lendemain de la prescription. Et s'il nous parvient par la poste, c'est le cachet qui fait foi»*. Tout arrêt de travail étant systématiquement numérisé et l'enveloppe conservée, en cas de litige. Autant d'opérations manuelles qui sont peut-être appelées à disparaître demain, explique cette conseillère : *«les médecins disposent maintenant d'un système leur permettant de nous l'envoyer en ligne, directement à partir de leur cabinet. Un dispositif qui commence à monter en charge»*

L'hiver s'en vient, avec dans son sillage, les épidémies traditionnelles qui l'accompagnent : rhumes, grippes, gastros…. Avec à la clé des pics d'activités pour l'organisme qui doit faire face à une recrudescence d'enregistrement d'actes médicaux. L'occasion de rappeler une fois encore, que l'usage de la carte Vitale accélère le remboursement des visites, les feuilles papier étant beaucoup plus longues à traiter manuellement.

DOMINIQUE BERNERD



Adhérents, partenaires, élus, ils ont été nombreux à franchir les portes de l'établissement auxerrois, pour se faire expliquer les rouages du système.



Apecita Bourgogne Franche-Comté Alsace

L'offre d'emploi repart, la demande suit...

La délégation Bourgogne Franche-Comté Alsace de l'Apecita vient de tenir sa traditionnelle rencontre régionale à Dijon. Les chiffres de 2014 traduisent une certaine embellie. Les offres repartent, la demande suit le mouvement et les constantes s'améliorent.


Photo : Réussir

Junior-senior, un couple gagnant/gagnant, quand l'entreprise sait tirer le meilleur parti du choc des cultures et des générations.

Comme chaque année, la délégation régionale Bourgogne Franche-Comté Alsace, a dressé le bilan de l'emploi (offres et demandes) en agriculture et agro-alimentaire à partir des données recueillies sur ses différents sites et au travers de son activité. Premier constat encourageant, les offres repartent à la hausse «*sur la majorité des postes traités*» observe Véronique Jan, déléguée régionale. Les offres redémarrent et les demandes aussi. En 2014, «*le marché retrouve son niveau d'avant la crise*». Seule la Franche-Comté s'inscrit en négatif (-20%), alors que la Bourgogne progresse (+14%) et l'Alsace aussi (+8%). Ce qui se traduit par un solde positif global de +2%.

Les Bac+2 toujours au top

Une constante demeure, les offres d'emplois les plus nombreuses concernent toujours (68%) les niveaux Bac+2. Caractéristique affirmée du secteur, beaucoup d'offres n'exigent aucun niveau spécifique et une seule proposition peut en fait intéresser et convenir à différents profils. 48% des annonces sont ainsi accessibles à des débutants. Le jeu de l'offre et de la demande est donc ouvert. Le CDI reste majoritairement la norme. Les offres se concentrent surtout dans les domaines de l'agriculture, des services institutionnels et de l'agro-fourniture. En production agricole ou agroalimentaire, le nombre de postes reste stable, tandis que les offres augmentent pour le conseil et l'animation, en Bourgogne et en Franche-Comté. On observe toujours une certaine distorsion entre les demandes des candidats et les secteurs et domaines d'activité où l'offre est la plus dynamique. Durant l'année passée, l'Apecita a développé l'activité de placement et d'accompagnement des candidats comme des entreprises. La structure s'attache logiquement à être mieux reconnue comme un opérateur de l'emploi à part entière et à être ainsi mieux identifiée par les grands groupes et les services de relations humaines comme un partenaire fiable.

AMK



Les enjeux du management inter-générationnel

La génération Y à peine installée dans l'entreprise, la génération Z pointe le bout de son nez et déjà les cartes à peine stabilisées doivent être rebattues. Entre les plus jeunes et les seniors, les nouveaux arrivés et les boomers, les écarts se creusent. Ecarts de génération certes, mais aussi de mode de vie, d'approche du monde de l'entreprise, choc des cultures... Le multiculturel commence dans l'entreprise et le succès de certains projets d'avenir peut dépendre de la capacité ou non du management à faire vivre les générations ensemble et à optimiser les apports de chacun. Directeur associé d'Intergénérationnel, Marc Raynaud, est venu exposer lors de la dernière rencontre régionale de l'Apecita Bourgogne Franche-Comté Alsace, les enjeux de ce nouveau management intergénérationnel. La rencontre, la cohabitation puis la collaboration entre ces mondes que tout pourrait opposer, représente un véritable défi, alors que l'espérance de vie augmente, que les seniors sont appelés à rester plus longtemps dans l'entreprise et que les jeunes talents vont se faire rares du fait, notamment, de la pyramide des âges et du vieillissement de la population. «*Nous entrons dans une phase de tension sur les talents qui va s'accélérant pour les vingt prochaines années*» prévient Marc Raynaud. La prise en compte des caractéristiques culturelles des générations Y et Z suppose d'introduire de nouvelles pratiques dans les entreprises. Intéresser, motiver, impliquer les nouveaux arrivants... font partie des leviers importants de cette nouvelle dynamique d'entreprise. Il faut aussi savoir «*rechercher l'appétence plutôt que la compétence*», l'envie de faire plutôt que les diplômes. Il faut revoir l'offre de recrutement. En France, la moyenne d'âge d'entrée sur le marché du travail en CDI est de 28 ans. Beaucoup de candidats ont multiplié les petits boulots, enchaînés les expériences, ils entrent de fait dans l'entreprise avec un appétit tout neuf qu'il va falloir satisfaire sur tous les plans : rémunération, bonus, projets, ambiance de travail, épanouissement professionnel... et personnel. Certains leaders ont déjà changé leur regard sur le marché du travail, d'autres doivent maintenant dépasser les stéréotypes sur les jeunes comme sur les seniors. Les plus avancés constatent : «*pour un jeune que je recrute, il me faut un senior, car c'est dans l'interaction entre les deux générations que se crée la valeur*». Et de plus en plus de dirigeants avouent : «*nous avons besoin des jeunes, car ils savent faire de dont l'entreprise a besoin et qu'elle ne sait pas faire*». Tout reste à faire dans la majorité des cas, mais le management intergénérationnel représente dès aujourd'hui la clé de la compétitivité et de l'innovation dans les entreprises. Demain, il sera peut-être trop tard...

Herd book charolais

Les grandes orientations restent d'actualité

Après quelques mois de fonctionnement, les membres du Herd book charolais ont estimé qu'il était nécessaire de redistribuer les cartes et de recomposer le bureau. Le nouveau président élu, Pascal Langevin, éleveur dans la Sarthe et le nouveau secrétaire général, Sébastien Cluzel, éleveur dans le Puy de Dôme se livrent à un point d'étape pour Terres de Bourgogne.



Sébastien Cluzel, secrétaire général du Herd book charolais, éleveur dans le Puy de Dôme et Pascal Langevin, président du HBC, éleveur dans la Sarthe, mettent l'accent sur le travail d'équipe.

Qu'est-ce qui a motivé le vote du 3 novembre dernier, amenant à la tête du HBC un nouveau bureau et un nouveau président ?
Pascal Langevin : *La recomposition du bureau et le changement de présidence répond à une volonté de recadrer le fonctionnement de notre structure. De nouvelles élections nous sont apparues comme la solution la plus à même de faire évoluer favorablement la situation. Les orientations définies par les membres du HBC ne sont pas remises en cause, nous avons collectivement la volonté de mener à bien tous les dossiers initiés précédemment, dans un esprit d'équipe.*

Justement, quelles sont vos priorités à moyen terme, alors que l'élevage est confronté à une mutation sans précédent ?
Pascal Langevin : *Nous avons plusieurs sujets à défendre et surtout des stéréotypes à combattre, comme la difficulté de vêlage. Il reste un important travail de communication à mener pour positionner la race sur les critères qui font sa force et sa modernité. La race charolaise s'inscrit parfaitement dans les exigences actuelles de la société et répond aux attentes des jeunes éleveurs en matière de qualité de vie. C'est une race moderne, autonome sur des surfaces herbagées qu'elle valorise bien, ce qui permet de limiter les charges.*

Sébastien Cluzel : *L'enjeu de la facilité de vêlage est essentiel et la charolaise actuelle le relève sans problème. C'est aussi une race facile à élever, dont les atouts correspondent aux contraintes de l'agrandissement des troupeaux et aux exigences des jeunes éleveurs. Pour que la charolaise reste la première race allaitante, il nous faut insister sur ces atouts, soutenus et renforcés par la génétique.*

Le Herd book charolais est très impliqué dans le dossier génomique. Cette orientation reste-t-elle l'un des axes forts pour l'avenir de la race ?
Pascal Langevin : *Depuis 2009, le Herd book charolais est très impliqué dans le dossier génomique au travers des programmes Gembal et Degeram. Les éleveurs ont bien compris l'importance de ce dossier et nous voulons apporter ce service à un maximum d'éleveurs et de sélectionneurs, dans les meilleures conditions de fiabilité.*

Sébastien Cluzel : *Nous ne sommes pas partis les premiers justement pour apporter un service fiable et éviter les déceptions. Au printemps 2016, nous serons opérationnels pour mettre cette technique au service de nos adhérents en toute confiance. Nous croyons fortement dans la génomique et ses outils.*

Ces dernières années, le Herd book charolais s'est attaché à développer le lien entre la filière, les producteurs de viande notamment et la génétique, vous poursuivez ce mouvement de rapprochement ?
Pascal Langevin : *L'objectif N°1 reste ce renforcement du lien entre la filière et la génétique, ce lien a toujours existé mais il faut encore le renforcer pour satisfaire les attentes et les besoins des éleveurs charolais qui produisent des broutards et de la viande. On s'attelle depuis longtemps à ramener de la finesse sur les carcasses tout en développant les qualités musculaires. Et ce n'est pas antinomique avec le maintien des qualités d'élevage.*

Sébastien Cluzel : *Le travail entrepris avec les juges commence à porter ses fruits dans ce domaine. Le concours national organisé au Mans a donné des résultats intéressants sur le type viande, les choses vont continuer à évoluer dans ce sens, maintenant, il faut aussi laisser le temps aux mentalités d'évoluer. Mais il est certain que les grands champions des concours doivent aussi satisfaire les attentes des éleveurs producteurs de viande.*

Cette grande attention aux attentes de tous les éleveurs charolais, c'est l'une de vos principales préoccupations ?
Pascal Langevin : *Le contexte est difficile pour l'élevage et les éleveurs, c'est un fait, mais nous devons aussi porter un discours positif sur notre métier, la race et ses qualités. Il faut que le monde charolais dans toute sa diversité et tous nos adhérents, trouvent leur intérêt dans les services que nous proposons, qu'ils y trouvent une plus-value technique et économique, c'est la clé de voûte du système. 600 à 700 éleveurs charolais participent régulièrement aux concours, mais nos 2200 adhérents doivent tous pouvoir bénéficier de retombées positives sur leurs élevages.*

Propos recueillis par Anne-Marie Klein

▸ Agenda

Cultures 6 réunions d'informations pour faire les bons choix

Comme chaque année, les Chambres d'agriculture de Bourgogne, Arvalis – Institut du Végétal et Terres Inovia organisent six réunions d'informations techniques sur les quatre départements bourguignons. Ces réunions visent à apporter les éléments nécessaires pour aider au choix des intrants à utiliser au printemps prochain mais également des pistes de réflexion pour faire évoluer les systèmes de culture.
Les thématiques abordées varient d'un lieu à l'autre.
Pour connaître le programme détaillé de chaque réunion, contacter votre Chambre d'agriculture ou consulter le programme sur www.bourgogne.chambagri.fr

Sens: mercredi 25 novembre à partir de 13h30
Amphithéâtre de l'IESY
90 rue Victor Guichard

Auxerre: jeudi 26 novembre à partir de 13h30
Amphithéâtre de la fédération des Entrepreneurs et Artisans du
Bâtiment 32 rue de l'Ocrerie

Prémery: vendredi 27 novembre à partir de 13h45
Salle des fêtes

Bretenière: lundi 30 novembre à partir de 13h45
Maison de l'agriculture

St Germain du Bois: mardi 1er décembre à partir de 13h45
Salle du cinéma

Saint Rémy: jeudi 3 décembre à partir de 13h45
Salle des fêtes



Les bovins " très sales " saisis en abattoir à partir du mois d'avril 2016

Dans son instruction publiée en juin 2015[1], la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) indique que les bovins classés « très sales » en terme de salissures sèches risquent d'être saisis et euthanasiés à leur arrivée à l'abattoir. Cette procédure sera effective à compter du 31 mars 2016. Il incombe, à l'ensemble de la filière, de prendre les mesures nécessaires concernant la propreté des bovins à l'abattoir afin de garantir au consommateur la sécurité sanitaire des viandes et d'éviter des pertes économiques importantes.

Lors de l'abattage, la présence de souillures incrustées dans le cuir des animaux d'élevage augmente la probabilité de contamination des carcasses. Afin d'assurer la sécurité sanitaire de la viande, la réglementation européenne exige que les animaux introduits à l'abattoir soient propres. Ainsi, la DGAL a diffusé, au mois de juin 2015[1], une instruction technique qui renforce l'encadrement de la gestion des animaux sales à l'abattoir.

La gestion des bovins « très sales » au 31 mars 2016

A compter du 31 mars 2016, les mesures de gestion de ces bovins, classés D, seront plus strictes. Lors de l'inspection *ante mortem*, si le vétérinaire officiel atteste le classement du bovin « très sale » proposé par le professionnel d'abattage, l'abattoir aura pour obligation de suivre la procédure suivante :

- l'animal sera consigné sur pied pendant une période maximale de 48 heures. Ce délai donne la possibilité à son propriétaire ou à son détenteur, d'effectuer les opérations de nettoyage nécessaires à l'autorisation de l'abattage ;
- si le bovin a fait l'objet d'un nettoyage suffisant, alors il est abattu sous conditions prévues par l'abattoir ;
- si le bovin n'a fait l'objet d'aucun nettoyage, il est « saisi sur pied », c'est à dire euthanasié.

Des conséquences financières importantes pour les opérateurs

D'après les dispositions de l'accord interprofessionnel, plusieurs pertes financières sont à prévoir pour les maillons de la filière. L'accord prévoit en effet :

- une pénalité pour la présentation d'un bovin classé « très sale » à l'abattoir ;
- le remboursement des frais d'euthanasie de l'animal ;
- la perte de l'animal, en cas de saisie sur pied.

La propreté des bovins, c'est l'affaire de tous !

En 2014, moins de 700 bovins ont été classés « très sales » à leur arrivée à l'abattoir. Le traitement de ces animaux a un coût important qui pénalise l'ensemble de la filière. La filière doit se mobiliser pour réduire très rapidement ce chiffre à zéro. Tous les opérateurs amont de la filière sont acteurs de la propreté des bovins, depuis l'éleveur jusqu'à l'apporteur à l'abattoir, en passant par le négociant, le centre de rassemblement et les organisations de producteurs.
Chacun a un rôle à jouer :

- les éleveurs, dans leur travail au quotidien, par le paillage des zones de couchage, l'aménagement des bâtiments, le choix des zones d'affouragement et d'abreuvement... Avant l'envoi de l'animal à l'abattoir, il est aussi important de procéder à son nettoyage si cela est nécessaire ;
- les négociants et les organisations de producteurs, en veillant à la propreté des animaux en centre d'allotement, et en refusant d'acheter ou de prendre en charge les bovins « très sales ».

([1]): Instruction technique DGAL/SDSSA/2015-520 du 12 juin 2015 relative à la gestion des bovins sales à l'abattoir.

Grille de notation de la propreté des bovins (salissures sèches)

A - PROPRE



Absence de salissures sur l'animal ou salissures à l'état de traces.

B - PEU SALE



Zones de salissures s'étendant sur la moitié inférieure de la cuisse et sur le bas du ventre et du sternum.

C - SALE



Zones de salissures s'étendant du haut de la cuisse (trochanter) jusqu'a l'avant du sternum.

D - TRES SALE



Zones de salissures s'étendant de la fesse (hanche) jusqu'à la pointe de l'épaule.
Les salissures remontent sur le côté jusqu'en haut du flanc et forment une croute épaise.

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. En savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr

Année internationale des sols *(3ème partie)*

Des milieux vivants piliers de la production agricole

Les sols fournissent de nombreux services aux activités humaines comme l'épuration et le stockage de l'eau ou le stockage de carbone. Ils sont également le support des productions agricoles. Cela ne serait pas possible sans les millions d'espèces qu'ils abritent.

25% de la biodiversité terrestre mondiale abritée par les sols

Des êtres vivants nombreux et variés peuplent les sols. Leur masse totale représente 6 à 10 UGB et des millions d'espèces différentes sur un seul hectare ! Ils sont souvent classés en fonction de leur taille. La macrofaune et la mégafaune comprennent des organismes comme les vers de terre les mille-pattes, des larves d'insectes, taupes, crapauds et serpents. A l'autre extrême se situent les microorganismes, bactéries et champignons. Entre les deux, on trouve des animaux microscopiques (on parle de microfaune) comme les protozoaires, ou les nématodes (dont une grande partie n'est pas pathogène pour les plantes !) ; et d'autres qui sont observables à l'œil nu ou presque comme les acariens, les collemboles ou les fourmis (c'est la mésofaune). Une majorité de cette diversité n'est pas encore connue.

Comment établir des diagnostics et favoriser la vie des sols agricoles ?

Etant donné l'importance des êtres vivants des sols pour leur fonctionnement, il est pertinent d'étudier le statut biologique des sols. En agriculture, établir des diagnostics peut contribuer à améliorer la production et à garantir sa durabilité dans un contexte de réduction d'intrants. Le plus accessible est le test bêche, qui permet d'évaluer à la fois la structure du sol sur les 25 premiers centimètres et l'activité des vers de terre. Malheureusement une grande partie des êtres vivants des sols ne sont pas visibles à l'œil nu. Pour les étudier, on envoie donc des échantillons de sol à des laboratoires spécialisés capables d'observer par exemple les nématodes ou les microorganismes. La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire est porteuse d'un projet de construction d'un référentiel local d'interprétation des mesures de microbiologie des sols évoqué dans les numéros du 1er mai et du 11 septembre 2015.

S'il reste encore beaucoup d'éléments à découvrir, on sait que les pratiques agricoles ont des effets importants. On peut retenir qu'il est nécessaire de fournir le gîte et le couvert. Le gîte, c'est un milieu qui n'est pas perturbé trop fortement ni trop fréquemment et dans lequel la porosité est maintenue. Le couvert, c'est de la matière organique à dégrader issue des effluents d'élevage ou des résidus de cultures ou de couverts végétaux.

Le groupe régional sol,
Bertrand Dury CA71,
Julien Halska CA71,
Géraldine Ducelier CA21,
Valérie Duchenes CA89,
Arnaud Vautier CA58.



J. Halska CA 71

Formation d'un groupe d'agriculteurs au test bêche.

Pour aller plus loin :

La vie cachée des sols. Ademe, ministère en charge de l'Écologie. Octobre 2010.
http://www.gessol.fr/content/plaquette-la-vie-cach-e-des-sols

Projet Agrinnov : mise en œuvre d'indicateurs de biologie des sols avec et pour les agriculteurs.
www.osfv.org rubrique Actions / Agrinnov

Plaquette sur la construction d'un référentiel en microbiologie des sols en Saône-et-Loire :
http://www.sl.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca71/03-espace-agriculteurs/vos-cultures-et-vos-prairies/2014_quatrepages_V02.pdf

Et nous vous accompagnons

Dans le cadre de formations :
« Initiation à la biologie du sol en grandes cultures et prairies » à destination des agriculteurs - contact Julien Halska, CA71 : 03 85 29 56 54 jhalska@sl.chambagri.fr
« La matière organique, rôles, gestion, diagnostic » - contact Emilie Riberolles, CA89 : 03 86 64 78 e.riberolles@yonne.chambagri.fr

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
François GERBET
Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

Les êtres vivants dans les sols remplissent des fonctions essentielles

Ils agissent en interaction et peuvent être classés selon les principales fonctions assurées.

Ingénieurs physiques: leur représentant emblématique est le lombric, qui enfouit la matière organique dans le sol, la mélange aux éléments minéraux et la rend accessible aux microorganismes. Son activité contribue à maintenir la porosité, essentielle à la circulation de l'eau et de l'air. Certains nématodes et acariens participent également à la fragmentation des débris végétaux. C'est la première étape de la dégradation des matières organiques et donc de leur recyclage.



Ver de terre - J. Halska CA71

Ingénieurs chimistes: les micro-organismes mais aussi les nématodes sont à l'origine de nombreuses réactions chimiques des cycles du carbone, de l'azote, du soufre et d'autres éléments. Ces processus produisent de la matière organique stable (humus) ou à l'inverse des substances minérales qui seront prélevées par les plantes (c'est la minéralisation). Les ingemeurs chimistes dégradent également les polluants comme les hydrocarbures et les pesticides et sécrètent des substances qui améliorent la cohésion des mottes de terre.



Collembole - Michel Vuijlsteke. CCBY-SA 3.0

Régulateurs : par des relations de prédations, ils régulent les populations des autres espèces et notamment des micro-organismes. Ce sont essentiellement des nématodes, des collemboles ou des acariens. Ils peuvent contribuer à limiter la propagation de pathogènes des cultures.



Nématode en consommant un autre - Wikimedia Commons

«Atlas bourguignon de l'élevage herbivore»

Interbev Bourgogne met les points sur les i...

L'Atlas bourguignon de l'élevage herbivore, réalisé et édité par Interbev Bourgogne, traduit en images et en quelques chapitres claires et documentés la réalité de l'élevage, sa forte interaction avec les territoires et les services, économiques, sociaux et environnementaux qui y sont attachés.



Des vaches, des moutons, des chèvres et des chevaux... mais surtout des hommes et une activité essentielle à la vie des territoires.

Des vaches, des moutons, des chèvres et des chevaux... Mais surtout des hommes, des produits, des emplois, un environnement préservé, des pratiques vertueuses, une identité culturelle et un patrimoine... L'élevage en Bourgogne c'est tout cela et c'est ce que rappelle le tout nouveau *«Atlas bourguignon de l'élevage herbivore»*, un concentré d'informations qui ne se contente pas de décrire mais qui additionne aussi les services rendus par l'élevage au territoire comme aux hommes qui l'habitent.

«Dans un monde où les consommateurs et citoyens sont de plus en plus urbains et où de nombreuses questions sur l'élevage et ses produits émergent, il est utile d'analyser comment l'élevage interagit avec un territoire : la Bourgogne». Le préambule pose clairement l'ambition, le produit y répond. Cet atlas bourguignon présenté récemment à l'occasion de la Foire gastronomique de Dijon sur le stand Interbev, s'inscrit dans une nouvelle série d'atlas régionaux, déclinaison du grand atlas national. Les régions s'attachent ainsi à expliquer la diversité des productions et des produits de l'élevage, tout en pointant les nombreux services sociétaux , territoriaux et environnementaux qui y sont attachés.

Repositionner l'élevage

Comme tous les autres comités régionaux d'Interbev, la Bourgogne a donc aussi réalisé son Atlas, aboutissement du travail d'une année, mené en partenariat avec Agrosup Dijon. Un *«projet commun»* mené à bon port par *«une filière qui se cherche»* comme l'a dépeint Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne en le présentant. C'est aussi un bon moyen, détaillé par Caroline Guinaud, en charge de l'environnement et du climat à Interbev national, *«de repositionner l'élevage»* face à la confusion des discours et des informations. Rien de mieux pour remettre les idées en place que *«de décrire l'élevage et ses filières et de quantifier ses services, ses emplois directs et indirects»*.

Cet Atlas est destiné à tous les professionnels qui peuvent ainsi disposer des éléments de communication indispensables pour poser tout argumentaire et mieux informer les citoyens consommateurs. C'est aussi un recueil bien illustré, plaisant à lire autant qu'à regarder, c'est enfin un outil qui intéresse directement tous les maillons de la filière bétail et viande. **AMK**

▶ En bref

Viande bovine Un marché "stationnaire"

Caroline Monniot, de l'Institut de l'élevage (Idele), a annoncé "un marché stationnaire" pour la viande bovine en France pour 2016, à l'image de celui de 2015 qualifié de "lourd". Lors de la conférence Grand angle viande de l'Idele du 17 novembre, elle a annoncé qu'une hausse de la production de 2% est à prévoir en 2016 en France, pour une chute de 1% en Allemagne et de 2% en Irlande. Elle est également revenue sur les difficultés vécues durant l'année 2015: la crise économique en Grèce et en Italie, l'arrivée de la fièvre catarrhale ovine, le prix du jeune bovin polonais très attractif, la hausse de la consommation de viande hachée, etc.



Chronique ovine

Symptômes et traitements de la coccidiose

Si de jeunes agneaux à partir d'un mois d'âge présentent une diarrhée verdâtre ou noirâtre, qu'ils ont une laine «piquée» (sèche et hirsute), et qu'ils se lèchent le ventre donnant à la laine un aspect marbré, la coccidiose peut être suspectée.


Seuls les agneaux sont sensibles à la coccidiose, les adultes deviennent résistants

Liée au développement de coccidies dans l'intestin, cette pathologie entraîne des baisses de croissance qui peuvent être sévères et dans tous les cas, des lots d'agneaux hétérogènes.

Et comme toute atteinte de parasitisme interne, elle peut favoriser des épisodes d'entérotoxémie avant même les premiers symptômes. Seuls les jeunes sont sensibles, les brebis adultes deviennent résistantes. Un stress (sevrage, changement d'alimentation….) est souvent un facteur déclenchant.

Douze espèces de coccidies sont connues en ovins, mais seulement rois sont pathogènes, les autres étant inoffensives. C'est la raison pour laquelle, lors d'une coproscopie, un typage des espèces est nécessaire.

Plusieurs traitements possibles

S'agissant d'une maladie contagieuse (les animaux infestés rejettent les coccidies qui vont être ingérés par un hôte sensible), l'ensemble du lot d'agneaux doit être traité en cas d'infestation. Trois types de produits sont aujourd'hui utilisés : la sulfadimérazine (ou sulfadiméthoxine) pendant trois à cinq jours, le Vecoxan® ou bien Baycox ovin® en une seule administration. Pour les élevages à risques, un traitement préventif contre les signes cliniques peut être réalisé. Les trois précédents anthelminthiques cités précédemment auxquels s'ajoute le Décoquinate (distribué pendant un mois) sont alors utilisés en traitements préventifs. Des cas de résistance ayant été observés, il est conseillé de changer de produit lorsque ce dernier est réalisé en systématique.

Une infestation par les strongles de bergerie est souvent concomitante de l'infestation par les coccidies. Elles sont synergiques sur le déclenchement et l'intensité des symptômes. Les agneaux ont alors tendance à se gratter, à se lécher la laine, laissant des ronds plus clairs sur celle-ci. Un traitement contre ces parasites est donc également fortement conseillé en parallèle du traitement contre la coccidiose (benzimidazole, levamisole ou endectocide oral).

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'Elevage/ Ciirpo



Des chariots de coupe de plus en plus maniables

Simples au premier abord, les appareils de transport peuvent abriter de la technologie, surtout lorsque l'on transporte des coupes très larges.



Conçus pour les coupes de grande largeur, les chariots à quatre roues directrices autorisent un angle de braquage plus important que les modèles à essieux directeurs.



Les chariots dotés de roues directrices ou d'essieux directeurs passent là où la moissonneuse-batteuse passe.

Les chariots de coupe peuvent être classés en trois grandes familles. Les appareils semi-portés, les traînés avec doubles roues à l'avant et les traînés à deux essieux.

A un ou deux essieux (sur balancier ou boggie), les premiers sont destinés aux coupes jusqu'à 7,50 m. Simples, ils ne bénéficient généralement pas de freinage. Une béquille sur roue permet de les dételer au champ et éventuellement de les déplacer pour ajuster l'attelage.

Disponibles selon les constructeurs à partir de 4,90 m et jusqu'à 12,70 m, les chariots traînés à doubles roues avant se dispensent de béquille et sont plus facilement manœuvrables manuellement au champ à taille de coupe égale. En revanche, les manœuvres de recul sont plus délicates. Les doubles roues avant sont généralement montées sur un support pivotant permettant de garder une stabilité sur sols irréguliers. Cochet et Cheval proposent de loger ces roues sous la coupe pour gagner en compacité surtout avec des coupes larges. Pour gagner en maniabilité, certains constructeurs combinent un essieu arrière directeur avec vérin hydraulique à l'essieu avant.

Troisième et dernière famille, les appareils à essieu avant pour les coupes jusqu'à 13,70 m. Cette construction apporte une plus grande stabilité en s'appuyant non plus sur trois points, mais sur quatre. En revanche, l'angle de braquage à l'avant est limité par rapport aux chariots à doubles roues avant. Selon les modèles, l'essieu avant est soit monté sur tourelle, soit fixe et doté de roues directrices : il en est de même généralement pour l'essieu arrière. Chaque solution présente des avantages et des inconvénients. Pérard argumente sur la voie constante des chariots à roues directrices comparativement aux chariots à essieu directeur. «*On peut penser ça sur le papier, mais dans les faits, les angles de braquage sont tels, que les variations de voies sont faibles, répond Ludovic Cochet, de la société éponyme, qui propose des chariots à essieu directeur. En deux ans, nous en avons commercialisé 400 et je n'ai jamais eu écho d'un quelconque renversement.*» En revanche, le balayage des essieux directeurs peut gêner le positionnement des patins de support de coupe. Dans le choix des essieux directeurs, Cochet a privilégié la rusticité de son chariot, en minimisant le nombre de points de pivot. Qui plus est, le châssis s'appuie sur quatre poutres, contre deux pour Pérard et une pour Claas. «*Nous sommes les seuls à proposer un essieu pendulaire à l'arrière, poursuit Ludovic Cochet, ce qui permet d'avoir un bon suivi des irrégularités du sol et évite au châssis de travailler.*»

Pour la gestion de la direction, Pérard et Cochet ont également pris le parti d'une transmission mécanique de la direction entre l'avant et l'arrière, avec deux barres, l'une poussant l'autre tirant pour éviter les torsions. Pérard a positionné ces barres de direction au-dessus du châssis pour conserver une bonne garde au sol. «*Nous avons choisi la solution mécanique, car avec l'hydraulique, la tenue de cap du chariot est moins bonne*», estime Guillaume Pérard.

Sur ses récents chariots de coupe pour grandes largeurs, Claas a pris le parti de limiter l'angle de braquage de l'essieu arrière, celui-ci correspondant à la moitié de l'essieu avant, afin de réduire les risques de renversement du fait de la force centrifuge, tout en conservant une bonne maniabilité. C'est également une manière pour le constructeur de limiter les effets pervers du porte-à-faux, lorsque le chariot tourne court : Claas propose en effet un porte-à-faux arrière important. Pérard a pris le parti de limiter le porte-à-faux arrière, sans beaucoup pénaliser la maniabilité. De son côté, Cochet, du fait du braquage plus limité des essieux directeurs par rapport aux roues directrices, a positionné les deux essieux à 1,50 m des extrémités, pour limiter l'empattement, offrant une répartition équilibrée des masses sur les deux essieux.

Quoi qu'il en soit, quel que soit le modèle, là où la moissonneuse-batteuse passe, le chariot passera.

LUDOVIC VIMOND

Attention au freinage

La réglementation routière impose un dispositif de freinage, généralement à inertie sur les chariots de coupe, pour les appareils de 3,5 t et plus. Si ce système de freinage représente un surcoût de 1 200 à 2 000 euros, il peut s'avérer nécessaire si l'on prend en compte les poids du chariot, de la coupe, de la rallonge de coupe, des scies et des équipements pouvant loger dans la caisse de rangement.



La gestion des menues pailles

De nouveaux équipements dédiés à la gestion des menues pailles, encore à l'état de prototypes, ont fait leur premier pas l'été dernier. Le point sur cette pratique encore peu répandue.


Pérard


Thiérart

Le Menu'Press de Thiérart assure la récupération et le pressage des menues pailles en balles rondes. L'ensemble tracté derrière la moiss'batt' dispose de son propre moteur.


Alain Bon

Présenté sous la forme d'un concept au dernier Sima, le VMP de Pérard est séduisant sur le papier, mais le prototype n'en est qu'à ses débuts.


Alain Bon

La nouvelle génération du récupérateur d'Alain Bon vise la simplicité et un faible coût de fonctionnement.

La récupération des menues pailles a deux avantages majeurs. Le premier est agronomique, en limitant les repousses de graines perdues et surtout d'adventices. Un moyen efficace pour optimiser la gestion du désherbage. Le second est économique en valorisant le potentiel de ces résidus de culture qui peuvent servir en élevage (alimentation ou paillage), pour alimenter un méthaniseur, leur pouvoir méthanogène étant très important.

Malgré tous ces avantages, la récupération des menues pailles est encore très peu répandue. La principale raison se situe dans la complexité de sa mise en œuvre au moment de la récolte. Les constructeurs de moissonneuses-batteuses n'ayant pas jusqu'à présent développé de solution technique de récupération, ce sont des petits constructeurs qui se sont lancés dans l'aventure. En France, Alain Bon apparaît comme le précurseur du récupérateur. Thiérart s'est ensuite emparé de la question en proposant plusieurs solutions de récupération et d'andainage de la menue paille. D'autres constructeurs ont tenté l'expérience, comme Thiévin, qui propose un système de dépose sur l'andain de paille, ou Agri-Structures avec son récupérateur traîné derrière la moissonneuse-batteuse.

Un récupérateur plus économique

L'intégration du récupérateur sur la moissonneuse-batteuse et la logistique pour stocker et conditionner la menue paille restent les principales contraintes des dispositifs existants. De ce constat, trois constructeurs ont mis au point de nouvelles solutions, dont la plupart sont encore à l'état de prototypes.

Première approche, en l'occurrence celle d'Alain Bon, c'est de faire évoluer l'existant. Le concepteur a récemment présenté sous sa marque Bionalan, une nouvelle génération de récupérateur, toujours monté à l'arrière de la hotte de la moissonneuse-batteuse. D'une capacité de 24 mètres cubes, celui-ci dispose d'un nouveau système de transfert des menues pailles, limitant le poids et le besoin de puissance hydraulique. Les menues pailles sont récupérées en sortie de grilles par un convoyeur à chaînes puis transférées dans la trémie par une vis centrale. Auparavant, le récupérateur disposait de deux vis latérales. Le dispositif de déchargement a été revu, afin de limiter le nombre de vérins en action. En simplifiant son récupérateur, Alain Bon annonce une baisse du prix de vente.

Un récupérateur associé à une presse à balles rondes

La deuxième approche est de simplifier l'organisation de chantiers en réalisant à la fois la récupération et le pressage au moment de la récolte.

Le premier à présenter un équipement fonctionnel est le spécialiste Thiérart. Son prototype Menu'Press se compose d'un récupérateur installé à la sortie des grilles de la moiss'batt' – système déjà existant – et d'un ensemble attelé à l'arrière de la moissonneuse batteuse combinant une trémie de 2 m3 avec une presse à chambre variable John Deere 960. La trémie sert de réserve tampon pour une alimentation régulière de la presse et à ne pas arrêter la machine lors de phases de liage. En fond de trémie, un convoyeur et un rotor permettent d'égaliser le flux de menues pailles alimentant la presse, dont le pick-up a été retiré. Le Menu'Press est autonome de la moiss'batt', grâce à un moteur de 120 chevaux embarqué à côté de la trémie. Il peut travailler en ligne ou de manière déportée si la paille n'est pas broyée. Thiérart va continuer la mise au point de son prototype avec d'autres cultures (rafle de maïs), attelé à une ensileuse ou à poste fixe.

Des petites balles enfilmées par un récupérateur latéral

Le deuxième constructeur récemment lancé dans l'aventure est Pérard avec son VMP présenté sous la forme d'un concept au dernier Sima. Le prototype a fait ses premiers essais l'été dernier et le constructeur reste prudent sur la phase de mise au point. Dans le principe, le récupérateur Pérard regroupe les menues pailles dans une trémie de pré-compression pour ensuite les presser par un système à piston générant des balles de 60 centimètres de diamètre enveloppée dans un film plastique. Le dispositif, qui embarque son propre moteur thermique, est attelé, au travail, à gauche de la moiss'batt', à laquelle il est relié par le moyeu de la roue avant gauche et l'attelage arrière. Au transport, le VMP s'attelle au convoyeur.

MICHEL PORTIER

Broyer les menues pailles

Une autre façon d'aborder la gestion des menues pailles, surtout sous l'angle agronomique, consiste à les broyer très finement, afin de détruire les graines d'adventices notamment. C'est avec cet objectif qu'un agriculteur australien a développé un broyeur attelé derrière la moissonneuse batteuse disposant de son propre moteur, le Seed Destructor d'Harrington. Le principal inconvénient du système est son besoin de puissance très élevé nécessaire au système de broyage qui détruit 90 % des graines le traversant. Le broyage des menues pailles reste une idée à explorer…





les*nouveautés* • les*nouveautés* • les*nouveautés* • les*nouveautés*

Case IH Caisson auto-nivelant pour les petites Axial-Flow

Un an après leur renouvellement, les trois modèles Axial-Flow de la série 140 bénéficient de plusieurs améliorations. À l'arrière du rotor, ce sont désormais six vis, au lieu de cinq, qui alimentent le nouveau caisson de nettoyage Cross Flow. Celui-ci dispose d'un nouveau dispositif de compensation de dévers jusqu'à douze degrés, utilisant des vérins électriques pour créer les mouvements latéraux des grilles. La gestion des résidus évolue également, permettant un passage du mode broyage au mode andainage par une commande électrique depuis la cabine. Le changement de la vitesse du broyeur s'effectue désormais sans outil. Autre amélioration, le fond des vis de grain propre et d'otons est désormais en matériaux composites, facilitant leur escamotage pour un nettoyage complet de la machine. Les élévateurs de grain propre et d'otons gagnent en capacité et sont repositionnés pour faciliter l'accès aux organes à droite de la machine. Le nouveau système de tension des chaînes est actionné depuis le sol. La cinématique est encore simplifiée en économisant deux courroies. Pour faciliter leur démontage, les grilles des contre-batteurs sont désormais décomposées en six modules plus légers. Les Axial-Flow 140 adoptent par ailleurs la casquette orientable en bout de goulotte apparue sur la série 240. En cabine, elles troquent leur levier de gammes pour un sélecteur électrique qui accompagne l'arrivée d'une transmission hydrostatique et d'un pont de capacité supérieure. Enfin, le convoyeur gagne en capacité, de nouveaux capteurs de rendement et un train de chenilles optionnel fourni par Zuidberg (760 mm) font leur apparition.

Modèle Axial-Flow 5140, 6140, 7140
Puissance maxi 310, 400, 450 ch



M. Portier

Claas Les coupes Vario disponibles dès 5 mètres

Le constructeur allemand termine le renouvellement de son offre en coupes à tablier télescopique Vario. Comme leurs grandes sœurs de 7,70 à 12,30 m, ces nouvelles coupes Vario offrent une course de tablier de 70 cm.

Les diviseurs de coupe se démontent rapidement pour laisser place aux scies à colza, le tout en quelques secondes et sans outil. Dès le branchement des flexibles, les scies sont reconnues et intégrées dans la cinématique. Ces coupes sont destinées aux Avero, Tucano et Lexion 600, qui peuvent également recevoir les nouvelles coupes Cerio 560, 620 et 680, cette dernière se distinguant des Vario par un tablier télescopique mécanique offrant cinq positions entre -10 et 10 cm.

Modèle: Vario 500, 560, 620 et 680
Largeur: 5; 5,60; 6,20 et 6,80 m
Modèle: Cerio 560, 620 et 680
Largeur: 5,60; 6,20 et 6,80 m



L. Vimond

Claas Les Lexion passent Tier 4f

À nouvelle norme, nouveau moteur. Le constructeur allemand quitte Caterpillar pour Mercedes-Benz, les deux plus gros modèles accueillant un bloc six cylindres de 15,6 l développant jusqu'à 628 chevaux sur la Lexion 780, tandis que les deux plus petits reçoivent un moteur de 10,7 l. Seule, la Lexion 760 se démarque avec un moteur Perkins de 13 l. Quoi qu'il en soit, tous satisfont la norme antipollution Tier 4f, grâce à l'adoption d'une combinaison EGR et SCR.

Autre nouveauté, les Lexion 740 et 750 héritent du système de refroidissement par le dessus Dynamic Cooling de leurs grandes sœurs.

Les Lexion 770 et 780 Terra Trac adoptent une trémie de capacité accrue à 13 500 l (12 800 sur les versions à pneus), tandis qu'une Lexion 750 Montana dotée d'une trémie de 9 000 l fait son apparition au catalogue.

Les plus gros modèles bénéficient de la compensation de dévers 4 D. S'appuyant sur le système 3 D, auquel une troisième paire de volets a été rajoutée, le 4 D ferme, au-delà d'un certain dévers, la moitié des volets de chaque rotor (celle dans la pente), de façon à forcer le grain à chuter sur une partie de grilles plus haute dans la pente qu'en gardant les volets ouverts.



L. Vimond

Du côté du broyeur de paille, Claas propose désormais de passer d'une position transport à la position travail directement depuis la cabine. Ce broyeur gagne 5 cm de diamètre et intègre en plus des contre-couteaux des déflecteurs augmentant ou diminuant le recyclage de paille et donc la finesse des résidus.

Derrière, l'éparpilleur est doré-navant entraîné mécaniquement et se dote d'un frein actif.

L'ensemble de la cinématique est maintenant géré par le contrôle automatique de flux de récolte, qui compare les régimes du moteur, de l'APS et des rotors, et qui stoppe le convoyeur, outil frontal et vidange, au cas où il adviendrait un pic de charge (risque de bourrage).

Enfin, le Cemos Automatic ajoute deux cordes à son arc en étant actif au soja et au maïs.



les*nouveautés* • les*nouveautés* • les*nouveautés* • les*nouveautés*

Claas Des petites Maxflex

Pour la récolte des pois, soja et lentilles, mais aussi pour les cultures versées, la coupe à tablier flexible Maxflex se décline désormais en plus petites largeurs. Au besoin, elle peut se rigidifier pour la récolte de céréales.

Modèle : Maxflex 560, 620, 770 et 930
Largeur : 5,60, 6,20, 7,70 et 9,30 m


L. Vimond

Claas Un chariot plus maniable


L. Vimond

Afin de gagner en maniabilité avec des coupes de 10,50 et 12,30 m, Claas propose un chariot de transport à quatre roues directrices : pour garantir une certaine stabilité, l'angle de braquage de l'essieu arrière est deux fois moins important que celui avant. Pouvant recevoir un timon long ou court, il est doté d'un essieu avant pendulaire et d'un coffre de rangement abritant les scies à colza.

Deutz-Fahr La petite moiss- batt' passe Tier 4f

Le constructeur allemand termine le renouvellement de son offre en moissonneuses-batteuses. Les machines 5 secoueurs 6040 et 6040 HTS sont remplacées par les nouvelles C6205 et C6205 TS, la seconde se différenciant par un turbo-séparateur en sortie de batteur. Ces dernières adoptent le design général de leurs grandes sœurs, avec notamment les panneaux latéraux se relevant vers le haut. Elles héritent également de la cabine Commander Cab Evo II, plus spacieuse et bénéficiant d'un éclairage à huit optiques pour les travaux nocturnes. Le poste de conduite abrite sous le siège passager un réfrigérateur amovible optionnel. Le conducteur dispose de toutes les commandes sur l'accoudoir, ce dernier se terminant par un terminal CCM affichant les principaux paramètres de fonctionnement. Cet accoudoir inaugure aussi un nouveau joystick, baptisé


L. Vimond

Commander Stick, offrant les principales commandes de pilotage de coupe à portée de doigts.
Par ailleurs, le moteur six cylindres de 6,1 litres passe les normes Tier 4f, uniquement grâce à un DOC et un SCR. En outre, il adopte un préfiltre rotatif, réduisant efficacement l'encrassement du filtre à air et donc son temps d'entretien quotidien.
Rentrant dans le gabarit routier de 3,50 m avec des pneus de dimension 800/65R32, ces machines sont disponibles avec ou sans suivi du terrain Autocontrol, avec des coupes à tablier fixe et des coupes à tablier mobile Varicrop.
Puissance maxi : 250 ch
Capacité de trémie : 7 000 l
Débit de vidange : 75 l/s
Largeur de coupe: - tablier fixe : 4,20, 4,80, 5,40 et 6,30 m – tablier Varicrop : 4,50, 5,50 et 6,50 m

Fendt Les petites moiss'batt' modernisées

Les deux modèles de la série E évoluent en adoptant des motorisations Agco Power conformes aux normes Tier 4f (DOC et SCR). À noter l'arrivée d'un quatre cylindres pour la 5185 E. Le design modernisé s'accompagne d'une nouvelle cabine avec le toit Skyline des plus grosses. L'habitacle accueille un nouveau levier multifonctions et une nouvelle console d'affichage (propre à chaque modèle).
Un contre-batteur sectionnel facilitant le passage des céréales au maïs arrive au catalogue des options. Celui-ci est également proposé sur le reste de la gamme des machines à secoueurs: les séries L et C. En


Fendt

termes de barre de coupe, la 5225 E accède à la coupe à tapis PowerFlow de 5,50 m.

Modèle : 5185 E et 5225 E
Cylindrée moteur : 4,9 et 7,4 l
Puissance : 176 et 218 ch
Trémie : 5 200 et 6 500 l
Largeur de coupe : 4,20 à 6 m et 4,80 à 7,60 m

Massey Ferguson Un moteur 4 cylindres pour l'Activia

Le constructeur renforce son entrée de gamme de machines à 5 secoueurs avec l'arrivée de la 7340 Activa et le renouvellement de la 7244 qui devient la 7344. Cette évolution accompagne l'adoption de moteurs Agco Power répondant aux normes Tier 4 f (DOC + SCR). La 7340 crée la surprise en optant pour un quatre cylindres 4,9 l, tandis que la 7344 accède à un six cylindres de 7,4 l. Un contre-batteur sectionnel facilitant le passage des céréales au maïs est proposé en option. Le design modernisé s'accompagne du nouveau toit de cabine issu des Activa S et d'un carénage de la hotte modernisé. L'habitacle accueille un nouveau levier multifonctions et une nouvelle console d'affichage (propre à chaque modèle). En termes de barre de coupe, la 7344 accède à la coupe à tapis PowerFlow de 5,50 m.
Modèle : Activa 7340 et 7344
Puissance : 176 et 218 ch
Trémie : 5 200 et 6 500 l
Largeur de coupe : 4,20 à 6 m et 4,80 à 7,60 m


Massey Ferguson



les*nouveautés* • les*nouveautés* • les*nouveautés* • les*nouveautés*

Massey Ferguson Les évolutions pour les moiss'-batt' version 2016

Les machines à 5 et 6 secoueurs Activa S et Beta peuvent désormais recevoir en option un contre-batteur sectionnel facilitant le passage des céréales au maïs. Les Activa S profitent d'une vis de vidange au débit accru (85 et 105 l/s). Sur les Beta 7360 PL et MF Beta 7370 PL, le système ParaLevel de compensation de dévers peut être associé en option à un essieu arrière moteur. Quant à la version PLI qui offre une compensation de 20 % en latéral et 30 % en montée, elle est dorénavant proposée sur le modèle à six secoueurs Beta 7370. Les machines à huit secoueurs Centora et hybride Delta embarquent


Massey Ferguson

un nouveau système de mesure du rendement et de l'humidité, ainsi qu'un système de graissage centralisé repensé. Enfin, la barre de coupe PowerFlow de 9,20 m évolue en reprenant la conception du modèle de 10,74 m déjà commercialisé.

New Holland Nouvelle cabine et puissance en hausse pour les CX

La gamme de moissonneuse-batteuse CX adopte une nouvelle motorisation FPT 8,7 l conforme aux normes Tier 4f (DOC + SCR), mis à part la plus grosse CX8.90 qui conserve son 10,3 l Tier 4i. Bénéficiant de la nouvelle dénomination apparue l'an dernier sur les CR, la gamme CX accueille un modèle 6 secoueurs supplémentaire, tandis que les trois premiers modèles de la gamme gagnent quelques chevaux. Issue des CR, la nouvelle cabine offre un volume et une surface vitrée supérieurs, ainsi qu'une meilleure insonorisation. L'accoudoir regroupant toutes les commandes accueille un nouveau levier multifonctions à impulsion. Le terminal Intelliview IV est monté en bout d'accoudoir sur un support coulissant. Un second terminal est proposé en option pour l'autoguidage et la visualisation des vues de six caméras. L'habitacle dispose également d'un grand compartiment réfrigéré et de commandes de feux centralisées. Le système


New Holland

d'éclairage profite en option de 23 projecteurs à leds. Du côté des organes de récolte, les trois plus grosses CX intègrent un nouveau convoyeur renforcé pour accueillir des barres de coupe jusqu'à 12,50 m. Un nouveau contre-batteur à sections simplifie le passage des céréales au maïs. Le système Opti-Speed régulant la vitesse des secoueurs a été optimisé. Concernant le broyage, de nouveaux déflecteurs réglables depuis la cabine simplifient la gestion de la répartition jusqu'à 9,15 m. Au-delà, c'est le système de broyage Opti-Spread qui est conseillé. Côté trémie, la CX8.70 gagne 2 000 l de capacité et la CX8.90, 1 000 l. Dernier point, le train de chenilles SmartTrax à suspension Terraglide peut équiper en option les CX7.90, 8.80, 8.85 et 8.90.

Modèle : CX7.80, 7.90/CX8.70, 8.80, 8.85, 8.90
Nombre de secoueurs : 5 / 6
Puissance maxi : 340, 374/374, 401, 449, 490 ch
Capacité de trémie : 9 000, 10 000/11 500, 11 500, 12 500, 12 500 l

New Holland Les CR passent au Tier 4 f

Les moissonneuses-batteuses CR bénéficient désormais d'une motorisation FPT conforme aux normes Tier 4f (Doc + SCR). Rappelons que seule la plus grosse CR10.90 embarquait déjà un moteur Tier 4f de 16 l de cylindrée.
La montée en puissance des moteurs réorganise la gamme de 6 modèles avec l'arrivée de la CR9.90 SmartTrax dont les chenilles permettent une trémie de 14 500 l de série. Les CR8.80 et 8.90 adoptent un moteur de 11 l de cylindrée à la place d'un 10 l, la seconde atteignant la même puissance que la précédente CR9.80 qui disposait d'un moteur de 13 l. New Holland annonce ainsi un gain de consommation. Les CR profitent d'un pont arrière


New Holland

à deux vitesses et de nouvelles dimensions de pneus arrière allant jusqu'à 1,60 m de diamètre (500, 600 et 700 mm de large). À l'avant, c'est une nouvelle offre de montes IF/VF qui est proposée avec notamment le 710/70 R42, ainsi que des chenilles de 34 pouces (860 mm). Enfin, un pack d'éclairage à leds fait son apparition.

Modèle : CR7.90, 8.80, 8.90, 9.80, 9.90ST, 10.90
Puissance maxi : 450, 496, 517, 571, 571, 653 ch
Trémie : 11 500, 12 500, 12 500, 12 500, 14 500, 14 500 l

▶ Des professionnels à votre service


Secteurs d'épandage :
Nièvre - Yonne - Loiret - Cher - Indre

SAS La vallée Channy
58150 Garchy
Épandage:
Composte, fumier
Calcaire, scories...
Jean-Baptiste Mourlon
07 88 58 29 82

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
www.camerail.com
VIDEO SURVEILLANCE DES VELAGES
& SECURITE DES BATIMENTS
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

L'Eleveur Bourguignon
Cages - Écorneurs
Barrières césariennes et vêleuses
LE PLUS GRAND CHOIX DE MATERIEL POUR L'ÉLEVEUR
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

John Deere Les moissonneuses-batteuses T et W plus performantes


G. Coisel

Lancées en 2007, les moissonneuses-batteuses des gammes T et W adoptent un nouveau châssis. Il est désormais plus grand, plus robuste, plus facile d'entretien et bénéficie de trappes d'accès mieux étudiées. Côté motorisation, les deux gammes passent les normes antipollution Tier 4 f (EGR, DOC, FAP et SCR).
Concernant le battage, la W conserve son batteur et contre-batteur traditionnel de 660 mm. En revanche, la T bénéficie d'une surface de contre-batteur accrue de 7%, d'un diamètre de séparateur de 800 mm, soit 20% de mieux, d'une surface de contre-séparateur en deux parties, également plus grande de 20%, ainsi que de plus larges grilles.

Le caisson de nettoyage est commun aux deux gammes mais totalement renouvelé par rapport aux anciennes générations. Il est 41 % plus grand et atteint 5,2 m² pour les machines cinq secoueurs et 6,3 m² pour les six secoueurs. Le châssis du caisson est en aluminium. Les quatre turbines de ventilation disparaissent au profit d'un ventilateur à pales, 35% plus performant avec une meilleure répartition de l'air. Les réglages ont quant à eux été simplifiés. Le diamètre des vis à grain a été augmenté. La vidange atteint 125 l/s, en option, contre 88 l/s, de série pour vidanger les 8 à 10 000 l des machines cinq secoueurs et 9 à 11 000 l des six secoueurs. Par ailleurs, les deux gammes T et W peuvent recevoir jusqu'à trois types d'essieu : standard, renforcé ou quatre roues motrices (avec contrôle du patinage - également disponible avec la transmission ProDrive). Ces machines sont bien évidemment connectées pour faciliter le transfert de données de la récolte et contrôler les différents paramètres à distance. Pour limiter le tassement au sol, le plus gros modèle de la série W et les trois plus gros de la T peuvent bénéficier de chenilles de 660 mm.
Par ailleurs, les modèles S680, S685 et S690 accèdent eux aussi à une motorisation Tier 4f. Côté battage, elles sont désormais dotées d'une suspension active du contre-batteur.

Modèle : W540, W550, W650, W660/T550, T560, T660, T670
Nombre de secoueurs : 5, 5, 6, 6 / 5, 5, 6, 6
Puissance : 235, 271, 302, 334/271, 334, 334, 392 ch

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 16/11/2015	Bourg-en-Bresse 17/11/2015	St Christophe-en B. 4/11/2015	National 11/11 au 17/11/15
Vaches viande (V)	U	3,76 €	NC	4,04 €	4,01 €
	R	3,45 €	3,55 €	3,81 €	3,63 €
	O	3,13 €	3,20 €	-	3,24 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,20 €
	O	-	2,70 €	-	3,04 €
Vaches lait (L)	O	2,67 €	NC	-	2,75 €
	P	2,40 €	2,40 €	-	2,41 €
Génisses VML	U	3,92 €	4,35 €	4,73 €	4,34 €
	R	3,50€	3,75 €	3,96 €	3,70 €
	O	-	3,05 €	-	3,10 €
Taureaux VML	URO	-	2,35€	2,59 €	2,47 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 17/11/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	2,93	2,83	
250-300 kg	-	2,81	2,60	
300-350 kg	-	2,63	2,49	
350-400 kg	-	2,49	2,43	
400-450 kg	-	2,46	2,38	
450-500 kg	-	2,43	2,30	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	3,00	-	
250-300 kg	-	2,49	2,40	
300-350 kg	-	2,51	2,36	
350-400 kg	-	2,40	2,30	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	2,33	
400-450 kg	-	-	2,23	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	2,32	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,33	2,20	
450 kg et +	-	2,18	2,12	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	1,94	1,77	-
5 -10 ans	-	1,88	1,66	-
+10 ans	-	1,74	1,55	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,20	-	

Bovins : 1891
Apports plus importants dans toutes les catégories. 91% de vendus.

Broutards : Offre très importante, mais vente fluide. Moins value dans les légers, mais cours facilment reconduits dans les sujets de 380 kg et plus.

Laitonnes Génisses 18 mois : Les besoins existent, mais il faut ajuster les tarifs.

Vaches génisses de 30 mois : Le commerce du maigre reflète la tristesse du commerce en bêtes grasses. Baisse plus marquée que d'habitude, avec quelques invendues.

Taureaux : Vente très calme

Vente de cheptel le 26 novembre à Sicafome à 14h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 16/11/2015

Bovins (386)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
260 à 375 kg	700 - 990	2,35 - 2,67
400 à 520 kg	950 - 1210	2,27 - 2,48
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
190 à 395 kg	420 - 900	2,21 - 2,50
Génisses		
330 à 465 kg (16-24mois)	700 - 1030	2,00 - 2,21
450 à 620 kg (24-36mois)	890 - 1180	1,85 - 2,04
Taureaux		
825 à 1130 kg	1030 - 1730	1,10 - 1,53
Vaches		
Vaches légères	610 - 1050	
Vaches entre deux	1060 - 1310	
Vaches lourdes	1320 - 1660	

La présentation est toujours de bonne qualité en broutards permettant ainsi de tenir les tarifs avec peu d'invendus. On notera que la placement est plus fluide mais sans amélioration des cours.
En femelles, la vente est globale à des tarifs qui gagnenet quelques centimes. Sorties importantes en vaches. Les sujets très maigres se placent difficilement et les cours sont orientés à la baisse.

Bovins gras : 10
Vache de viande : 3,25 à 3,86 kg de viande
Demande calme en sujets gras.

Prochain marché bovins le lundi 23 novembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 28/10/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	2,01
Vaches		
- 5 ans	nc	1,85
de 5 à 10 ans	nc	1,82
+ 10 ans	nc	1,58s

Broutards, Laitonnes : Toujours pas d'apport, pas de cotation.

Vaches-Génisses : Les apports sonttoujours trop faibles. Il n'y apas de cotation.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 17/11/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,05 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	2,00 €	-

Tendance : Peu d'apport, pas de demande, vente morose.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 26/10/15 au 1/11/15*

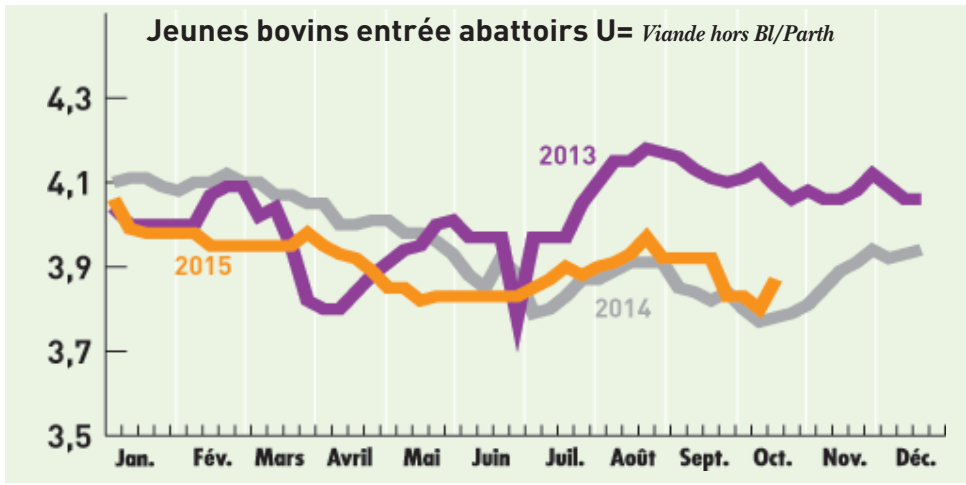
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	-	-
400 kg	-	-	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		-	-
500 kg	-	-	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	-	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	-	-

Tendance :
Incôté cause F C O.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 09/11/15 au 15/11/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,93 €	3,79 €	-			
Races mixte		-	3,46 €	3,46 €	3,42 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,19 €	4,14 €	4,07 €	3,60 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,18 €	4,12 €	4,05 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,36 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,30 €	3,20 €	-	-
Races lait				-	2,92 €	2,87 €	2,79 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,71 €	4,41 €	4,18 €	4,01 €			

Tendance : Commerce calme.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 09/11/15 au 15/11/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	0=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,93 €	3,91 €	3,86 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,71 €	4,23 €	4,08 €	3,76 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,05 €	3,98 €				
Races mixte					3,31 €	3,23 €		-
Races lait							2,90 €	2,82 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,74 €	4,68 €	4,23 €	4,08 €				

Tendances SEM. 47 / 2015

Bovins de boucherie

La fin novembre est toujours tendue où le budget des ménages est étriqué avec les prélèvements (taxes, prélèvement sociaux...), mais également les premiers achats pour Noël (en rayon dans les magasins). La consommation de viande bovine encaisse le coup des attentats de ce week-end avec très peu de monde dans les grands magasins.
Sur les marchés, la tension se renforce face à un équilibre offre/demande de plus en plus fragile. Les animaux haut de gamme se maintiennent à la veille des concours de fin d'année (Charolles, les 5 et 6 décembre). Les femelles de qualité bouchère commencent à souffrir du recul des ventes avec des tarifs qui peinent à se maintenir. La tendance est lourde dans les allaitantes de choix secondaire avec des tarifs qui tendent à la baisse. Les industriels maintiennent la pression sur les laitières. En jeunes bovins, le recul de l'offre tend à fluidifier ce marché malgré les difficultés rencontrées sur le marché italien. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

L'activité commerciale reste compliquée. Les tarifs se maintiennent dans le cheptel de qualité, mais le bétail de moyenne conformation peine à trouver preneur. ■

Broutards

Le marché reste très chargé, ce qui pèse sur la tendance même si les circuits exports sont tous réactivés. Le commerce reste tendu dans les plus lourds avec de la concurrence entre vendeurs pour écouler la marchandise. Les mâles de plus de 400kg sont nombreux et les acheteurs pratiquent un tri sévère avec des tarifs en baisse. Dans les femelles, le commerce est dépressif avec trop de marchandise sur un marché où les débouchés sont moins conséquents que pour les mâles. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le décalage offre/demande continue de peser sur les échanges. Les bons veaux Holsteins ou Montbéliards se maintiennent à l'export, mais le commerce se montre très sélectif dans la moyenne marchandise (toutes races confondues) avec des difficultés dans les veaux légers. En veaux de race à viande ou croisés, l'offre est juste suffisante dans les très bons croisés, Charolais ou Limousins où les tarifs tendent à se raffermir. Le commerce est tendu quand les veaux sont plus légers ou plus communs en conformation, avec des difficultés pour les femelles. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 16 novembre) :
"L'offre très faible en jeunes bovins devrait permettre la poursuite de la hausse des cours. Le marché est légèrement plus tendu en femelles. "
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 16 novembre) :
« L'offre est importante. Les cours semblent toutefois se stabiliser. »

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 09/11/2015*

Agneaux (936)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	2,75 - 3,36	2,47 - 2,93
Gras (38-44 kg)	-	2,63 - 3,15	2,08 - 2,83
Gras (44-50 kg)	-	2,33 - 3,04	2,02 - 2,58
Gras (+50 kg)	-	2,18 - 2,42	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (153)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	0,56 - 1,07	-
(+60 kg)	1,02 - 1,16	0,70 -1,08	-
Divers			
Béliers (5) : 90 à 128 €	1,02 - 1,54	-	
Agneaux maigres : 57 à 93 €	-	1,66 - 2,82	-
Caprins (7) : 17 à 27 €		-	0,32 - 0,45
Boucs :			

Ovins : 1109
Les volumes présentés sont satisfaisants, mais la qualité laisse un peu à désirer. Cela s'explique par le fait que de nombreux éleveurs livrent leurs derniers agneaux pour cette saison. De nombreux acheteurs étaient présents et ont assuré le placement de 99% des animaux. Si les cours sont facilement reconduits dans les rares lots de qualité, on s'aperçoit rapidement que l'ambiance est assez morose dans le reste de la catégorie. Lessujets les moins prisés restent les agneaux lourds.
En brebis, béliers et caprins, les cours sont inchangés.

Effectifs : Agneaux: 936 - Brebis : 153
Béliers : 5 - Caprins : 7 - Divers : 8 .

Prochain marché le lundi 23 novembre.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 16/11/2015*

Ovins : 322	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	75 - 96	2,21 - 2,82
Agneaux gras	103 - 135	2,30 - 3,00
Brebis	25 - 86	0,40 - 1,18
Béliers	-	-

Cours reconduits dans l'ensemble des catégories avec très peu d'invendus.

Prochain marché le 30 novembre aux horaires habituels

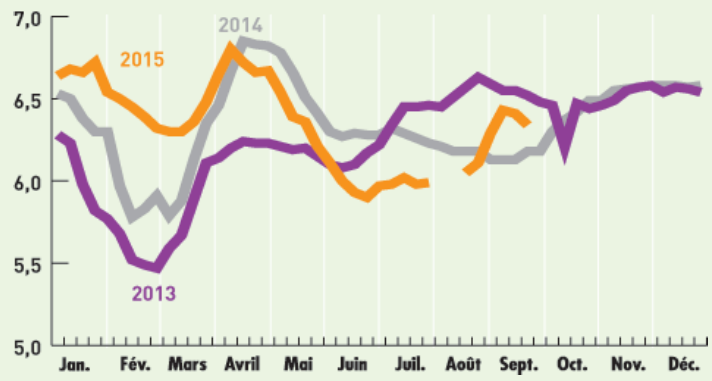
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 09/11/15 au 15/11/15*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,59 €	6,23 €
Couvert	16-19 kg	6,65 €	6,55 €	6,29 €
Gras	13 -16 kg	-	5,69 €	-
Gras	16-19 kg	-	5,44 €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 9/11/15 au 15/11/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,22 €	6,51 €	2,38 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 09/11/2015 au 15/11/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,60 0,02	6,62 0,02	5,52 -0,30	-	-	-	-
	R Var.	6,27 0,01	6,33 0,01	6,31 -0,01	-	6,59 -0,01	6,52 -0,17	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,33	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,46 =	6,44 =	5,52 -0,06	-	6,65 -0,08	6,45 -0,14	5,76
	R Var.	6,14 -0,01	6,26 0,01	6,24 0,02	5,58 0,04	6,59 -0,09	6,55 -0,07	6,36 -0,08	5,91 0,02
	O Var.	-	5,80 -0,13	6,00	-	6,23 -0,03	6,29 0,01	6,11 -0,10	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		5,69 -0,08	5,44 -0,13	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Application du réseau **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Bourg-en-Bresse du 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5
Canards de Barbarie mâles pièce
Canards de Barba... euros/pièce
Pigeons 3,50 à 7,00 euros/paire
..... 8,50 à 9,00 euros/pièce
...cour (prix au kg vif) :
P... de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

pas de cotation

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015 - 2/11/2015

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	220 à 230 €	180 à 190 €
2e coupe	220 à 230 €	180 à 190 €
3e coupe	210 €	180 €

Porcins

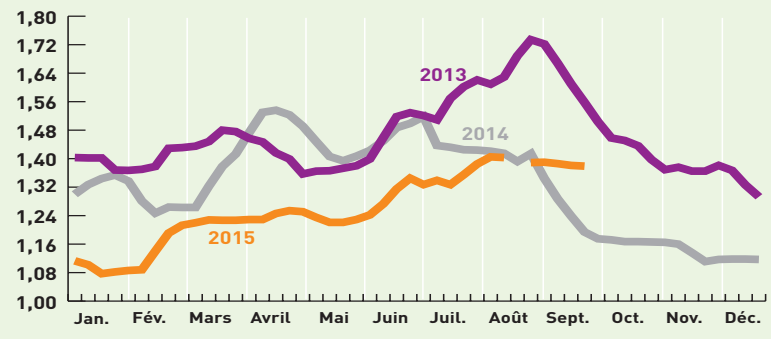
Porcs charcutiers cadran de Plérin (0 porcs présentés) — *Cotations du jeudi 12 novembre 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **Pas de cotations.**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 6/11 au 12/11/15*

1,44 €/kg/carcasse euros

Plérin du jeudi



Veaux

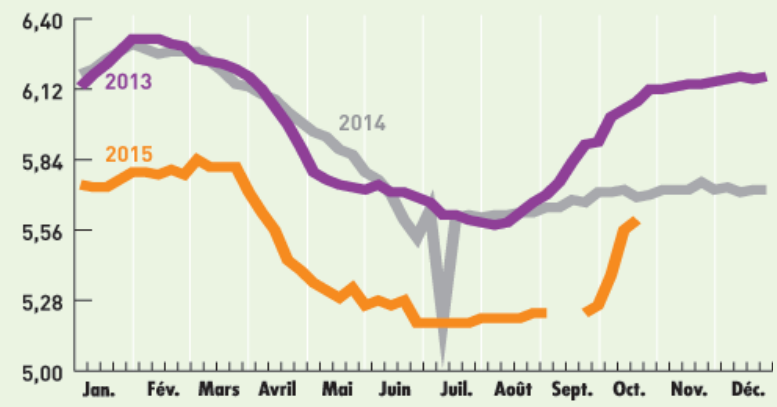
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 09/11/15 au 15/11/15*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	7,67 €	6,25 €	-
O	-	5,74 €	5,29 €	4,30 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 16/11/15 au 22/11/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	129	540 - 595 €	390 - 455 €	190 - 275 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		200 - 280 €	130 - 160 €	60 - 80 €	-
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		320 - 410 €	220 - 280 €	90 - 160 €	30 - 60 €
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		480 - 530 €	320 - 400 €	180 - 230 €	70 - 100 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	982	130 - 210 €	100 - 180 €	20 - 80 €	10 - 50 €

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 09/11/15 au 15/11/15*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,65 €	2,38 €	1,65 €	–
Bons	2,33 €	2,03 €		

Céréales

Marché du 12 novembre 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	nov-juin	170	N	C
	fourrager		inc		C
Aube/Yonne	meunier	nov.-déc.	166	N	C
	fourrager	nov.-déc.	153 à 154	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	nov.-déc.	147	N	C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	nov.juin	152	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saône	selon PS	nov.-déc.	170	T	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl	nov.-déc.	170	T	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saône		nov.-déc.	152	T	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		nov.-déc.	160 à 162	N	C
Sud Côte d'Or		déc.-mars	165	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Côte d'Or		nov.-déc.	210	N	C
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	alim.animale		inc.		C
PULPES DE BETTERAVES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main	5 de nov.	167		V

Matériel

Tracteur

21 - RECHERCHE pour collection : prospectus, - publicités, - objets publicitaires sur tracteurs et matériels agricoles (réf. 4701)
✆ **06 28 56 48 82**

21 - VENDS tracteur JD 6900, BE, bien chaussé, RLV avant, 1997, 5 900 kms, 22 000 euros (réf. 4707)
✆ **06 46 68 47 88**
06 24 84 50 24

Travail sol

07 - Sarras vends 80 bottes rd de foin 2014 bonne qualité prix intéressant
✆ **06 80 88 69 12**

21 - RECHERCHE charrue de 4 à 6 disques labourant commun brabant (les 4 ou 6 supports de disques s'inversant pour mouvement hydraulique), - godet à terre de 1.30 m environ accrochage euro (réf. 470D)
✆ **06 42 75 69 96**
après 21 h

38 - Semoir Nodet 3m grande culture, charrue Trisoc. Prix à débattre.
✆ **06 73 13 88 80**

58 - VENDS broyeur de haies Berry, très bon état, - charrue Huard 3 socs, - pulvé Hardi, 400 l., 8 m. (réf. 4407)
✆ **07 87 95 74 94**

89 - VENDS brabant Bissoc Huard plus 4 socs neufs, 150 euros (réf. 4705)
✆ **03 86 96 23 07 HR**

Récolte

18 - Vds MB John Deere W540, TBE, 750HB, révision John Deere tous les ans, jamais maïs, matériel très soigné, 88.000 euros.
✆ **06 07 09 89 01.**

21 - VENDS MB Claas Lexion 460 EVO, 2003, 2 300 hm, coupe V2 6.60 m, 2 scies, 3 D, humidimettre - quantimère, prix : 92 000 euros (réf. 4706)
✆ **06 64 86 47 90**

26 - Vds moiss bat NH 8060 coupe 3.96 m clim broyeur bon état prix 12 000 euros
✆ **06 31 55 75 45**

38 - Faucheuse Khun FC55, bon état, 1200€, cause retraite.
✆ **04 76 07 62 56**

38 - Vends polybenne à câble derrière tracteur.
✆ **06 85 66 60 53**

42 - Vds récolteuse à fléau Kuhn 120 de coup. goulotte hydrolique
✆ **06 81 31 07 42**

43 - Vds MB L518 toutes options, état exceptionnel, 4600h, hydro, coupe 4m20, broyeur, chariot.
✆ **04 71 08 00 06**

71 - Recherche presse balles rondes, 120 x 120 ou volume variable PU large filet trac. 60 à 120 CV.
✆ **06 23 19 33 18**

84 - Recherche coupeuse à lavande ou à plantes aromatiques.
✆ **06 63 28 22 01**
06 19 79 88 33

Arbo-viti

26 - Vds 2 sécateurs électriques Felco F 820 peu d'heures, révisés.
✆ **06 82 25 63 69**

Distribution

42 - Vds dessileuse portée 1.5 m3 Euromark neuve jamais servie 1500 euros
✆ **04 77 97 13 52**

Agri. divers

18 - Vends broyeur de branches Bugnot BVE55, révisé, 750 h, 22 cv, diam. admissible 12 cm, TBE général, 7.800 euros.
✆ **06 07 09 89 01.**

18 - Vds combiné de semis rotative + semoir Nodet, en 3 m - tracteur Landini Legend 115, 4 RM, 3.917 h, bon état, à voir.
✆ **06 72 13 07 45.**

30 - A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 10 T. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds port char pour pelle ist + b70 renault benne. Bas prix, tél le soir
✆ **04 74 58 34 61**
ou 06 76 71 34 44

42 - Vds cornadis 28 places CK + épandeur Krose 6 T TBE + pompe à vide Alpha Laval
✆ **04 77 54 18 39**

42 - Vds 2 caméras Camerail an 2010 tourelle 2 phares dont une sur rails 15 M
✆ **06 78 51 97 62**

69 - Vds pressoir américain - Cuve en bois - Cuve émaillée plafond mobile - Petite remorque en bois.
✆ **07 70 15 16 16**

69 - Vds tank à lait 330 l. : prix faire offre - Vds environ 4 T d'orge.
✆ **06 19 79 40 87**

71 - Vds, cse cessation, tracteur MF.6455, 4 RM, pont AV suspendu, 3.450 H - 1 benne Brimont 14 T, an. 98, caisse très propre, pneus 420 x 22.5 - dessil/paill. Lucas Castor 60 G, cde élect., an. 2008 - 1 semoir engrais centrifuge Sulky DPX1504, épandage de 12 à 28 m, le tout en TBE.
✆ **06 26 28 92 10**
03 85 84 39 71

88 - 88 Vds tk Japy 550L grpe séparé chassis inox + serpentin de rechauff. ex cuve transfo 800E brabant Huard 3 socs TR65 sécurit à déclenchement 1000 euros
✆ **06 33 43 16 41**

89 - VENDS bétonnière Suire 380 l., 3 pts, cardan peu servi, TBE, - lève palette 3 pts, 1,5 T. à 5.50 m., BE (réf. 4703)
✆ **03 86 96 86 51**

Elevage

26 - Vds Mitsubishi L200 DU 122011 90000 kms hard top crochet bac de bennes TVA récupérable 14600 Euros ttc
✆ **06 10 42 17 19**

38 - Vends saignoir bac auto trempeur plumeuse eau plumeuse sec chariots 12 16 clayettes.
✆ **04 76 36 74 18**

58 - RECHERCHE panneaux cornadis 6 m., 10 places (réf. 470F)
✆ **06 27 74 79 50**
06 72 77 44 76

71 - Cause retraite vends 1 silo aliment 10 T, 1 pique-bottes 3 dents, 1 groupe electrogène 23 kwa sur tracteur.
✆ **06 13 81 44 25**

89 - VENDS bétaillère 4.50 m. fabrication artisanale, bon état, 2 500 euros (réf. 4704)
✆ **06 74 43 60 17**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds Renault Premium caisse frigo 16 palettes 1997, mines 20 01 2016.
✆ **06 80 42 35 29**

58 - VENDS Quad Polaris 570, année 2014, 3 700 kms, prix : 4 500 euros TTC, treuil coffre arrière (réf. 470B)
✆ **06 87 49 71 60**

Tourisme

42 - Vds Peugeot 508 SW Anthracite D 2L Boite 6 02/08/2011 1ere main ttes options 113000 km 13800 euros
✆ **06 09 39 28 31**

42 - Vds Megane 2 DCI atte. rem. 2004 - 160000 km - entretien garage - bon état - 4500 euros -
✆ **04 77 26 14 65**

Achat-Vente

Récolte

38 - Vends roundballers John Deere 545 et Greenland RV 156 L.
✆ **06 88 15 42 15**

38 - Vds foin PN BR 300 kg TB qual à l'abri + barrières de contention + désileuse pailleuse 3m3.
✆ **06 07 10 71 79**

42 - Vds foin prairie naturelle BC 120x80 bonne qualité zone rigotte condrieu
✆ **06 26 37 27 54**
ou 04 74 87 47 77

Fourrage

38 - Vends paille en bottes carrées et foin en bottes rondes. Contact ferme du lycée La-Côte-St-André
✆ **04 74 20 40 77**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Sarl TOURETTE vend
Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)
TÉL. 06 11 37 50 64

71 - Vends paille et enrubannage, bottes rectangulaires, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Terrain

38 - Jeune agriculteur cherche terrain labourable en Drôme minimum 20hec étudie toutes propositions.
✆ **06 89 44 75 22**

69 - Viticulteur cherche vigne ou terrain plat à acheter secteur Quincié-Régnié.
✆ **06 52 92 69 49**

Divers



01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère à débattre
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Vds bois chauffage coupe 2m acacia frêne verne 30 à 35 euros le stère
✆ **06.82.07.33.68**

07 - Vds petit fourneau De Dietrich bois charbon H80 L60 L40 foyer 30x15 TBE 250 euros
✆ **04 75 64 70 52**

38 - Vds 1 bouc nain, 1 fauteuil en cuir montage bois sculpté, 1 clic-clac 2 pers. Bas prix.
✆ **06 36 01 88 42**

38 - Vds fourneau bouilleur Efel, bon état
✆ **04 74 78 17 29 HR**

84 - Vends mobiliers de reprise salle à manger rustique aulne, buffet 4 portes en 2.20, table rectangle 2m x 0.80, 4 chaises : 350 euros – Bahut moderne 3 portes en orme 2.10 m : 150 euros – Bahut 4 portes 4 tiroirs Louis XIV chêne massif et placage 2.40 m : 400 euros – Très beau living provençal en noyer 2.75 m : 1200 euros – table ronde régence merisier diam. 115 : 200 euros – lot de 6 chaises LXV cannées : 300 euros – table de ferme placage chêne 1.80 x 0.80 : 150 euros – salle à manger acajou polyester an. 60 buffet 5 portes 2.50, table 1.85 x 0.95 : 300 euros – living régence merisier 2.3 : 590 euros – buffet bas 4 portes régence merisier 2.40 : 300 euros – salon d'angle 5 places tissu vert : 250 euros – salon d'angle moderne 5 places : 400 euros – table ronde + allonge de 50 chêne massif : 200 euros – lot de 4 chaises chêne : 120 euros. Meubles Fabrol RN 7-84 Lapalud
✆ **04 90 40 35 79**

Demande

Emploi

71 - Jeune homme de 34 ans ayant de l'expérience en agriculture (caprin et bovin), motivé, sérieux et ponctuel, recherche emploi.
✆ **07 89 27 58 68**

Mariage

Rencontre

58 - Homme 34 ans, non fumeur, courageux, agréable, fidèle, souhaite rencontrer femme entre 25 et 44 ans pour relation sérieuse. Ecrire à Terres de Bourgogne - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 460C)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

TRACTEURS

	CV	an	Heures
JOHN DEERE 6620 Premium, BE, révisé	115	2002	6250
JOHN DEERE 5720 + chargeur, BE	80	2004	4650
JOHN DEERE 6420 Premium TLS, TBE, révisé	110	2006	4100
JOHN DEERE 6130 + chargeur, BE	90	2008	6800
JOHN DEERE 6330 Premium + chargeur, TBE, révisé	110	2011	3300
JOHN DEERE 5090 G + Bati Quicke, état neuf	90	2015	50
JOHN DEERE 5085 M + chargeur, état neuf	85	2014	533
MASSEY FERGUSON 3645, TBE	92	2008	1700
CLAAS Arion 510, TBE	110	2009	2400
CLAAS Arion 630	145	2009	3900
FENDT 312 Vario TMS, TBE	125	2011	1865
LAMBORGHINI R2.76 Arceau, BE, bâti + ch.Quick	75	2005	4800
INTERNATIONAL 433 2 R. Motrices, cabine, état correct	45	1976	9800
RENAULT 55.12 LB arceau, 2 R. Motrices, BE	50	1997	3800

MATERIELS

	an	m
QUIVOGNE, COVER CROP, APL/M, TBE, 26 disques révisé	2004	3m
GREGOIRE BESSON, charrue, RY 41, Quadrisocs NSH ttes pieces neuves	1997	
JOHN DEERE, presse balles r., 592 hy flow, ficelle balletrack	2004	
JOHN DEERE, presse balles r., 592 hy flow, boitier élec	2003	
TRIOLIET, BOL mélangeur, solomix 1400 zk, TBE	2013	14m³
KUHN, Cultitiller, EL 142.300, portacourt packer, TBE, révisé	2002	3m
GYRAX, épareuse, GYRAMAX 1251, état neuf, 2 rotors, cdes électriques	2007	
DEGUILLAUME, épandeur fumier, ACD 110, porte à lisier, flèche ressort, cdes electriques TBE	2008	11m³
DEGUILLAUME, épandeur fumier, 60 EVI, tapis neuf, TBE	2002	6T
DEGUILLAUME, épandeur fumier, ACD 110, tapis neuf, porte à lisier cdes electriques	2007	11m³
MAITRE, épandeur fumier, VULCAIN 130, BE	2008	13m³
ROLLAND, épandeur fumier, CONIC 2065, BE, 2 hérissons horizontaux	1998	6T5
ROLLAND, épandeur fumier, V2 140, BE, à rentrer	2006	14m³
PONGE, herse de prairie, EP 60, BE, à rentrer	2010	6m

GRAND CHOIX de matériel de fenaisons
DESTOCKAGE occasion du 14/11 au 30/11
FINANCEMENT 0 %
Offre valable pour toute commande de matériel disponible sur le parc taux 0% sur 3 campagnes. 1ère échéances à 4 mois de la livraison sous réserve d'acceptation par l'organisme prêteur John Deere Financial.

Défi-Mat
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16
ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
19140 UZERCHE
www.defimat.fr









58 - Agriculteur 53 ans CHERCHE JF 35 - 45 ans pour envisager vie de famille désirant un enfant. (réf. 470C)
✆ **06 75 53 35 17**

Animaux

Bovin

01 - Vds 2 taureaux repro charolais 2 ans BO dociles
✆ **06.78.33.81.17**

01 - Vds génisses 46 et 12 terme nov. déc. janv. origines certifiées sanitaire OK désinsectisation faite, contrôle par PCR négatif
✆ **06.37.72.17.46**

01 - Vds vaches en lactation 46 vaches prêtes salle de traite 2x5 épi décro Delaval + DAC 2 station Delaval
✆ **06.81.30.91.66**

01 - Vds cause retraite troupeau MO PH MY 9500
✆ **06.77.32.49.69**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 1 an, IA, HBL, fils de Génial et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS + vaches pleines de ces taureaux, vêlages nov., décembre, janvier (réf. 440F)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends 1 taureau, 18 mois et 3 veaux de l'année, HBC, ind. IBR, toutes garanties sanitaires. Gros Geneviève, Augy sur Aubois.
✆ **02 48 76 23 41.**

18 - Vds reprod. HBC de l'année et 18 mois, ind. IBR, livr. Assurée, visite toute l'année de l'élevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

21 - Vends 10 taureaux 14 – 15 mois et 3 taureaux de 2 ans dont 5 taureaux pour génisses, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 30 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (440E)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - El. HBC VENDS taureau adulte, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs (certain avec gêne sans corne), IND IBR. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 440G)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)**

21 - VENDS taureaux charolais HBC 18 mois, vêlage facile, calme. Fred. Lechenault - St Thibault (réf. 4403)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS veaux reproducteurs charolais SC, TGS, vaccinés, FCO, IA HBC ou non (réf. 4501)
✆ **06 84 12 12 35**

21 - Elevage charolais HBC BAUDOT à Pont et Massène propose à la vente 2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et large choix de veaux mâles reproducteurs. Elevage de 200 mères vaches avec 12 taureaux de service en monte naturelle. Le tout sélectionné depuis longtemps en vêlage facile. TGS. Accueil permanent. Livraison toutes distances. (réf. 450B)
✆ **06 07 75 59 74**
03 80 97 23 28

38 - Vds taureaux Limousins HBL 12 à 27 mois, dociles, bonnes origines, livraison.
✆ **06 12 05 40 97**

42 - Vds taureau limousin 23 mois type mixte calme garantie sanitaire
✆ **06 87 36 94 37**

CAUSE CESSATION
VENTE DE CHEPTEL AU CADRAN
65 vaches et 22 génisses charolaises garanties pleines.
Cheptel IBR inscrit HBC
JEUDI 26 NOVEMBRE
Expo : 12h - Vente : 14h30
à Moulins-Engilbert (58)
Renseignements au 03 86 84 28 75

42 - Vds cause retraite vaches charolaises avec veau femelle idem IBR
✆ **04 77 64 33 40**

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans HBC facile livr. assur. Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **06 30 92 60 12**

42 - Elevage HBA vds 1 taureau type viande 5 ans et veaux M 1 an TGS Ibra
✆ **06 07 59 08 74**

42 - Elevage Aubrac vds génisses 1 an et 2 ans pour reproduction TGS
✆ **06 85 02 07 60**

42 - Vds 22 génisses Holstein de 12 à 18 mois IBRA livr. assur.
✆ **06 86 57 38 41**

43 - Polignac cse cessation, à vdre Prim Holstein génisses tt âges, génisses pleines, vaches prêtes et en lait.
✆ **06 82 21 33 75**

58 - VENDS bons taureaux 18 mois, - gros veaux reproducteurs HBC, IBR A. Gresle - Challement (réf. 4406)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS taureaux 18 mois SC Limousin, - 1 taureau 4 ans Limousin HBL, gen. sans corne, fils de Viking IA, - 1 taureau charolais 30 mois, gen. S.C., HBC, docile, élev. IBR A. Luzy (réf. 46VB1)
✆ **03 86 30 15 63 HR**

58 - VENDS reproducteurs Blond d'Aquitaine mâles et femelles 18 mois et veaux de l'année (réf. 460B)
✆ **06 83 26 95 44**

58 - Cause cessation vends taureau 30 mois, HBC, TGS, origine Batho. 4 génisses pleines (rèf 46VB2)
✆ **03 86 58 34 50**

58 - VENDS plusieurs bons taureaux 18 mois, - génisses 18 mois HBC. Champeau - Parigny les Vaux 58320 (réf. 470A)
✆ **06 75 69 10 18**
03 86 68 80 03 - 06 62 66 56 54

58 - VENDS veaux reproducteurs Limousins, très doux, IND IBR (réf. 470E)
✆ **06 81 25 33 94**
03 86 39 44 91

58 - Elevage de reproducteurs LIMOUSINS Vend taureaux de 18 mois et grand choix de veaux de l'année, TGS, IBR paratube (réf. 470G)
✆ **06 10 09 65 69**

63 - AV génisses Salers pleines, 34 mois IBR A, cheptel trait.
✆ **06 74 24 56 42**

69 - Vds jeunes reproducteurs limousins TGS IBR A, livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - TBO taureaux 18 mois HBC charolais TGS Savigny (69) - www.elevagegrangesteph.e-monsite.com
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vds cause retraite 2 génisses PH 1 an bonne origine - Mère GL Indem IBR.
✆ **06 22 82 38 89**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indemnes IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**

71 - Eleveur salers bio vend 7 velles 14-15 mois, très bonnes origines, IBR A.
✆ **06 76 05 37 15**

71 - Vends taureaux repro. 18 mois, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71 St-Romain-sous-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Vends bons taureaux 18 mois, HBC, TGS, IBR A, livraison possible. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends génisses limousines pour la reproduction, écornées, 18 mois.
✆ **06 73 02 17 34**
06 09 33 22 32

71 - Elev. charol. HBC vd pour reprod. taureaux 30 mois et 18 mois (fils de Caporal 1er prix de synthèse de Bourgogne 2014) un sujet exposé concours Charolles, IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10 H.R.**

71 - Elevage limousin vend taureaux reproducteurs 12-15 mois, issus I.A., inscrits HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends, cause retraite, 8 vaches, 2 génisses 30 mois, laitonnes, taureaux 4 ans, IBR A, charolais.
✆ **06 88 59 25 67**

71 - Dpt 71-39 prends bovins en pension du 15-04 au 15-10, pâture indépendante par lot, surveillance sérieuses références.
✆ **06 84 21 69 15**

88 - Vends magnifique taureaux blond d'aquitaine 700 kg idem IBR, Paratub, BVD. Livraison, se conduisent au la corde, très calme. 3 vaches suitées.
✆ **06 12 85 67 49**
ou 03 29 30 81 40

Caprin

07 - Vends 20 chèvres cause surnombre, pleines, mise bas début février troupeau CL
✆ **06 82 51 45 02**

Ovin

71 - Vends cause cessation 70 brebis charollaises inscrites, 50 agnelles N.I.
✆ **03 85 96 98 15**
ou 06 81 90 01 12

74 - Élevage de la Croix (74) achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes.
✆ **06 08 06 98 65**

Volaille-Lapin

21 - VENDS poules pondeuses plein air du 16 au 27/11, prix de 1 à 20 poules (4 euros), de 21 à 50 (3 euros), de 51 à 100 (2.50 euros) + de 100 (2 euros) sur commande. GAEC du Pontot à Gevrey Chambertin (réf. 450A)
✆ **06 80 41 58 75**

Chien

89 - VENDS chiots type Beauceron, pure race Non Lof nés le 04/10/2015, disponible le 04/12/2015, 350 euros, mère 250268710241400 (réf. 4702)
✆ **03 86 34 15 77**
06 75 86 17 50

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

ALMAPAGO

Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 Euros
Siège Social : à Dijon (21000)
18 Rue Vannerie
R.C.S. Dijon 752 269 555

Suivant une décision des associés en date du 8/04/2015, il a été pris acte de la démission de M. Albin ROPITEAUX de son mandat de gérant à compter du 8/04/2015 2015, Madame Marie-Pierre DROUOT restant seule gérante.

Pour avis et mention.

La gérance.

AL214715677

TRANSFERT DE SIÈGE

JCEM

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 118 rue le coteau
38340 Voreppe
482 840 048 RCS Grenoble

Aux termes de l'assemblée extraordinaire du 10 novembre 2015, il résulte que:

Le siège social a été transféré à 22 rue Nodot 21 000 Dijon, à compter du 30 septembre 2015.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL214715673

ADDITIF

OENO LOGISTIC SERVICE

La Société OENO LOGISTIC SERVICE Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé à l'immeuble A Parc Logistique PARCOLOG, rue André Gagey, ZAC de la porte de Beaune (21200) dont l'annonce légale propre à sa constitution a fait l'objet d'une publication en date du 30 octobre 2015 dans le journal d'annonces légales «TERRES DE BOURGOGNE» (n°1346), représentée par son Président Monsieur François LEGROS, informe que les droits de votes aux assemblées sont attachés aux actions et proportionnels à la quotité du capital qu'elles représentent. Pour chaque assemblée, tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Il doit justifier de son identité, de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Les associés peuvent se faire représenter par un autre associé ou par un tiers. Les pouvoirs peuvent être donnés par tous moyens écrite et notamment par télécopie.

AL214715686

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SELARL «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER», Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Maël VIARD, notaire à Dijon, le 06/11/2015, M. Joël BOUBIN, agent de maîtrise SNCF, et Mme Annie MAILLARD son épouse, dt à Gron (89100) 17 rue des Chaponnières, nés M. à Montbard (21500) le 05/09/1958 et Mme à Dijon (21000) le 21/03/1960,

Mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Fain Les Montbard (21500) le 18/06/1983,

Ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les 3 mois de la date de parution du présent avis, par LRAR ou par exploit d'huissier, auprès de Me Maël VIARD, notaire à Dijon.

Pour avis et mention.

Me Maël VIARD, notaire.

AL214715679

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'IGLOO PAR ABREVIATION SCI L'IGLOO

Société civile immobilière
Capital : 182.938,82 Euros
Siège à : Dijon (21000)
7 Avenue Albert Camus
Anciennement à Montpellier (34000)
1017 Rue de Centrayrargues
R.C.S : Montpellier
SIREN : 408 015 527

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'IGLOO en date du 12/06/2012 ; il a été décidé de nommer M. Brieuc LECOMTE, dt à Bron (69500), 17 Rue Pierre David et Mme Sabine LECOMTE, dt à Bourges (18000), 60 Rue d'Auvergne,

En qualité de nouveaux cogérants, sans limitation de durée à compter du 12/06/2012.

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'IGLOO en date du 12/09/2015,

Il a été décidé de transférer le siège social de la société initialement fixé à Montpellier (34000) 1017 Rue de Centrayrargues, à Dijon (21000) 7 Avenue Albert Camus, à compter du 12/09/2015 et de modifier en conséquence les articles 1 et 4 des statuts.

Ancienne mention : siège social à Montpellier (34000) 1017 Rue de Centrayrargues,

Nouvelle mention : siège social à Dijon (21000) 7 Avenue Albert Camus.

Pour avis,

La gérance

AL214715675

RESO

SARL au capital de 5 000 Euros
Siège social : 6 rue de l'Ingénieur Bertin
21600 Longvic
798 466 108 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 2015, il a été décidé de :

- réduire le capital social de 5 000 euros à 0 euro, puis de le porter à 400,680 euros

- transformer la société de Société à responsabilité limitée en Société par Actions Simplifiée à capital variable à compter du même jour. La société qui, avant transformation était gérée par mesdames Chantal Lefrançois et Christine Jacoty, et messieurs Uwe Muller, Jean-Philippe Perrin, Christian Dupuy, Thierry Mazet, Jean-Nicolas Benito, Bruno Neyrat, Patrick Ribau, Jean-Yves Cerruti et Alain Brossault, est ,sous sa nouvelle forme, dirigée par un comité de direction composé de :

- la société TRANSLOCAUTO, SAS, au capital de 590 000 euros ayant son siège social à Dreux (28100) Z.I. Nord - rue des Livraindières, immatriculée au R.C.S de Chartres sous le numéro 305 096 026;

- la société SOBOTRAM TRANSPORTS et LOGISTIQUES, S.A.S. au capital de 1 000 euros ayant son siège social à Crissey (71530) 30 bis rue Paul Sabatier, immatriculée au R.C.S. de Chalon-sur-Saône sous le numéro 450 810 072;

- la société MAZET MESSAGERIE, S.A.S. au capital de 5 899 880 euros, ayant son siège social à Aubenas (07200) Avenue de Bellande immatriculée au R.C.S. d'Aubenas sous le numéro 492 486 402, représentée par monsieur Thierry Gallier, demeurant à Allan (26780) 470 Chemin du Loginas;

- d'étendre son objet social à l'activité d'exploitation de centres de transit de marchndises ainsi qu'à l'acquisition et à l'exploitation de tous immeubles;

- de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société RGA ayant son siège 1 rue du Dauphiné (21121) Fontaine-les-Dijon, et en qualité de commissaire aux comptes suppléant monsieur Éric Debuisson exerçant 1 rue du Dauphiné (21121) Fontaine-les-Dijon.

Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Toutes transmissions d'actions, quelque soit le bénificiaire, sont soumises à l'agrément du comité de pilotage.

les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Suivant première délibération du comité de direction du 27 octobre 2015, la société TRANSLOCAUTO, S.A.S. au capital de 590 000 euros ayant son siège social à Dreux (28100).Z.I. Nord - rue des Livraindières, immatriculée au R.C.S de Chartres sous le numéro 305 096 026 représentée par madame Chantal Lefrançois demeurant à saint Ouen Marchefroy (28260) route de Foudan - 5A Les Prés de l'Église, a été désignée Présidente de la société, et ont été désignées directrices générales les sociétés SOBOTRAM TRANSPORTS et LOGISTIQUES, S.A.S. au capital de 1 000.000 euros ayant son siège social à Crissey (71530) 30 bis rue Paul Sabatier, immatriculée au R.C.S. de Chalon-sur-Saône sous le numéro 450 810 072, et MAZET MESSAGERIE, S.A.S. au capital de 5 899 880 euros, ayant son siège social à AUBENAS (07200) Avenue de Bellande immatriculée au R.C.S. d'Aubenas sous le numéro 492 486 402.

Pour avis.

AL214715684

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend UN APPARTEMENT avec CAVE
1 rue Edgar Quinet - 21000 DIJON

Au 1er étage, **T3 de 63,34 m²** (Loi Carrez) comprenant : une entrée, une cuisine, un salon, une salle de bain, un w.-c., un dégagement, deux chambres et **un balcon. Classe Energie : B** - Quote-part de charges de copropriété (2014) : 2.600 € annuels (soit 217 € mensuels) Chauffage compris - **Référence : EI 0193 – UG 2319 – Prix de vente : 106.500 €** (hors frais de notaire et bancaires)

Lot soumis à la copropriété. Nb de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 32 lots.

« Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH.»

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL - Tél : 08 11 74 12 12 –

jnoel@groupesni.fr

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH

AL214715651

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 06 novembre 2015, la société «LA FORGE MATTHEY-PUTOT SARL TRAITEURS», au capital de 30 489,80 euros sise à Bure Les Templiers (Côte d'Or) - 02 rue de Romprey, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés sous le numéro RCS Dijon 415 238 294 a confié, à la SARL LE D. SERRES», au capital de 1 000 euros sise à Bure Les Templiers (Côte d'Or) - 02 rue de Romprey, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés sous le numéro RCS Dijon 813 992 922 à titre de location-gérance le fonds de commerce de traiteur, qu'elle possède et exploite à Bure Les Templiers - 02 rue de Romprey, et ce pour une durée de deux (2) années à compter rétroactivement du 01 octobre 2015.

Insertion faite conformément à l'article R 144-1 du Code de Commerce.

Pour avis et Mention : Didier SERRES.

AL214715671

GAUDILLAT ROSSIGNOL

Société en nom collectif
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 rue du Faubourg Madeleine
21200 Beaune
802 649 830 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 6 novembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Xavier GAUDILLAT de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame Isabelle Rossignol, demeurant 13 rue du Lieutenant Dupuis - 21200 Beaune, pour une durée illimitée à compter de

ce jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la Gérance

AL214715672

NON DISSOLUTION

MANDATIS DIJON

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 5 000.00 €
Siège social : 4 rue du Port
21600 Longvic
RCS Dijon 800 464 513

Par décision du 30 juin 2015, l'Associé Unique statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis,

Le représentant légal.

AL214715678

DISSOLUTION LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

A compter A.G.E du 10-11-2015: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire de Estrade SARL au capital de 2000 euros, 41 route de Pontailler 21270 Maxilly sur Saone. RCS Dijon 788875128. Liquidateur durée liquidation: Estrade Xavier, 41 route de Pontailler, 21270 Maxilly sur Saone. Siège liquidation: siège social. A compter A.G.E du 10-11-2015: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Mention et Dépôt des comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL214715681

LA BOUTIQUE DU CONVOYEUR

société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Champs des Tilleuls
21150 Venarey les Laumes
750 374 373 RCS Dijon

Aux termes d'une AGO en date du 15.10.2015 et d'une déclaration de dissolution sans liquidation en date du 20.10.2015, la Sté MANUSYSTEMS, SARL au capital de 100 000 €, dont le siège social est Champs de Tilleuls 21150 Venarey les Laumes, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 415 057 272 a, en sa qualité d'associée unique de la Sté LA BOUTIQUE DU CONVOYEUR, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LA BOUTIQUE DU CONVOYEUR peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis

AL214715682

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Dijon du 21/10/2015 a été constituée une SAS nommée:

AMPEX Engineering

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger : Service de conseil en environnement des bâtiments et qualité sanitaire des espaces, de l'air et de l'eau. Expertises immobilières règlementaires et thermiques des bâtiments. Activité de développement expérimental en vue d'établir de nouveaux procédés, systèmes et services.

Capital : 1.000 €,

Capital variable minimum : 1.000 €

Siège social : 28, allée des Muriers, 21380 Asnières-lès-Dijon

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées – Vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : libre

Président : M. Jean SALSA, 28, allée des Muriers, 21380 Asnières-lès-Dijon

Immatriculation : RCS de Dijon .

AL214715674

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P. en date à 09/11/2015, a été constituée la Société suivante :

Dénomination : DIEZ

Forme : SAS

Capital : 50 000 €, divisé en 50 000 actions de 1 €

Siège social : 5 rue de la Goulette 21850 Saint Apollinaire

Objet : la collecte, le transport et le recyclage des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Durée/Immatriculation : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

Président : Thomas WATRIN demeurant 110 Boulevard Baron du Marais 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

Directeur Général : Serge PONCET demeurant 4 Chemin Vert 69260 Charbonnières-les-Bains

Commissaire aux Comptes titulaire : MAZARS, SA, Tour Exaltis – 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie – RCS Nanterre 784824153

Commissaire aux Comptes suppléant : CBA, SARL, Tour Exaltis – 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie – RCS Nanterre 382420958

Admission aux Assemblées Générales : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède

Droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

AL214715676

NIÈVRE

TRANSFERT DE SIÈGE

Etude de Maître Olivier THOMAS
Notaire à Pont-à-Mousson
1 Rue Saint Laurent

EURL «LULU LA BOULANGE»

Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
Capital : 35.000 €
Siège : Nevers (58000),
31 rue de Nièvre

Non immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4

novembre 2015 de la société susnommée, il a été décidé :

Le transfert du siège social initialement fixé à Nevers (58000), 31 rue de

Nièvre, à l'adresse suivante : Pont-du-Château (63430), 2 bis Avenue de la

Gare, à compter du 26 octobre 2015.

L'article relatif au siège social a été modifié en conséquence.

Pour Insertion,

Maître THOMAS.

AL584715563

JULBER MOTO

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Ancien siège social :
ZAC des Grands Champs
8, Boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
Nouveau siège social :
36 Bis, Boulevard du Grand Pré des Bordes
ZAC des Grands Champs
58000 Nevers
511 071 904 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 5 novembre 2015, l'Associée Unique a décidé à compter rétroactivement du 1er septembre 2015 de transférer le siège social situé à Nevers (58) ZAC des Grands Champs du 8, Bd du Grand Pré des Bordes au 36 Bis, Bd du Grand Pré des Bordes, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL584715564

MOTOSPORT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 45 000 €
Ancien siège social :
33, Boulevard du Pré Plantin - 58000 Nevers
Nouveau siège social :
36 Bis, Boulevard du Grand Pré des Bordes
ZAC des Grands Champs - 58000 Nevers
409 054 392 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 5 novembre 2015, les associés ont décidé à compter rétroactivement du 1er septembre 2015 de transférer le siège social situé à Nevers (58) du 33, Bd du Pré Plantin au 36 Bis, Bd du Grand Pré des Bordes – ZAC des Grands Champs, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL584715565

MODIFICATION DE CAPITAL

MOUSIN

Société anonyme
au capital de 40.000 €
Siège social : rue de Paris
58470 Magny-cours
431 739 457 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 21 octobre 2015 l'assemblée générale extraordinaire décide :

• D'augmenter le capital social d'une somme de 50.016 € afin de le porter de 40.000 € à 90.016 € par l'émission de 3.126 actions nouvelles de 16 € chacune.

• De réduire le capital social d'une somme de 50.016 € afin de le ramener de 90.016 € à 40.000 € par annulation de 3.126 actions de 16 € chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

Le représentant légal.

AL584715573

MODIFICATION DE STATUTS

AUDITION VAL DE LOIRE SARL

au capital de 2 000 euros
Siège social : Rue des Docks
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 533 154 506

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02 novembre 2015, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, sans la création d'un être moral nouveau à compter du même jour et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Il est mis fin au mandat de gérante de Madame Marie Charlotte PALOS CASTAÑO. La société est désormais dirigée en qualité de Présidente par Madame Marie Charlotte PALOS CASTAÑO, demeurant 59 rue de la Raie - 58000 Nevers.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions est soumise à l'agrément des associés.

Pour avis.

AL584715559

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

QUINCEY: Terre

1 ha 06 a 40 ca - Au gibot est: ZB-4

3 ha 82 a 00 ca - Au gibot est: ZB-5-99[6] - Pre tassin: ZE-41(J)-41(K) (avec bâtiments)

SAINT-ROMAIN : Landes en AOC SAINT ROMAIN.

36 a 89 ca - Sous le chateau: D-1025

MOLPHEY: Terre - Pré - Bois

5 ha 38 a 62 ca - Le carre des coignats: A-42-43 - Les champs des feuillerons: A-51-52-53-102[48]-103[48] - Les closeaux: A-89-113[88]

LA ROCHE-EN-BRENIL: Terre - Pré - Bois

6 ha 08 a 31 ca - Champs des mouillat: Q-193-195-196 - La cense: Q-108-109 - Les grands champs: Q-96-97-98-99-102-198-199

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 07/12/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214715689

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Tribunal de commerce d'AUXERRE

Par jugement en date du 02/11/2015, le Tribunal de Commerce de Auxerre a prononcé (Ouverture d'une procédure de) Redressement judiciaire de

STATIONPNEUS

11, route de la Gare

89480 Etais-la-Sauvin

R.C.S.: 531 495 703

ETS SECONDAIRE: N/REF : RCS AUXERRE 531 495 703 (2011 B 105)

ETS SECONDAIRE: Mention d'office suite à procédure collective

ETS SECONDAIRE:

STATIONPNEUS

36, boulevard du Grand Pré des Bordes

58000 Nevers

a désigné : Administrateur Judiciaire avec mission d'assistance :

SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ,

24 Rue d'Egleny - 89000 Auxerre

Mandataire Judiciaire : Maître François CARLO, 2 chemin de la Guimbarde

- 89300 Joigny

Le Greffier.

AL584715569

Tribunal de commerce de CUSSET

Par jugement en date du 10/11/2015, le Tribunal de Commerce de Cusset a prononcé Jugement de liquidation judiciaire en cours de procédure de Redressement Judiciaire de

ENTREPRISE GINTRAC - HORTICULTEUR - PAYSAGISTE

35, rue de l'Egalité

03120 Lapalisse

R.C.S.CUSSET : 327 253 852

ETS SECONDAIRE: ENTREPRISE GINTRAC - HORTICULTEUR - PAYSAGISTE

route de Champvert

58300 Decize

A nommé Maître RAYNAUD Pascal - 4/6 Rue Pétillat - Résidence Les Lilas - Bât C - 03200 VICHY. Met fin à la mission de la SELARL GREGORY WAUTO, en qualité d'Administrateur Judiciaire.

Le Greffier.

AL584715576

YVES MERCIER PARTNERSHIP

SARL au capital social de 7500 Euros
Siège social : Le Moulin -
Route de Brinon 58500 Rix
SIREN 752 902 916
R.C.S. Nevers

Le 1er octobre 2015, l'AGE a décidé de prendre pour nouvelle raison sociale :
YVES MERCIER INTERNATIONAL NETWORK
Pour avis.

AL584715562

CESSION

Maître Marie CHERAMY,
notaire à Nevers (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy

AVIS DE LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 6 novembre 2015 enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Nevers le 13 novembre 2015 bordereau 2015/1153 case n°1, il a été procédé à la location gérance par : La Société FVP, Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000,00 € ayant son siège social à Nevers (58000) 109 faubourg du Grand Mouësse n° SIREN 799899604 RCS Nevers, au profit de : La Société G.B.N, Société à Responsabilité Limitée au capital de 88.010,00 € siège social à Nevers (58000) 42 rue des Docks n° SIREN 581880564 RCS Nevers. Du fonds de commerce de boulangerie et pâtisserie, sons et issues avec tournées, situé et exploité à Nevers (58000) 109 faubourg du Grand Mouësse, à compter du 6 novembre 2015.
Pour avis unique d'insertion.

AL584715572

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA PATRICK COULBOIS

Les Berthiers - 58150 Saint Andelain
RCS Nevers - N° 424.633.840
Capital social : 390 700 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, il a été procédé au changement de la gérance, M. Patrick Coulbois étant démissionnaire, et Mme Martine Kant est nommée en date du 1er novembre 2015.
Pour avis, la gérance

AL584715560

Legalys Conseils
Route d'Orléans
BP 89 - 18230 St Doulchard

GAEC D'EGREUIL

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
au capital de 257 641 euros
Siège social : « Egreuil »
58110 Aunay En Bazois
RCS Nevers 410 491 468

L'AGE du 30/09/2015 a pris acte de la démission de M. Patrick Bourgeois de ses fonctions de cogérant à compter du 30/09/2015 ; Mme Liliane Bourgeois et M. Pierrick Bourgeois continuant d'exercer les fonctions de gérant. Les inscriptions modificatives seront requises au GTC de Nevers.
Pour avis, la Gérance

AL584715578

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 St-Georges-sur-Baulche

ENTREPRISE MILAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Route de Faverelles
58450 Neuvy sur Loire
RCS Nevers 721 880 383

Aux termes d'une délibération en date du 8 juin 2015,l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL584715561

SARL FLECHE DU MONDE

au capital de 8 000 €
Siège social : 8 Rue de Charleville
58000 Nevers
434 951 331 RCS Nevers

Par A.G.E. du 30 octobre 2015, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt au RCS Nevers
Pour avis, la gérance

AL584715580

DISSOLUTION LIQUIDATION

AUTO CENTRE LOCATION

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 58 route d'Antibes,
58400 Mesves sur Loire
518 899 067 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2015 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Denis MEA, demeurant 31 rue de la Foret 18110 Saint Eloy de Gy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 58 route d'Antibes 58400 Mesves sur Loire. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au R.C.S.
Pour avis.
Le Liquidateur.

AL584715431

AUTO CENTRE LOCATION

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 58 route d'Antibes,
58400 Mesves sur Loire
518 899 067 RCS Nevers

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 septembre 2015 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Denis MEA de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/09/2015.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis.
Le Liquidateur.

AL584715432

SCM DU CABINET MEDICAL 58

Société civile de moyens
en liquidation au capital de 39 €
Siège social : 38 rue Jean Marie Thévenin
58120 Château Chinon
751 232 752 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2015,
il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur, M. Savajols Didier, demeurant Villa de l'X, avenue de la Gare – 58120 Château Chinon Ville, et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS : Nevers.
Pour avis,

AL584715509

AGRIDEPOT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : Le Grand Lugues,
58270 Beaumont Sardolles
RCS Nevers 520 549 312

L'AGE du 23/10/2015 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 23/10/2015 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe Châtelain, demeurant Le Bourg 58270 Cizely, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est fixé au Grand Lugues 58270 Beaumont Sardolles. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers
Pour avis
Le Liquidateur

AL584715567

EARL CHAMPIONNAT EN LIQUIDATION

Siège de liquidation : Bellevue -
58000 Saint Eloi
Au capital de 15 244,90 euros
R.C.S. Nevers - 351 731 583

L'assemblée générale réunie le 11 novembre 2015, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Championnat Charles de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de la gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers
Pour avis, le liquidateur

AL584715575

H 20

SARL au capital de 1.000 €uros
Siège :Moulin du Plateau RD 6
58230 Dun les Places
791 629 819 RCS Nevers

Suivant Décision en date du 3/11/2015, l'associé unique de la société, La Société ROCHER ROUGE, SARL, siège : Moulin du Plateau, RD 6, 58230 Dun les Places, 488 395 088 RCS Nevers a décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil, la dissolution anticipée de la société H 20 et la transmission universelle de son patrimoine à l'associé unique sans qu'il y ait lieu à liquidation.
Conformément aux dispositions légales, les créanciers disposeront d'un délai de trente jours à compter de la présente publication pour former opposition.
A l'issue de ce délai, la transmission universelle du patrimoine de la société H 20, s'effectuera au profit de son associé unique, sans aucune formalité.

AL584715577

AVIS DE CONSTITUTION

SCEA DE L'ECHO

Capital de 6 000 euros
1 Rue du Domaine - Congy
58150 Saint Andelain

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er novembre 2015, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole, dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA de l'ECHO
Forme : Société civile
Capital : 6 000 euros
Siège : 1 Rue du Domaine - Congy - 58150 Saint Andelain
Objet : Agricole
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports en numéraire : 6 000 euros
Gérants : Guedon Jean-François - 10 Rue Maubois – 58400 Mesves sur Loire et Bonnard Christophe - 1 Rue du Domaine - Congy - 58150 Saint Andelain
Clause d'agrément : sauf cession au conjoint, aux ascendants, descendants et coassociés
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers Pour avis, les fondateurs

AL584715566

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été procédé à la création du GFA de La Praye prenant effet au 15 octobre 2015 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE
Objet : La location de biens ruraux
Dénomination sociale : G.F.A. de La Praye
Siège social : Le Bourg - 58360 Preporche
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : 1 200 euros en numéraire
Gérance : LAUDET Anne et LAUDET Marie, domiciliées Le Bourg - 58360 Preporche
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, Les fondateurs

AL584715570

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15 novembre 2015,il a été constitué une EURL dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : EURL Gabereau Jérémy
Forme : Entreprise Unipersonnel à Responsabilité Limitée
Siège social : Route de Vignol 58190 Nuars
Objet social : Plâterie, peinture, isolation, papier peint, placo-plâtre, vitrerie, parquet flottant, achat et vente peinture et matériel et toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 ans
Capital : 1000 euros entièrement libéré
Gérance : Mr Gabereau Jérémy, route de Vigol 58190 Nuars
Immatriculation RCS de Nevers.

AL584715574

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 16/11/2015, constitution de la SAS :
Dénomination : EVASION RAFTING MORVAN.
Capital social : 8.000 euros.
Siège social : Le Pont (58140) Chalaux.
Objet : organisation et animation de toutes activités sportives et de loisirs (notamment : rafting). Mise à disposition de la clientèle, de tout moyen d'hébergement. Vente d'accessoires au profit de la clientèle.
Président : Mlle Noémie Cazin, demeurant à Chalaux (58140), Le Pont.
Directeur général : M. Aurélien Noble, demeurant à Chalaux (58140), Le Pont.
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout actionnaire est admis aux assemblées générales, quel que soit le nombre d'actions dont il est propriétaire.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. Vote en assemblée, ou par consultation, ou par correspondance.
Clauses d'agrément et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : les cessions d'actions entre associés sont libres. Toutes les autres transmissions sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL584715579

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée DOUBLE V, au capital de 20.000 €, ayant pour objet la vente d'épicerie fine et d'accessoires de décoration. Le siège social est situé 29, Boulevard de la République – 58200 Cosne Cours Sur Loire. La gérante est Mme Emilie Cormier, dt 24 École de Vieves – 18240 Boulleret.
Pour avis,

AL584715581

YONNE

NOMINATION

HPS NUCLEAR SERVICES SAS

SAS au capital de 645 000€
Siège social : 89100 Sens
17 rue Sancey Bâtiment EURIPOLE
ZA des Vauguillettes
504 440 330 RCS Sens

Par DAU du 30/9/15, ont été nommés en qualité de commissaires aux comptes :
Titulaire : ACC, Parc Valmy, Le quatuor, 3G rue Jeanne Barret 21000 Dijon en remplacement de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT.
Suppléant : M. Eric CORRET, Parc Valmy, Le quatuor, 3G rue Jeanne Barret 21000 Dijon en remplacement de M. Etienne BORIS.

AL894715745

GBTH

SAS au capital de 150.000 Euros
Siège social: 5 rue des Pêcheurs
89140 Gisy Les Nobles
531 357 036 RCS Sens

Par AGO du 14 octobre 2015, il a été décidé :
- de nommer Commissaires aux comptes, titulaire la société LMBH & ASSOCIES, SAS, 5 rue de Magdebourg, 75116 Paris, 492 915 780 RCS Paris, et suppléant M. Boun Hong Fong, 5 rue de Magdebourg, 75116 Paris.
- et de prendre acte de la démission du Directeur Général M. Patrick DENIS, qui ne sera pas remplacé.

Modifications au RCS de Sens

AL894715749

SCI FERME DU RENARD

Société Civile Immobilière
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social :
Zone Industrielle de la Saunière
89600 Saint Florentin
RCS Auxerre 351 129 028

Aux termes de l'Ordonnance du Tribunal de Commerce d'auxerre, en date du 5 novembre 2015, il a été décidé de nommer la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée sise 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre, RCS Auxerre 485 289 359, en qualité d'Administrateur provisoire.
Mention en sera faite au RCS d'Auxerre

AL894715759

LES GALETTES

Société Civile Immobilière
Au capital de 533.600 euros
Siège social :
Zone Industrielle Les Galettes
89600 Saint Florentin
RCS Auxerre 449 578 053

Aux termes de l'Ordonnance du Tribunal de Commerce d'auxerre, en date du 5 novembre 2015, il a été décidé de nommer la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée sise 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre, RCS Auxerre 485 289 359, en qualité d'Administrateur provisoire.
Mention en sera faite au RCS d'Auxerre

AL894715760

SCI LES GRIMALDINES

Société Civile Immobilière
Au capital de 22.867,35 euros
Siège social : La Ferme du Renard
89600 Saint Florentin
RCS Auxerre 401 596 887

Aux termes de l'Ordonnance du Tribunal de Commerce d'auxerre, en date du 5 novembre 2015, il a été décidé de nommer la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée sise 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre, RCS Auxerre 485 289 359, en qualité d'Administrateur provisoire.
Mention en sera faite au RCS d'Auxerre

AL894715761

LA GRIMAUDOISE

Société Civile Immobilière
Au capital de 192.000 euros
Siège social : 3 route Nationale
89160 Lézinnes
RCS Auxerre 449 189 265

Aux termes de l'Ordonnance du Tribunal de Commerce d'Auxerre, en date du 5 novembre 2015, il a été décidé de nommer la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée sise 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre, RCS Auxerre 485 289 359, en qualité d'Administrateur provisoire.
Mention en sera faite au RCS d'Auxerre

AL894715762

TRANSFERT DE SIÈGE

S.S.E.C

Le 1.9.2015, l'associé unique de la SAS SOCIETE SENONAISE D'EXPLOITATION CINEMATOGRAPHIQUE – S.S.E.C., au capital de 43.376 €, siège social à Sens (89) 14, rue Victor Guichard 705 680 205 RCS Sens, ont transféré le siège social compter du même jour. **Ancienne mention publiée : siège social :** Sens (89) 14, rue Victor Guichard ; **Nouvelle mention** : siège social : Sens (89) Zone commerciale Champbertrand.

AL894715767

MODIFICATION DE CAPITAL

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

AVIS DE MODIFICATION

Par acte authentique du 31 octobre 2015, reçu par Maître LÉGUY, notaire à Avallon, contenant apports en nature et en numéraire, les associés de la société dénommée SCI LES BUISSONNETS au capital de 62.839,48 € ayant son siège social à Quarre les Tombes (Yonne) 19 Place de l'Eglise identifiée sous le numéro SIREN 327.511.440 RCS Auxerre, ont décidé d'augmenter le capital social et de le porter ainsi de 62.839,50 € à 115.339,50 €, par la création de 5.250 parts nouvelles. Les articles 6 et 7-1 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis,
La Gérance.

AL894715756

DÉCLARATION D'ABSENCE

SAIJU

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : ZA Lieudit Les Longues Raies,
89330 Saint Julien du Sault
441 437 944 R.C.S. Sens

L'Assemblée Générale réunie le 30 octobre 2015 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Éric Hussonnois de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Sens en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL894715768

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

MODIFICATION DE STATUTS

SARL ROBERT RENAUD (ANCIENNE DÉNOMINATION) SCEA ROBERT RENAUD (NOUVELLE DÉNOMINATION)

SARL transformée en SCEA
au capital de 7.500 €
Siège social : 3 route de Chablis
89800 Prehy
RCS Auxerre 422 306 621

Aux termes d'une assemblée du 30/9/2015, il a été décidé de transformer la SARL en SCEA à compter du 30/9/2015, sans création d'un être moral nouveau. Aucune modification n'a été apportée à la durée, au siège, au capital et à la date de clôture de l'exercice social. Ainsi, les statuts ont été modifiés comme suit :
Anciennes mentions :
Forme : SARL
Dénomination : SARL ROBERT RENAUD
Nouvelles mentions :
Forme : SCEA
Dénomination : SCEA ROBERT RENAUD
Gérant : Le mandat de gérant de Jean-Marc Brocard a pris fin le 30/9/2015. La société FINANCIÈRE CHAUDENAY, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est situé Route de Chablis à Préhy (89800), immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, a été nommée nouveau gérant pour une durée indéterminée.
En outre, aux termes de l'assemblée du 30/9/2015 et des décisions unanimes des associés du 1/10/2015, l'objet social a été modifié comme suit :
La société a pour objet :
L'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de prise à bail ou selon toute autre modalité.
La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.
Cessions de parts sociales : Libres entre associés et soumises au consentement des associés donné à la majorité des deux-tiers des parts détenues par les associés présents ou représentés dans les autres cas.
Mention au RCS d'Auxerre.
Pour avis.

AL894715746

EARL DE LA CHAPELLE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 141 000,00 euros
Siège social : la Chapelle - 89520 Treigny
428 186 829 RCS Auxerre

Par une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 2015, la collectivité des associés a décidé de transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun. Celui-ci a été préalablement agréé par Monsieur le Préfet de l'Yonne le 20 octobre 2015.
Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes :
Dénomination sociale : GAEC DE LA CHAPELLE.
Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun régi par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, L.323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article
L.311-1 du code rural.
Capital social : 141 000,00 euros.

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ARCES-DILO - bois-taillis et terre
86 a 62 ca - Buisson fontaine de l erab: C-141-150-155 - Champs gauniers: E-539 - La dranserie: ZL-84[25] - La pouriotterie: ZI-139[30]-155[29] - Sur la chapelle saint hube: ZL-136 - Sur les buissons: C-178

CHAMPIGNELLES - corps de ferme avec terre et jardin - terre occupée en partie
3 ha 86 a 26 ca - Champ morin: YB-17(J)-17(K) - Jean jacques rousseau: YB-105[104](J)-105[104](K)

SAINT-MARTIN-SUR-OCRE - bois-taillis
12 a 60 ca - Le grand bouillon: A-198

SAINT-MAURICE-LE-VIEIL - bois-taillis et terre
28 a 65 ca - La barre: ZC-152 - Les secherons: A-268

FOISSY-LES-VEZELAY – terre et bois
56 a 51 ca - La crougie: B-2349 - Le pontot: B-2540 - Vignes sous le bois: B-1745-1780

PIERRE-PERTHUIS - terre
25 a 50 ca - La corvee: A-405

SAINT-PERE – terre et friches
89 a 99 ca - Champ morillon: ZC-40-41 - Les saulniers: WA-40

BRANNAY - bois
34 a 37 ca - Les brieres: C-335 - Les planchettes: ZL-27

FOUCHERES – terre et bois
4 ha 35 a 04 ca - Bois des pointes: ZO-24-69[24]-70[24] - Les legeres: ZO-6

SAINT-VALERIEN – terre et bois
9 ha 40 a 60 ca - Bois samson: ZE-30 - Hauts des fontaines: ZE-9 - Hauts fosses: ZE-38 - La bonhommerie: C-436-438 - La corde aux guenilles: ZD-9-10 - Le fond des fourneaux: ZH-14 - Les debats: C-29-44-45 - Les fourneaux: C-474-475-485

VILLEBOUGIS – terre et bois
4 ha 36 a 66 ca - Bois trillot: A-161 - Les hauts denis: D-137-159 - Plaine de la saussaie: ZN-17-18-19

VOUTENAY-SUR-CURE – terre, lande et bois
2 ha 70 a 76 ca - Cotat de boulu: B-143-171 - Cote des renardats: A-124-126-135 - Le fay: A-175 - Montee du fay: A-436 - Pointe des vallees de vaui: A-746-760-1423[759]-1424[761] - Sur vauillot: A-309 - Vallee de vauillots: B-12 - Voleau vaudrain: A-319-345

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 7 décembre 2015 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894715772

Siège social : La Chapelle – 89520 Treigny.
Durée : Jusqu'au 14 décembre 2074.
Gérants : M. Sylvain Roy et Mme Angélique Sauvageot épouse Roy, demeurant tous deux à Treigny(Yonne), la Chapelle.
Pour avis, la gérance.

AL894715748

EARL LES SANGUINOTS

**Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 359 688,21 euros
Siège social : 28 Grande-rue Nicolas Droin
89800 Courgis
402 469 464 RCS Auxerre**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 novembre 2015, la collectivité des associés a décidé de :
- transférer le siège social de la société à Courgis (Yonne), 2 Grande-rue Nicolas Droin. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés,
- réduire le capital social d'un montant de 170 936,21 euros, ce qui a pour effet de ramener celui-ci à la somme de 188 752 euros
- transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en une société civile d'exploitation viticole.

Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCEV LES SANGUINOTS.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article
L.311-1 du code rural.
Capital social : 188 752,00 euros.
Siège social : 2 Grande-rue Nicolas Droin - 89800 Courgis.
Durée : Jusqu'au 18 octobre 2045.
Gérant : M. Georges Pico demeurant à Chablis (Yonne), 17 rue Jules Rathier.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés ou aux descendants de l'un d'eux qui sont libres.
Pour avis, la gérance.

AL894715750

ANIJO

**Société Civile au capital de 304,90 Euros
6 Rue Emile Guillaume,
89690 Cheroy
248172362 R.C.S. Sens**

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06/11/2015 il a été pris acte de proroger la durée de la société de 30 années, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 06/10/2048, sauf nouvelle prorogation ou dissolution anticipée.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL894715753

SOCIÉTÉ CIVILE AGRICOLE DE BOIS SEGUIN

**SC au capital de 304,90 €
Siège social :9 grande rue
89800 Maligny.
443 798 491 RCS d'Auxerre.**

Suivant l'AGE du 02/10/2015, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit : l'achat, l'aménagement, la prise à bail, la location et l'exploitation de tous terrains utiles à l'agriculture et viticulture.

AL894715764

➜ CESSION

AVIS.

Par acte SSP en date du 30/01/2015,enregistré au service des impôts des entreprises de Sens, le 27/02/2015,Bordereau no 2015/178, Case no 1,NBJ SARL au capital de 3815 €, 16rue Carnot, 89140 Pont-sur-Yonne, RCS Sens 452454259, a cédé à COPRAGIM SAS au capital de 8000€ 11-13 Place du Marché au Blé,77130 Montereau RCS Melun353529423, un fonds de commerce de gestion et location de biens immobiliers à l'enseigne La Pontoise, comprenant 74 mandats de location-gestion à l'exclusion de tout autre élément du fonds, sis 16 rue Carnot 89140Pont-sur-Yonne, moyennant le prix de94914,14 euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/02/2015. Les oppositions et la correspondance seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales chez 16 rue Carnot, 89140 -Pont-sur-Yonne.
Pour avis..

AL894715771

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ANIJO

**Société Civile au capital de 304,90 Euros
6 Rue Emile Guillaume,
89690 Cheroy
348172362 R.C.S. Sens**

Par décision en date du 06/11/2015 il a été pris acte de la révocation de Monsieur André Gabriel MACHUELLE décédé et non remplacé en qualité de Co-gérant à compter du 22/06/2004.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL894715752

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

IMPACT SARL

**Au capital de 5000 €
7, Route Nationale
89580 Vallan
490010050 RCS Auxerre**

Par décision du gérant en date du 21/10/15 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur Calmus Sébastien 7, Route Nationale 89580 Vallan et fixé le siège de liquidation au siège de la société. La correspondance est à adresser à cette adresse.
Mention sera faite au Registre du Commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL894715626

L'AGE du 21/10/2015 des associés de la SARL en liquidation IMPACT, au capital de 5000 €, siège social 7, route nationale 89580 VALLAN490010050 RCS Auxerre, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 21/10/15, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS d'Auxerre.

AL894715628

SARL BOURGOGNE ECO CONSTRUCTION

**Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège : La Madeleinerie,
89150 St Valérien
520 057 415 RCS Sens**

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2015, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2015 et sa mise en liquidation amiable sous
le régime conventionnel. M. Ronald GODOT, demeurant La Madeleinerie 89150 St Valérien, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé La Madeleinerie - 89150 St Valérien. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.
Pour avis - Le Liquidateur.

AL894715765

CAPY IMMOBILIER

**Société Civile Immobilière
au capital de 8.384,70 €
Siège Social : 14 rue d'Egleny
89000 Auxere
RCS Auxerre : 398 256 636
Société en liquidation**

Dissolution amiable
Décision : Assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2015
Liquidateur :
- Monsieur Stéphane Capy demeurant à Escamps (Yonne) – 3, Impasse de l'Eglise
Siège de la liquidation :
Auxerre (Yonne) – 14, Rue d'Egleny
Lieu où la correspondance doit être adressée :
Auxerre (Yonne) – 14, Rue d'Egleny
Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre
Le liquidateur

AL894715769

➜ AVIS DE CONSTITUTION

LA COLOMBE

**Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Rue de la Compagnie Moreau - ZI Maux de Grange
89500 Vlilleneuve-sur-Yonne
488 969 205 RCS Sens**

L'AGE réunie le 30/09/2015 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.
Elle a nommée comme liquidateur M Jean-Michel PIOT pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.
Le siège de la liquidation est fixé Rue de la Compagnie Moreau - ZI Maux de Grange à Villeneuve-sur-Yonne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens.
Pour avis
Le Liquidateur.

AL894715430

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 octobre 2015, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : KOTANIAN BETTI
Forme : SCI
Capital social : 150 €
Siège social : 4 Chemin des grands champs, 89110 Villiers Sur Tholon
Objet social : Acquisition, aménagement, entretien, administration, gestion et exploitation d'immeubles.
Gérance : Monsieur Sébastien BETTI demeurant 4 chemin des grands champs, 89110 Villiers Sur Tholon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL894715741

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 2 novembre 2015, à Bléneau, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BLÉNEAU KEBAB
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 1,Place Châtaignier, 89220 Bléneau
Objet : Restauration rapide, kebab, piezria sur place, à emporter et en livraison.
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculationau RCS.
Capital social fixe : 1 000 euros
Gérance : Monsieur BENHAMMOU Aissa, 1 rue d'Orléans - 89220 Bléneau.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis.

AL894715747

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Perrigny du 28 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ETOILE 89
Forme : Société par Actions Simplifiée
Siège social : 89000 Perrigny (Yonne), ZA Les Bréandes
Objet : - l'achat et la vente de tous véhicules automobiles et industriels, de tous canots automobiles, de tous moteurs, châssis, carrosseries, pièces détachées et accessoires divers, et en général de tous appareils de locomotion, objets et machines se rapportant à l'industrie automobile ;
- le garage, l'entretien et la réparation des véhicules automobiles et industriels de toute nature ;
- l'exploitation de tous services de véhicules automobiles et industriels, de quelques type que ce soit, pour les transports particuliers et en commun et notamment la location de véhicules automobiles et industriels de toute nature ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 500 000 euros
Présidence : La société ECL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Besançon, sous le numéro 400 863 510 et dont le siège social est 4 avenue des Montboucons, 25000 Besançon.
Commissariat aux comptes :
- La société SORECO, 34 av Georges Pompidou– 39100 Dole, titulaire,
- La société RFC, 103 av Eisenhower – 39100 Dole, suppléant
Clauses d'agrément : Les cessions d'actions sont libres entre actionnaires, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, statuant à la majorité des trois quarts des actionnaires disposant du droit de vote.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis, le représentant légal.

AL894715681

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans d'une Société par Actions Simplifiée immatriculée au Registre du Commerce de Sens, dénommée : SAS CADRE DE VIE, au capital de 2 000 euros.
Cette société a pour objet en France et dans tous pays :
- La distribution de biens et services par achat, vente, négoce, mise en relation de fournisseurs et de clients, et notamment de produits d'entretien, de bien-être, de cosmétique, d'hygiène, de parfumerie, de bijoux, de vêtements, de cadeaux etc.… ainsi que des services de télécommunications.
- La constitution, la formation, le développement et l'encadrement d'une équipe de distributeurs.
Elle est domiciliée 14 rue Lucien Ducrot 89400 Charmoy.
Le président est Monsieur Bigot Samuel, demeurant 14 rue Lucien Ducrot - 89400 Charmoy.

AL894715755

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/11/2015, il a été constitué une SASU dénommée : TONON SASU
Siège social : 7 rue Arago, 89400 Migennes
Capital : 2.000€
Objet : fourniture et pose de menuiserie négoce second oeuvre location,achat vente de véhicule
Président : M. Thierry Tonon, 7 rue Arago, 89400 Migennes
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens

AL894715757

VD INVESTISSEMENT

**Société civile au capital de 1.000 €
Siège social :
20 Boulevard Vaulabelle
89000 Auxerre**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
- Forme : Société Civile
- Dénomination : VD INVESTISSEMENT
- Siège Social : 20 Boulevard Vaulabelle – 89000 Auxerre
- Objet :
L'acquisition et la gestion d'une participation dans le capital de la société FC DEBUQUOY ;
L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ;
L'acquisition et la gestion de tous biens et droits immobiliers ;
La gestion de la trésorerie de la société ;
Tous placements ;
Toutes opérations de cession et d'arbitrage des éléments du patrimoine ;
Et généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de l'activité sociale.
- Durée : 99 ans
- Capital : 1.000 €
- Apports en numéraire : 100 parts de 10 €
- Gérance : M. Vincent Debuquoy, 20 Boulevard Vaulabelle 89000 Auxerre
- Cession de parts : Librement cessibles entre associés ou au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés pour les autres cessions.
- Immatriculation : au RCS d'Auxerre
Pour avis

AL894715758

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : LB EVENT'S
Siège Social : 10 rue des Bois Plantes 89100 Collemiers
Capital social : 100 €
Objet : organisation de l'évènementiel
Durée : 99 années
Président : Mle Laure BLANCKEMAN, demeurant 10 rue des Bois Plantes 89100 Collemiers
La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens.
Le président.

AL894715763

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Aviculture
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

SIGNATURE

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

Prévention

Boues sur la chaussée : attention danger !

La présence de boue sur la chaussée la rend glissante et fait courir un risque aux usagers de la route, en particulier aux deux roues.

Les quelques conseils qui suivent visent à éviter les accidents et les drames humains qui peuvent en découler.



Credit photo Réussir

COMMUNIQUÉ GROUPAMA

Éviter les dépôts de boue

La présence de boue sur la chaussée doit être signalée et enlevée car elle présente un risque pour la circulation. Travailler quand les conditions météorologiques sont favorables permet de ne pas devoir mettre en oeuvre les dispositions qui suivent.

Réduire la quantité de boue déposée

Si la configuration de la parcelle le permet, ne pas sortir directement du champ sur la route principale, mais emprunter un chemin secondaire sur lequel les roues des engins pourront se délester. La mise en place d'une aire de dépôt et de chargement est obligatoire pour des réseaux de classe 1 et 2.

Signaler le danger lié à la présence de boue et/ ou des véhicules immobilisés sur la route.

Il convient, dans tous les cas, que la zone dangereuse soit signalée aux usagers de la route, afin de les inciter à ralentir.

Pour être efficace, la signalisation verticale doit être mise en place à titre temporaire dans les deux sens de circulation à l'aide de panneaux réglementaires rétro-réfléchissants (classe II - dimensions : 1 mètre de côté), lestés et implantés judicieusement en accotement à 150 mètres du début et de la fin du danger ou avant un virage si inférieur à 150 mètres.

Le fait de poser des panneaux de signalisation ne dégagera pas toute responsabilité de celui à l'origine du dépôt de boue, mais la mise en garde des usagers de la route limitera les risques d'accidents.

Supprimer le danger

Il convient de procéder au nettoyage de la chaussée le plus rapidement possible. Celui-ci peut être réalisé manuellement (eau, pelles, balais) ou mécaniquement avec un engin approprié de type balayeuse ou une lame équipée d'une bavette en caoutchouc (l'emploi d'un godet métallique est à proscrire).

Il peut être réalisé également en faisant appel à une entreprise spécialisée.

Attention! Si ces opérations de nettoyage affectent la circulation (neutralisation d'une voie), il convient de solliciter en premier lieu l'accord du gestionnaire de voirie.

Il faut veiller à ce que les engins et surtout les personnes qui interviennent sur la chaussée soient correctement signalés afin de ne pas mettre leur vie en danger (gyrophares visibles à 50 mètres pour les engins, gilets rétro-réfléchissants pour les personnes).

Les sanctions encourues

En application du code de la voirie routière (article R 116-2) toute personne qui dépose sur la voie publique des substances susceptibles de nuire à la sécurité publique peut être condamnée à divers titres.

En l'absence d'accident, le code de la voirie routière prévoit une amende pour contravention de 5ème classe prévue par l'article R 610-3 du code pénal. L'amende est de 1500 euros au plus, et peut être portée à 3000 euros en cas de récidive.

En cas d'accident, le responsable du dépôt de boue peut être condamné à titre civil ou pénal :

- s'agissant d'une action civile, le responsable sera condamné à réparer le préjudice en versant des dommages et intérêts à l'usager victime de cette boue (articles 1382 et suivants du code civil) ;
- s'agissant d'une action pénale, le responsable sera condamné sur la base du code pénal en fonction de la gravité (décès, blessures, incapacité de travail...). Les peines pourront se composer de peines d'emprisonnement (article 221-6 du code pénal).

GRAND JEU RÉUSSIR
Hall A6, allée A/B, n°5

SITEVI
24-26 NOVEMBRE 2015
PARC DES EXPOSITIONS
MONTPELLIER (34)

1e lot
Valeur du lot
14 029 € HT.

BERTHOUD®
www.berthoud.com

WIN'AIR VOÛTE VITISET,
pulvérisateur pneumatique vigne traîné 800 l
BERTHOUD
ou son équivalent en arbres

Hall B1, allée B, n°038

Châssis protégé par peinture UHR, cuves en polyéthylène haute densité, cuve de rinçage intégrée, panneau de mise en œuvre Berlogic, ventilation Speedair à aspiration inversée, voûte Vitiset à repliage manuel, vannes électriques.

Photo non contractuelle (Win'air 1500 Vitiflex)

2e lot
Valeur du lot
900 € HT.

WIKEEPS®
BEST OF WINE, ANYTIME
www.wikeeps.com

UNE VITRINE RÉFRIGÉRÉE WIBOX 4+

Solution de dégustation à la propriété.

Protège les vins de l'oxydation jusqu'à 20 jours après ouverture et les maintient à température idéale. Équipée de 4 Kits de service et 20 cartouches de gaz œnologique (Argon/CO_2) offrant **une capacité de service de 60 bouteilles, de conception française offerte par la société WIKEEPS.**

Pour JOUER, C'EST FACILE !

REMPLISSEZ complètement et lisiblement un bulletin de participation disponible sur le stand RÉUSSIR (Hall A6, allée A/B, n°5) ou sur les stands des sociétés partenaires

DÉPOSEZ-LE dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard

JEUDI 26 NOVEMBRE à 17 h

3e lot
Valeur du lot
575 € HT.

UN DIAGNOSTIC COMPLET D'EXPLOITATION AVEC TOUCH & DIAG

Axe environnement
spécialiste phyto-environnement
www.axe-environnement.eu

L'application Touch & Diag facilite la réalisation de diagnostics environnementaux.

Hall A3, allée C, n°058

Le diagnostic complet comprend l'évaluation de vos pratiques sur :
- Le stockage des produits phytosanitaires
- L'aire de remplissage et de lavage du pulvérisateur
- La gestion des effluents
- Le transport de produits phytosanitaires

La synthèse générée par ces diagnostics vous permettra de définir clairement vos besoins afin d'optimiser votre éventuel investissement.

4e lot
Valeur du lot
195 € HT.

Un lot d'outils de taille FELCO

FELCO® SWISS MADE
www.felco.fr

Hall B5, allée C, n°058

comprenant :
- Un sécateur haute performance FELCO 7,
- Un ébrancheur avec démultiplication avec tête de coupe by-pass FELCO 220,
- Une scie à élagueur F600 repliable à coupe tirante.

REUSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

EXTRAIT DU RÉGLEMENT : REUSSIR SA en collaboration avec les sociétés BERTHOUD, WIKEEPS, AXE ENVIRONNEMENT, et FELCO, organisent du 24 au 26 novembre 2015 dans le cadre du SITEVI 2015 au Parc des Expositions de Montpellier (34), un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur exploitant en activité, spécialisé dans les productions concernées par le SITEVI et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand de REUSSIR SA situé Hall A6 allée A/B n° 5, ou sur les stands des sociétés partenaires, au plus tard jeudi 26 novembre 2015 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres biens ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; les valeurs commerciales des lots étant données à titre indicatif, peuvent faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP Stéphanie LAUZANNE - Laurent ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 4-14 rue Ferrus - Hall B - CS 41442 - 75683 PARIS CEDEX 14 CEDEX. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

BERTHOUD Forward together · WIKEEPS BEST OF WINE, ANYTIME · Axe environnement spécialiste phyto-environnement · FELCO SWISS MADE · RéussirVigne · Réussir Fruits & Légumes · Terres de Bourgogne

FÊTES DE FIN D'ANNÉE Les effervescents hors champagnes sont tendance. Petit tour de France des bouteilles et des accords gustatifs!

Une sélection de provenances effervescentes

Comme toujours, il est difficile de faire des recommandations indiscutables! Cependant, à l'approche des fêtes de fin d'année, on voit émerger quelques tendances parmi les propositions faites par les producteurs de vins effervescents. On fera volontairement l'impasse sur les grandes maisons et le champagne en général (juste un mot à ce sujet: le rosé est recherché au moment des fêtes et bien sûr le bio fait aussi des adeptes parmi les vignerons qui travaillent le champagne). Petite information d'avant choix: les vins effervescents se boivent et expriment au mieux leur potentiel aux alentours de 5-7 ° ou 6-8 °.


PIERRICK BOURGAULT

Les vins effervescents hors champagne reprennent de la vigueur et sont prêts à accompagner les repas de fêtes de fin d'année.

Loire ou Limoux

On pourra se laisser tenter par des bulles en provenance de la Loire. Associer une cuvée à un grand nom de la sommellerie fait tendance. Par exemple, chez Alliance Loire, Philippe Faure-Brac (meilleur sommelier du monde en 1992 et auteur de « Tout sur le vin. De la vigne à la dégustation » en 2012) propose un Vouvray de Chanceny Rendez-vous, un chenin blanc qui accompagne l'apéritif mais aussi un sandre, une poularde à la crème ou des tartes. Toujours chez de Chanceny, on pourra goûter un crémant bio (chenin blanc s'accommodant aux toasts, gougères, volailles crémées et poissons) ou un Touraine blanc fines bulles C. Greffe (chenin blanc pour apéritif et dessert). Le domaine d'Orfeuilles invite à déguster son AOC Fines Bulles Brut 2009 avec un carpaccio de Saint-Jacques au yuzu (citron japonais) alors que le domaine Vigneau-Chevreau associe son AOC Fines Bulles à la cuisine japonaise en général et aux sushis et sashimis en particulier.

La maison Antech, de Limoux, propose une Blanquette de Limoux brut nature (mauzac à 90 % pour accompagner huîtres, fruits de mer, poissons et viandes blanches), un Crémant de Limoux brut rosé Émotion 2013 (chardonnay majoritaire pour aller avec foie gras, saumon et viande d'agneau).

Du côté de la Bourgogne, Veuve Ambal présente une nouveauté: un crémant Blanc de blanc 2013 édition limitée (essentiellement Chardonnay pour des ravioles aux cèpes et sauce foie gras par exemple).

Les vins du Jura proposent un Crémant du Jura (chardonnay, pinot noir et trousseau à servir avec les crustacés). L'un des pionniers de l'élaboration de crémants dans le Jura, Marcel Cabelier, conseille son brut 2012 qui peut accompagner le repas de fête de l'entrée au dessert.

En Alsace, le domaine Dussourt présente un brut Émotion (pinot blanc essentiellement pour l'apéritif mais aussi des coquilles Saint-Jacques, des huîtres chaudes et des fromages crémeux). On peut aussi se laisser tenter par un blanc de noirs pour toasts et saumon en provenance du domaine Ansen (Struch brut fait de pinot noir en bio).

Plus au Sud

Les gougères aux fines herbes, les sushis ou encore des gambas apprécieront un Atmosphère 2012 en méthode traditionnelle rosé extra brut (cinsault et grenache) de Saint André de Figuière (dans le Var) alors que le Saint Péray (en Ardèche) méthode traditionnelle blanc brut (marsanne) pourra se déguster en apéritif avec une liqueur de châtaigne.

Yrisé rosé en méthode ancestrale des Collines Rhodaniennes (syrah) se mariera bien avec des desserts aux fruits rouges. En apéritif ou avec du foie gras, avec un entremets glacé ou un gâteau au chocolat, on pourra se tourner aussi vers la Cuvée de Minuit en clairette de Die (méthode dioise ancestrale). Enfin, pourquoi ne pas essayer une provenance Savoie? Salade d'endives, pommes, noix et son Jean Perrier et Fils en méthode traditionnelle brut (avec un cépage Jacquère) ou dessert au chocolat servi avec la Cuvée des Demoiselles rosé (vin de Savoie mousseux à base de gamay) au menu!

Tous ces effervescents présentent des prix inférieurs à 15 euros en grande distribution.

THIERRY MICHEL

AILLEURS

D'autres pays produisent des vins effervescents. C'est le cas de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie mais aussi de la Suisse, de la Bulgarie, de la Hongrie, du Luxembourg ou encore du Maroc.

coin cuisine

Rouleau poires magret et bleu, caramel de porto (pour 4 personnes)

Temps de préparation: 10 à 20 minutes
Temps de cuisson: moins de 5 minutes.

Ingrédients

- 4 feuilles de riz, - 3 poires, - 1 paquet de magret de canard fumé, - 100 g de bleu d'Auvergne, - ½ verre de porto, - 50 g de sucre, - 1 citron.

Réalisation

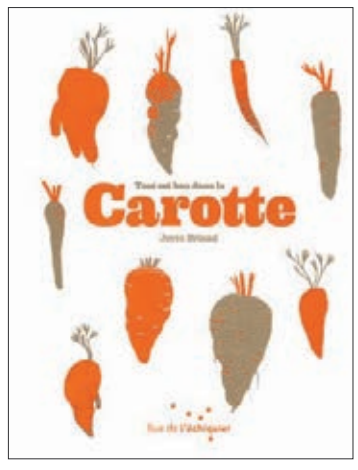
Réaliser le caramel de porto: verser le sucre dans une casserole. Couvrir à peine d'eau. Chauffer jusqu'à ce que le mélange prenne une belle couleur blonde. Hors du feu, ajouter avec précaution le porto. Porter à nouveau à ébullition pour obtenir une consistance sirupeuse (compter 5 min de cuisson en tout). Dégraisser les tranches de magret fumé et les tailler en lanières. Éplucher les poires. Les tailler en fins bâtonnets puis les citronner. Dans un grand bol, mélanger délicatement les bâtonnets de poire, le bleu et les lanières de magret de canard. Tremper une feuille de riz dans un fond d'eau froide (dans un moule à tarte par exemple). Quand elle est ramollie, la déposer sur un linge propre pour la sécher. Déposer la garniture aux poires au centre de la feuille de riz et rouler comme un nem. Renouveler l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients. Servir avec une coupelle de caramel de porto en guise de sauce.


UE/MAAF/FAM/INTERFEL/T. ANTABLIAN

vient de paraître

Tout est bon

« Tout est bon dans… » est une série de petits livres consacrés à l'utilisation totale des légumes parue aux éditions Rue de l'Échiquier (www.ruedelechiquier.net).



8 euros

Voilà une série de petits livres bien agréables à découvrir et à mettre en pratique: les deux premiers volumes de « Tout est bon dans… » viennent de sortir et il s'agit de donner l'envie de cuisiner toutes les parties des légumes. Pour preuve, le livre consacré à la carotte propose une quarantaine de recettes qui intègrent autant la partie traditionnellement comestible que les pelures et les fanes. Exemples: une quiche aux carottes, fanes et parmesan ou encore un risotto de carottes au thym frais qui utilise un bouillon mélangeant céleri, oignon et pelures. Le second volume est consacré à la pomme de terre. Chaque ouvrage comprend une petite histoire du légume en question, de ses qualités nutritives et médicinales et d'autres informations générales. D'autres sont annoncés traitant du poireau, de la tomate, du poivron… T. M.

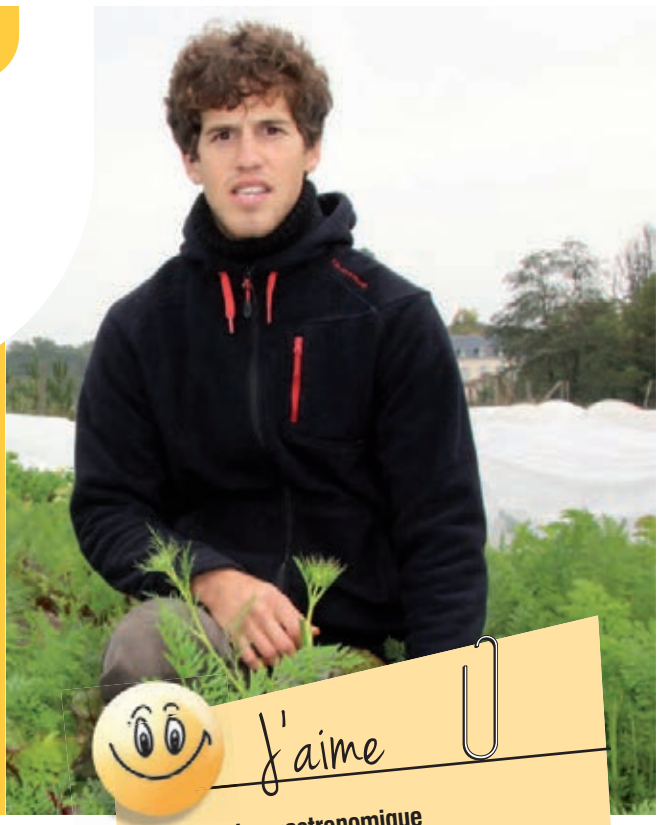


VIENNE (86)

Paroles de jeunes

MARAICHAGE BIO

Thomas Portron s'est installé il y a quelques mois en maraîchage bio. Déjà une reconversion pour ce jeune de 30 ans, qui a fait des études dans le commerce, avant de se rendre compte que les bureaux n'étaient pas faits pour lui.



J'aime

- La cuisine gastronomique
- Le sport en général
- Les voyages

Je n'aime pas

- Les longueurs et complications administratives

Les légumes : sa préférence à lui

Certes, son grand-père était éleveur, mais l'agriculture ne faisait pas pour autant partie du quotidien de Thomas Portron. Pour ce trentenaire né dans la Vienne, c'est en effet vers une carrière commerciale que le chemin était tracé. « *J'ai fait un BTS par alternance, et je me suis rendu compte que je n'étais pas fait pour rester dans des bureaux* », explique Thomas Portron. Lui qui passe son temps libre à jardiner prend rapidement le parti de se diriger vers le maraîchage. Après une évaluation en milieu de travail, durant laquelle il se teste à la pratique agricole à travers plusieurs stages, il reprend ses études pour obtenir un BPREA. Des cours qu'il suit en 2013, à la fois au lycée de Venours et celui de Chadignac, à Saintes. « *Au cours des différents stages que j'ai faits, je me suis rendu compte que je n'avais vraiment pas une grande passion pour les tracteurs et la mécanique* », confie le jeune agriculteur qui a donc fait le choix de s'installer sur une surface réduite. « *J'ai besoin de peu d'outillage et cela limite mes charges* » ajoute-t-il. Depuis le mois d'avril, Thomas Portron est installé en maraîchage sur 1,11 ha. Des terres qu'il loue à Sèvres Anxaumont, à la Baie des Champ. « *J'ai à la fois des cultures en plein champs, et une serre* ». Une surface que le jeune agriculteur a choisi de cultiver de façon biologique. « *C'est par conviction personnelle que j'ai fait ce choix et aussi parce que c'est possible. Dans 3 ans, le temps de la conversion, je pourrai donc apposer le label bio sur mes légumes* ». Actuellement, Thomas Portron cultive près de 40 légumes différents, selon les saisons. « *D'ici la fin de l'année, la surface que je cultive va passer à 2 ha* » explique le jeune agriculteur qui souhaite voir son activité progresser par étapes. « *L'intérêt, c'est d'éviter d'avoir des besoins trop importants en trésorerie. Mon objectif, c'est d'atteindre le rythme de croisière pour mon exploitation en 3 ans* ». Puisque les terres qui lui ont été mises à disposition par la Baie des Champs étaient équipées en forage, le jeune homme a pu facilement accéder à l'irrigation. « *Le fait d'être supporté logistiquement et aussi moralement par les associés de l'exploitation m'a permis d'avancer beaucoup plus vite.* »



> *Vu les difficultés que j'ai eues à déposer les dossiers et à franchir les étapes administratives, je me suis parfois demandé si installer des jeunes faisait partie des priorités.*

SON EXPLOITATION

- 1,11 ha, en fermage, exploité actuellement, dont une partie serre et une autre en plein champ. Bientôt 2 ha.
- Accès à un forage d'irrigation.
- Un éventail de 35 légumes cultivés.
- Vente directe en magasin sur l'exploitation voisine, par la Ruche qui dit Oui et aux collectivités locales.

Côté commercialisation, Thomas Portron a fait le choix de tout vendre en direct. Chaque vendredi après midi et samedi matin, c'est devant le magasin de la Baie des Champs que le jeune installe un étal. Le maraîcher profite ainsi de l'affluence des clients au magasin pour se faire sa propre clientèle. « *Les gens sont intéressés. Et cette relation avec les clients est très intéressante pour moi aussi* ». Outre le magasin, il commercialise également ses légumes par le biais de la Ruche qui dit Oui (Plan B à Poitiers), à Gamm Vert, mais aussi pour la restauration scolaire de Sèvres Anxaumont. Un dernier débouché qui devrait d'ailleurs progresser.

Au final, après 6 mois d'activité, Thomas Portron ne regrette pas son choix. « *C'est un métier qui est complet. Je fais à la fois de la production, de la gestion et de la commercialisation*. »

ÉLISABETH HERSAND

Musée de la gendarmerie

Laissez-vous embarquer !

Le musée de la gendarmerie nationale a ouvert ses portes le 15 octobre dernier à Melun, en Seine et Marne. L'occasion pour l'institution multiséculaire, de dévoiler une partie de son histoire et de son patrimoine au grand public.



A l'intérieur de la vitrine suspendue unique en Europe : 44 mannequins d'hommes et de femmes, ainsi que 13 chevaux

La grenade enflammée monumentale ornant la façade du bâtiment de caserne 1900 qui abrite le nouveau musée en est un peu le symbole, dans ce quartier de Melun, dévolu depuis longtemps à l'institution militaire et qui héberge encore aujourd'hui, l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale. Afin de laisser libre cours à l'architecture et à la muséographie, le bâtiment d'origine a été entièrement évidé, pour être ensuite reconstruit de l'intérieur. Seules les façades ayant été conservées et rénovées, pour que demeure l'esprit militaire du lieu. Réalisée sur mesure pour le musée et d'une dimension unique en Europe, la grande vitrine centrale de 18 mètres de long sur 8,5 mètres de haut s'insère au cœur des deux premiers étages abritant les expositions permanentes. Une fresque chronologique dont les 44 mannequins en costume et en situation, ainsi que les 13 chevaux qui les accompagnent, illustrent toute l'histoire de la gendarmerie nationale, de ses racines, au début de la guerre de Cent ans, à sa part la plus contemporaine, en passant par l'époque où elle se faisait appeler encore maréchaussée.

Une exposition permanente de plus de 2000 objets

Plus de 2000 objets sont exposés ici, parmi lesquels de nombreuses pièces originales, plongeant parfois le visiteur, dans les grandes affaires de l'histoire de France : arrestation de la bande à Bonnot, affaire Dominici, histoire de l'Ogresse de la Goutte d'Or, action héroïque du chien Gamin pendant la guerre d'Algérie… Uniformes, armes blanches et à feu, cuivreries, véhicules, archives sont autant de sésames pour retracer l'histoire de la gendarmerie à travers les siècles et les régimes successifs. L'occasion au détour d'une vitrine, d'apprendre que le crin de cheval présent sur le casque des cavaliers de la garde républicaine, n'était pas un ornement, mais remplissait bel et bien une fonction vitale : descendant sur la nuque, il était destiné à limiter les effets des coups de sabre donnés par l'arrière ! Parmi les autres thèmes abordés : l'époque des colonies et protectorats, les actes de résistance pendant la 2e guerre mondiale, les techniques d'investigation criminelle, Mai 68… Figure incontournable du paysage français, au carrefour entre la société militaire et la société civile, le gendarme et son image ont souvent été moqués et caricaturés, comme en témoignent les marionnettes exposées et leur théâtre, au premier rang desquelles bien sur le célèbre Guignol. Et si vous avez encore des doutes sur la capacité de la vénérable institution à rire d'elle-même, rendez-vous dans la boutique de vente située au rez-de-chaussée du musée. Vous y trouverez toute la collection des films sur le plus célèbre de tous ses représentants. Le gendarme de Saint-Tropez bien sûr !

DOMINIQUE BERNERD



Les uniformes au fil de l'Histoire…



Seyant mais pas forcément de la plus grande discrétion… !

Infos pratiques

Le musée est situé 1 rue Emile Leclerc à Melun - Tél 01 64 14 54 64
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/musee
Ouvert tous les jours sauf le mardi de :
10 h à 17 h 30, du 1er octobre au 31 mars
10 h à 18 h, du 1er avril au 30 septembre
Fermé les 1er janvier, 1er mai, 1er novembre et 25 décembre
Tarif plein : 7 € et tarif réduit : 5 €
Gratuit pour moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi…
Exposition temporaire (jusqu'au 10 avril 2016) *«La Grande Guerre des gendarmes»*, sur le thème de la 1ère guerre mondiale. Entrée : 2 €



«Mai, joli mois de mai…»



«Patibulaire… Mais presque !» (Coluche)



Sur la façade, une grenade enflammée monumentale, symbole de la gendarmerie nationale.



Le gendarme le plus célèbre… Celui de Saint-Tropez bien sûr !